This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 491795

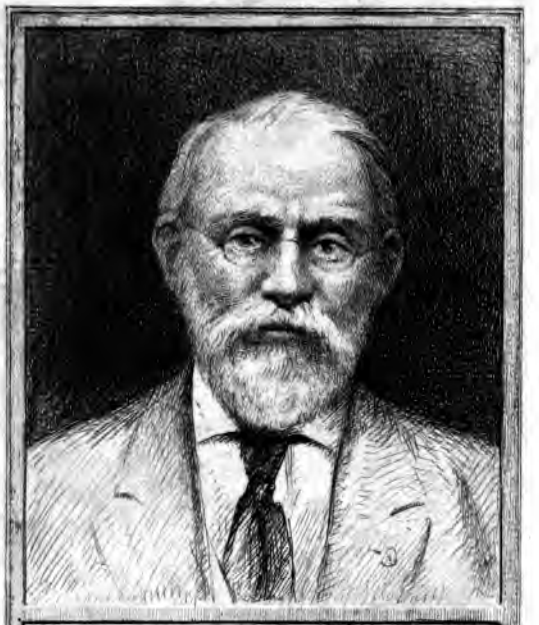

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

162
.B8

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE BREST

Reconnue d'utilité publique — (Août 1880)

DEUXIÈME SÉRIE — TOME XXXI

1905-1906

BREST
IMPRIMERIE A. KAIGRE, RUE DU CHATEAU, 4

1907

Dunning
Nijhoff
10-21-26
13603

MÉMOIRES

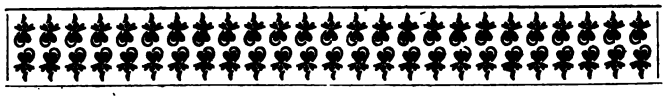

Mon regretté ami, M. L. Decombe, qui m'inspira le goût du folk-lore, et M. Ad. Orain, sous les auspices duquel je publiai, en 1890, mes Jeux Populaires de l'Enfance à Rennes, *ont donné de volumineux et précieux recueils de* Chansons Populaires de l'Ille-et-Vilaine.

Je livre à mon tour à l'impression une série de pièces provenant du même département : parmi beaucoup d'autres de ma cueillette, j'ai choisi celles qui me paraissaient ou inédites ou formant d'intéressantes variantes à des chansons déjà connues. Aussi, près des travaux des distingués folkloristes précités, peut-être trouvera-t-on une petite place pour mon modeste « Cahier de Chansons. »

La plupart des pièces qui le composent m'ont été communiquées à Rennes en 1894 par une brave fille des champs alors à mon service. Contrairement à ce qui a lieu d'ordinaire, elle me les chanta sans trop se faire prier et poussa la complaisance jusqu'à en copier plusieurs.

Le cas est donc assez rare pour être cité, car, d'autres l'ont constaté : « il est moins facile qu'on l'imagine de recueillir des documents de folk-lore, les personnes dont on en sollicite ne sont pas loin de croire que l'on veut se moquer d'elles. »

J'ai respecté dans la mesure du possible la prononciation locale, ainsi, les chansons qui suivent sont, dans leur naïve simplicité, telles que je les ai entendu.

Brest, Juin 1907.

CHANSONS POPULAIRES

RECUEILLIES EN ILLE-ET-VILAINE

PAR L. ESQUIEU

LA FILLE SANS MOLLETS

I

C'est une fille de nos cantons
Qui se prom'nait sur un grand ton,
La taille ben faite,
Mes amis, c'est c' qui m'y déplait :
C'est qu'elle n'avait pas de mollets.

II

Par un beau jour par hasard
A rencontré un pauv' vieillard :
« Sauriez-vous m'en garder l' secret,
De m'y faire, de m'y faire,
Sauriez-vous m'en garder l' secret,
De m'y faire une paire de mollets ? »

III

En la voyant si chagrine,
Lui répond d'un air malin :
« Ah ! la belle je le voudrais ben,
C'est de vous faire, c'est de vous faire,
Et je vais m'en mettre en peine,
D' vous faire une paire de mollets. »

IV

Le bonhomme y consentant ben
Se mit à travailler en fin,

Le pauv' bonhomme n'y voit plus goutte
Hélas, il s'est trompé de route
A mis les mollets par devant,
Voyez donc quel désagrément !

(GOVEN).

LE CONSCRIT

I

— Adieu, l'objet de mes amours,
Je vous dis adieu pour toujours,
J'ai tiré à la malice ;
M'a arrivé billet noir,
J'ai pour sept ans de service,
Adieu la belle jusqu'au revoir !

II

— Mon bel amant si tu t'en vas,
Je te suiverai pas à pas,
Faut mettre un homme dans ta place,
T'en couterait-il cent écus,
Car dans sept ans l'amour se passe,
Dans moi tu n'y penseras plus.

III

— Console-toi mon petit cœur,
Pour toi n'aura point de malheur,
Car si j'ai pris ton cœur en gage,
La belle au service du roi,
D'autres y passeront tes charmes,
Y a d'autres amants que moi.

(BAULON).

LES CHANGEMENTS

I

C'est une jeune fille
Que j'aime tant :
— Si tu voulais m'y rendre,
Le cœur content,
Je te donnerais cent francs
De mon argent.

II

— Si tu m'y donnes,
De ton argent,
Je me renderai nonne
Dans les couvents ;
A ma n'a plus d'attendre, (1)
Quevalier blanc.

III

— Ah ! si tu t'y rends nonne,
Dans les couvents,
Je m'y renderai moine
Fort bien chantant,
Je confess'rai les nonnes
Dans les couvents.

IV

— Ah ! si tu t'y rends moine,
Fort bien chantant,
Pour confesser les nonnes,
Dans les couvents,

(1) Var. : A ma n'faut pus t'attendre.

Je me renderai tanche
Dans le vivier ;
A ma n'a plus d'attendre,
Blanc quevalier.

V

— Ah ! si tu t'y rends tanche
Dans le vivier
Je m'y ferai semblable
D'un batelier,
Je happerai la tanche
Dans le vivier.

VI

— Si tu t'y fais semblable
D'un batelier
Pour attraper la tanche
Dans le vivier,
Je me renderai caille
Dedans les blés ;
A ma n'a plus d'attendre,
Blanc quevalier.

VII

— Ah ! si tu te rends caille
Dedans les blés
Je me ferai semblable
A l'éprivier, (1)
Je boulott'rai (2) la caille
Dedans les blés.

(1) Epervier. — (2) Réduirai en boule.

VIII

— Si tu t'y fais semblable
A l'éprivrier,
Pour boulotter la caille
Dedans les blés,
Je m'y rendrai étoile
Au firmament ;
A ma n'a plus d'attendre,
Quevalier blanc.

IX

— Si tu t'y rends étoile
Au firmament
Je m'y ferai semblable
A l'arc en ciel
Je couvrirai l'étoile
L'étoile du ciel.

X

— Si tu t'y fais semblable
A l'arc en ciel
Pour y couvrir l'étoile,
L'étoile du ciel,
Je n'en serai malade
Que j'en mourrai ;
A ma n'a plus d'attendre,
Blanc quevalier.

XI

— Si tu en es malade,
Que tu en meure,
Je me renderai terre,
Te pourrirai,
De tes amours la belle,
Je jouirai !

(BAULON).

Cf. : L. Lambert : *Chans. pop. du Languedoc*, t. I. p. 351, 7. Daymard : *Chans. pop. du Quercy*, p. 39. — Mistral s'est inspiré de cette donnée dans sa *Mireille*.

LES IVROGNES

— Vends ta cotte
Et ma ma culotte,
Et ton cotillon de dessous,
Vendons tout !

***

— J'ai tout vendu
Pour baire, (1)
Ma marmite et ma cueillère,
Oh ! si j'ai tout vendu,
C'est pour avoir trop bu.

(BAULON).

(1) Boire.

LA NOCE DU PAPILLON

I

— Papillon, papillon, marie-ta !
— Il est ben dit, mais faut ô qua, (1)
Et de l'argent je n'en ai point,
Pour faire dîneu les parents
Du papillon.

II

Par là, ma fa, s'en vint le loup :
— Je suis gaillard et ben saoul,
J' fournireu brebis et moutons
Pour aideu à fair' la noce
Du papillon.

III

Par là, ma fa, vint le renard :
— Je suis gai et ben gaillard,
J' fournireu poules et dindons
Pour aideu à fair' la noce
Du papillon.

IV

Véci venue la grande cheuvre (2)
Qui dans sa goule porte un peunier, (3)
Et ses chutiaux, (4) et ses chutiaux,
Tout chacun, tout chacun
Leu's p'tits tourtiaux.

(1) Avec quoi. — (2) Chèvre. — (3) Panier. — (4) Chevreaux.

V

Véci aussi venue la lieuve : (1)
— Je suis gai et ben ligeu,
J' sortirai d' la ras (2) du sillon
Pour aller qu' ri (3) les légumes
Du papillon.

VI

Véci aussi venu le chat :
— Je suis gai et délicat,
J' grill'rai ma barbe sur les charbons
Pour fair' bouillir les marmites
Du papillon.

VII

Véci aussi v'nu l'éprivieu (4)
Qui a mis le pot au feu ;
Et le coucou, et le coucou,
Qui souffle le feu dessous :
S'a brûlé l' cou.

VIII

Véci venue la bondrée (5)
Qu' a trempé les écuellées ;
Et le pivert qu' est sur la table,
Qui les sert, qui les sert,
O (6) son bec vert.

(1) Le lièvre. — (2) Raie. — (3) Quérir. — (4) Epervier. — (5) C'est un oiseau — (6) Avec.

IX

Ah ! véci venue la pie :
— Je suis belle et ben jolie
J' coëffe la mariée ô un frison,
Pour aider à faire la noce,
Du papillon.

(BAULON).

Cf. : *Revue des Traditions pop.*, t. v., fasc. 1, p. 16.

L'ARTILLEUR DE RENNES

I

J'ai travaillé cinq à six ans
Dans cett' ville de Rennes ;
J'y étais heureux comme un roi
D'avoir ma mie auprès de moi,
Tout le long de la rivière.

II

La belle se mit à genoux :
Elle demandit à sa mère :
— Ma mère, il me vient un aimant,
Je veux me marier promptement,
Comm' on vous a fait pour mon père !

III

— Ma fille, à quoi donc penses-tu ?
Ce n'est rien qu'un soldat de guerre.
Nous n'avons pas d'enfant que toi,
Tu te marieras richement
Ou ben d'moiselle tu rest'ras.

IV

— Que je me marie en richesse,
Tout ça m'est ben égal ma mère ;
Moi j'aimerai dedans mon cœur,
Ce jeun' soldat, brav' artilleur,
Puisqu'il est un soldat de guerre.

V

— Il faut écrire à mes parents,
Au gouvernement de la guerre ;
Si le ministr' il est consent (1)
Et ta mère et l'gouvernement
Nous épouser n'tardera guère,

VI

— Hélas ! hélas ! on m'a écrit
Un' ben triste nouvelle,
Partout la guerre est déclarée
Les artilleurs vont s'en aller,
Adieu, bell' vill' de Rennes.

(VERN).

(1) Consentant.

AVANT LE DÉPART

I

J'ai fait une maîtresse,
Trois jours, y a pas longtemps,
Je me suis éloigné d'elle,
Je ne la vois pas souvent
A-t-elle changé de sentiment
Je n'en sais rien ;
Je suis engagé pour Bourbon,
Adieu donc, chère Nanon.

II

De grand matin je m'y levai,
Deux heures avant le jour,
A la porte de la belle
J'y ai frappé trois coups.
— Ah ! dormez-vous ? sommeillez-vous ?
Belle Nanon,
Si vous dormez, réveillez-vous,
C'est votre aimant qui parle o (1) vous.

III

Sans feu, ni sans chandelle
Ne prenant que son jupon
Elle s'en va ouvri la porte
A son aimant fidèle,
Elle s'est jetée entre ses bras
En lui disant :
— Oh ! c'est-y ta, mon p'tit aimant,
Celui que mon cœur aime tant ?

(1) Avec.

IV

— Retire ta, ma belle,
Retire ta, je t'en prie,
Que tu m'y fais de la peine,
Que tu m'y fais langui,
. . . . . .
Belle Nanon,
Quand mes sept ans seront passés
Je reviendrai pour t'épouser.

V

— Sept ans ! reprit la belle,
Sept ans ! c'est ben du temps
Pour un aimant que j'aime
Et ne le voirai pas souvent,
Je m'en irai dedans les champs
Toujours pleurant
Hélas ! toujours en regrettant
Celui que mon cœur aime tant !

VI

— Les garçons de ton village
Ils sont des bons enfants,
Te feront l'amour, ma belle,
Pendant que je serai absent.
Ils te diront plus de cent fois :
— Belle aime-ma !
La belle, donne ma ton cœur,
Oh ! je serai ton serviteur !

VII

— Les garçons de mon village,
Ne savent pas faire l'amour,
Toujours le même langage
Toujours les mêmes discours,
Ce n'est pas comm' ta, cher aimant,
Toujours changeant
De compliment.

(MAXENT).

Cf. : Orain, *chans. pop. de la Haute Bretagne*, p. 227.

IL EST TEMPS

Bonne maman, mariez-ma,
J'ai des raisons pourqua,
Vous m'avez faite à quatorze ans,
Tiderala, tidera la laire,
Vous m'avez faite à quatorze ans,
Je vais en faire autant.

(MAURE).

LA FILLE ABANDONNÉE

I

— Garçon ! si tu t'en vas
Je suis grosse de ta,
Paieras-tu la nourrice ? *(bis)*.

Refrain :

Oh ! là-là ! quel jeu c'est-y là ?
Ne jouez point à ce jeu-là !

II

— Tiens ! vela cent écus !
La belle, les veux-tu ?
Ils sont à ton service. *(bis)*.

Refr.

III

Quand la belle eut l'argent
Ell' n'éteut pas contente,
Ell' vouleut de la taile. (1) *(bis)*.

Refr.

IV

— Déchir' tes ridiaux
Pour fair' des drapiaux, (2)
Ma, j'm'en vas à la guerre. *(bis)*.

Refr.

(MAURE).

(1) Toile. — (2) Langes.

V'LA L' COMMERCE QUI R'PREND !

I

Ben souvent je vas-t-au marché
C'est pour rire et pour rigoler,
Je l'aperçois d' loin,
C'est mon p'tit coquin.
Oh ! le mentin, (1) le mentin ! le mentin !
Oh ! là ! oui vraiment, quand j'y pense,
V'là l' commerce pour ma qui reprend !

II

V'là t'y pas qu'il m'a-z-invitée
D'aller prend' un' tass' de café.
Ce n'est pas tout ça,
C'est qu'il me donne le bras !
Oh ! le petit gueux ! le petit gueux ! le petit gueux !
Oh ! là, oui, etc.

III

V'là t'y pas qu'il vient m'y r'conduire,
En m'y parlant de c' qui m' fait tant rire !
Ce n'est pas tout ça,
C'est qu'il me donne le bras !
Oh ! le petit gueux ! etc.

(1) Mâtin.

IV

— Puisque c'est pour tout à bon,
Viens-va donc à la maison.
Tu en r'parleras,
Mais non pas tout bas.
Oh ! le mentin ! etc.

V

Il n'était pas sitôt entré
A papa, à maman en a parlé.
Papa qui veut bien,
Maman qui consent,
Oh ! les bons parents que j'ai là !
Oh ! là ! oui vraiment, etc.

VI

Le v'là t'y pas qui m'a dit :
— Ma bien-aimée tu viendras cheu nous.
Nous couch'rons tous deux,
Comm' des amoureux !
Oh ! le petit gueux ! Le petit gueux ! le petit gueux !
Oh ! là, oui, vraiment quand j'y pense.
Il y a longtemps qu'il attend c' moment.

(BAULON).

ON AIME TOUJOURS L'ARGENT

I

— Maman, j'ai un aimant, *(bis)*
Qui m'aime si tendrement !
Mais il a une bosse,
Derrièr' comme devant, ce galant !
Il marche avec des crosses, (1)
Il me batt'ra souvent !

II

— Ma fill' faut l'épouseu, ce bosseu ! *(bis)*
Ma fill' faut l'épouseu !
N'argent n'a point une bosse.
Son chapiau cach'ra tout cela.
Et au bord de la fosse,
Son argent restera !

III

On entendit sonneu, sonneu ! *(bis)*
C'est-y pour l'épouseu, ce bosseu,
C'est-y pour l'épouseu ?
Le curé comm' les autres
Tout le monde en rieut du bsoseu,
Tout le monde en rieut !

IV

On l'emmeune à la maison, *(bis)*
Pour examineu sa façon.

(1) Bâtons.

Il a tireu la langue
Un demi pied de long, ce luron !
Il a les dents si longues
Comm' des ch'vill's de violon !

V

Il a le chapiau cornu, *(bis)*
Et le menton fourchu
Et la goule au pareil,
Fendue jusqu'aux oreilles.
Tra la lidera
Tra la la la, lidera la la !

(BAULON).

L'AIMABLE VIEUX MARI

I

Voici le jour venu
Où Rosett' s'y marie ; *(bis)*
Ell' prend un homm' d' quatre-vingt ans
La petite Rosette,
Qui n'a que quinze ans !

II

La prit par sa main blanche
La conduit à l'église : *(bis)*
— Vois-tu Rosette, tes amis tes parents ?
Ma petite Rosette,
Ton cœur est-il consent ? (1)

1) Consentant. — Var. : content.

III

La prit par sa main blanche,
La conduit à la table : *(bis)*
— Mange, Rosette, du rôti, du bouilli,
Ma petite Rosette,
Mange à ton appétit !

IV

La prit par sa main blanche,
La conduit à la danse : *(bis)*
— Danse, Rosette, danse à petits pas,
Ma petite Rosette,
Ne te fatigue pas !

V

La prit par sa main blanche,
La conduit dans sa chambre : *(bis)*
— Vois-tu, Rosette, ta chambre ô (1) ton lit,
— Ma petite Rosette,
Où nous pass'rons la nuit ?

VI

Quand ce fut devers ménuit,
Le vieillard se réveillit : *(bis)*
— Dors-tu, Rosette ? dormiras-tu toujours ?
Ma petite Rosette,
Pensons dans nos amours !

(BAULON).

Cf. : Ad. Orain, *Chansons de la Haute Bretagne*, p. 77. — J. Daymard : *Chants pop. du Quercy*, p. 38.

(1) Avec.

LA FEMME BATTUE

I

Sur le bois joli,
C'est entre nous, les filles !
Sur le bois joli,
Qui prenez des maris. *(bis)*

II

Sur le bois joli,
N'en prenez point un jeune,
Sur le bois joli,
Ni un trop vieux aussi. *(bis)*

III

Sur le bois joli,
Ma, j'en ai prins un jeune,
Sur le bois joli,
Qui me fait ben languî. *(bis)*

IV

Sur le bois joli,
Il s'en va-t-à l'auberge,
Sur le bois joli,
Ne revient qu'à ménuit. *(bis)*

V

Sur le bois joli,
Cogne (1) le pied dans la porte,
Sur le bois joli,
Je m'lève à li ouvrî. *(bis)*

VI

Sur le bois joli,
Prend le banc (2) de la porte,
Sur le bois joli,
Me reconduit au lit. *(bis)*

VII

Sur le bois joli,
Il cogne sur la berne,
Sur le bois joli,
Et sur ma aussi. *(bis)*

VIII

Sur le bois joli,
C'est-y les proumesses
Sur le bois joli,
Que tu m'avais proumis ? *(bis)*

IX

Sur le bois joli,
Si j't'ai fait des proumesses,
Sur le bois joli,
A présent j'm'en dédis ! *(bis)*

(BAULON).

(1) Frappe. — (2) Var. : la barre.

L'AMOUREUX SANS LE SOU

I

Par un lundi, par un beau jour
J' m'en suis allé y fair' l'amour,
Y fair' l'amour à une fille
Que d'puis longtemps mon cœur désire.

II

Allons-va donc nous promener
En attendant le déjeuner
Allons là-bas dessus l'herbette,
J'accomplirons nos amourettes,

III

Nos amourett's sont accomplies
Le déjeuner arrive aussi :
— Ah ! bonjour donc ! Madam' l'hôtesse,
Qu'avez-vous donc pour ma maîtresse ?

IV

— J'avons jambon, j'avons dindon,
J'avons un quartier de mouton.
Y a du vin dedans la cave,
— Buvons en donc, cher camarade !

V

Y n'étaient pas à mi-dîner,
L'hôtesse demandit à compter,
Le garçon fit la triste mine :
— Prêtez-moi de l'argent ma mie !

VI

— Buvons un coup, buvons en deux
A la santé des amoureux.
Nous somm's ici des connaissances.
La bell' payez-donc la dépense..

VII

La belle attira ses gants blancs,
Attire de l'or et de l'argent,
Attire de l'or en abondance.
— Pauvre garçon, paie ta dépense.

VIII

Le garçon fit la triste mine,
N'ayant l'argent que d'un' chopine.
— Non pas d'argent, non pas de fille,
Pauvre garçon rest' donc tranquille.

IX

Jamais garçon je n' conseill'rai
Hélas ! d'y aller voir les filles
S'il n'a l'argent que d'un' chopine. *(bis)*

(BOVEL).

RONDE

I

En allant à la foire,
A la foire à Lailla. (1)

Refrain :

Vouich' ta,
A la nigousse,
Dugain, dugia !
Duvouich tant vouich,
Eh ! mon gas !
Vouich ta !
Raou ! Raou ! Raou !

II

Dans un chemin rencontre
Le fils d'un avocat.

Refr.

III

Lui a demandé : — Belle,
Bell' que portez-vous là ?

Refr.

IV

— Monsieur, sont des oranges
Que j'y porte à Lailla.

Refr.

V

— Portez-les dans ma chambre,
Ma femme vous les pay'ra.

Refr.

(1) Laillé. — Var : Noia (Noyal).

LA MÉNAGÈRE TOUJOURS GROGNANT

I

Mon père s'éteut mis dans la tête,
De m'y marieu,
Je croyeus ma fortune faite
Je l'ai accepteu. *(bis)*

II

Y m'a donneu une femme
Qui 'teut sans raison
Je croyeus qu'ell' éteut sage
C'éteut un démon. *(bis)*

III

Dès le jour de nos noces,
Le soir du festin
Ell' m'a foutu par la goule
Pusieurs coups d' poing. *(bis)*

IV

Au bout de neuf mois après,
Nous vient un enfant,
V'là cor ben le diable à quat'
Pire qu'auparavant. *(bis)*

V

Aussitôt qu' l'enfant fut né
Je prins le pêlon (1)
Je li cuisis de la bouillie,
Comme un chambrion. (2) *(bis)*

(1) Poëlon. — (2) Chambrion, chambrière.

VI

Hélas ! j'y soigneus ma femme
Ben fidèlement
Encor' la ménagère grionne (1)
Ell' grisse (2) des dents ! *(bis)*.

(BAULON).

LA MARIÉE TONDUE

I

L'aut' jour je fus à la noce, *(parlé)*
Je m'en vas vous l' raconteu,
La mariée si ben friseu
Il aveut des papillottes
Que ça faiseut grand dangeu.

Refrain :

Brandelon la, lon la, lalirette,
Brandelon la, lon la, lalira.

II

Le marieu éteut en ribotte, (3)
La mariée vouleut s'y coucheu,
Auparavant de se coucheu,
Y faudra la découronneu.

Refr.

(1) Gronde. — (2) Grince.— (3) Etait saoul.

III

En y regardant la tête,
Ell' aveut le pail (1) coupeu,
Y en aveut un' gousse (2) à Fancheutte,
Et l'autre à Féliciteu.

Refr.

IV

Fancheutte dit : tu vas m' la rendre,
Ou ben j'allons var (3) du jeu !
Et les autr' y vinr'nt li prendre,
La celle à Féliciteu.

Refr.

V

Garçons, qu'êt's à marieu,
Prenez ben gard' d'êtr' attrappeu,
Regardez-y leur dans la tête
Si n'araient point le pail coupeu.

Refr.

(TALANSAC).

(1) Poil. — (2) Mèche. — (3) Voir.

LA NOCE SINGULIÈRE

I

Nicolas marie sa fille
Grosse et grasse comme un' fourmi,
A cheval sur un pourciau,
Veurdin, veurdin, veurdinguette,
A cheval sur un pourciau,
Veurdingot.

II

Quand ils furent dedans l'église
Point d'eau bénite y aveut :
Pissirent dans leurs sabiots,
Veurdin, veurdin, veurdinguette.
Pissirent dans leurs sabiots,
Veurdingot.

III

Quand ils furent devant l'autel
Point de flambeaux y aveut,
Mir'nt le feu dans quat' fagots,
Veurdin, veurdin, veurdinguette,
Mir'nt le feu dans quat' fagots,
Veurdingot.

IV

Quand y fur'nt dans la sacristie,
Point de régie (1) n'y aveut,
Ecrivirent sur un pot,
Veurdin, veurdin, veurdinguette,
Ecrivirent sur un pot,
Veurdingot.

(1) Registre.

V

Quand ce fut pour y dineu,
Eur'nt la cuiss' d'un' fromi (1) en rôt,
Il en restit cor (2) au croc,
Veurdin, veurdin, veurdinguette,
Il en restit cor au croc,
Veurdingot.

VI

Le bon vin qui z'y buvaient (3)
'Tait d' la mare du chemin.
Chacun n'en buveut pas trop
Veurdin, veurdin, veurdinguette,
Chacun n'en buveut pas trop,
Veurdingot.

VII

Quand y fur'nt pour s'y coucheu,
Quat' à quat' dans des panieus,
La tête dans leurs sabiots,
Veurdin, veurdin, veurdinguette,
La tête dans leurs sabiots,
Veurdingot.

VIII

Quand ce fut devers ménuit
La mariée pissit au lit,
Ah ! c'eteut manque de pot,
Veurdin, veurdin, veurdinguette,
Ah ! c'eteut manque de pot
Veurdingot.

(1) Fourmi. — (2) Encore. — (3) On prononce : *buvint*.

IX

Le marieu fut pus honnête,
Fit pipi par la fenêtre,
Sur la têt' (1) au porteur d'iau,
Veurdin, veurdin, veurdinguette,
Sur la têt' au porteur d'iau,
Veurdingot.

X

L' porteur d'iau tout en colère,
Embrassit sa femme au sâr,
Ça fut faute à Louis Angot,
Veurdin, veurdin, veurdinguette,
Ça fut faute à Louis Angot,
Veurdingot.

(BAULON).

Cf. : L. Decombe, *Chans. pop. d'Ille-et-Vilaine*, p. 202.

LA NOCE A GALUCHET (Fragment)

I

L'autre jour, j'étions d' la noce,
De la noce à Galucheu (2) *(bis)*
Dam', c'eteut ça une bell' noce,
Je vas vous la raconteu !

(1) Var. : Dans la buie (buire). — (2) Var. : Georgiquet, Jean Jacquet.

Refrain :

Chacun li rel'vait sa capote,
Et sa cheminse au collet.

. . . . . .
. . . . . .

VI

V'là qu'en s'assiant la mariée,
En s'assiant fit un gros peut. *(bis)*
Sa bell' mèr' qui la regarde,
Li dit : « Bougress', qu'as-tu fait ? »
Refr.

VII

Sa bell' mèr' qui la regarde,
Li dit : Bougress', qu'as-tu fait ? *(bis)*
— Pisqu'il est quession d' la guerre,
J'ons dérouillé mon musquet.
Refr.

VIII

— Pisqu'il est quession d' la guerre,
J'ons dérouillé mon musquet, *(bis)*
J'en ons fait gricher (1) la poudre,
Essuyez-en l' bassinet. (2)
Refr.
(RENNES).

Cf. : L. Decombe, *Chans. pop. d'Ille-et-Vilaine*, p. 157, et A. Orain, *Chans. de la Haute-Bretagne*, p. 186.

(1) Eclater en grinçant. — (2) Var. : V'nez donc flairer l' bassinet.

J'AIME PAS LA NOUBLESSE, MA

I

Mon père n'avait de gas que ma
Y m'a dit : Mon gas, marie-ta.

Refrain :

Veauga, veauga,
J'aime pas la noublesse, ma
J'aime pas la noublesse. } *bis.*

II

Tu prenderas femme à ta,
Et bru à ma s'ra femme à ta.
Refr.

III

Je la menis au bal un sa, (1)
Un grand monsieu me l'embrassa.
Refr.

IV

J' l'y dis : C'est pas ta femme à ta,
Mais c'est ben ma femme à ma.
Refr.

V

Un grand coup de poing y' m' porta,
Je m'en fus pleureu (2) dedans l'tat (3).
Refr.

(1) Soir. — (2) Var. : Breureu (braire). — (3) Etable.

VI

Y avait qu' not' vach' naire et ma :
E' m' tournit l'c..., m'bousit dans le pâ. (1)
Refr.

VII

J' dis : Ça m' fait des papillott's à ma,
Je s'rai t'y donc biau avec ça !
Refr.

VIII

Je m' fâchis : J' pris un manche à bala, (2)
J'en foutis un coup et m' tiris un â (3).
Refr.

IX

J' dis : Si j' fous un coup à la vache
Elle me tir'ra bin mon autre â.
Refr.

(BAULON).

Cf. : A. Orain : *Chans. de la Haute-Bretagne*, p. 55.

(1) Cheveux. — (2) Balai. — (3) Œil.

PAS UN MOT DE VÉRITÉ

I

J'ai vu ce qu'on n'y voit guère
J'ai vu ce qu'on n'y voit pas,
J'ai vu dedans la rivière
Un' anguill' gross' comm' le bras
D'une main filer de la lainc,
De l'autre tailler du tabac.

II

J'ai vu un musellon d'Honllande
Qui fricassait d' moulis d'avent, (1)
Il les mangeait comm' de la viande,
On dit qu'il en mangea cinq cents.
C'est un régal à la Flamande,
I' n' pass'ra pas pour un gourmand,

III

J'ai vu un morpion à la chasse,
Avec un fusil à deux coups,
Il poursuivait une bécasse
On aurait dit qu' c'était un fou,
Il l'a ben trouvée à son goût,
Il en a laissé que les piommes. (2)

(BAULON).

(1) Des moulins à vent. — (2) Plumes.

DÉFAUTS DES HOMMES

I

Que les garçons à marier
  Y sont fringants ! *(bis)*
Mais quand ils sont mariés,
  Qu'ils sont faignants !

II

Il sont dans le coin du foyer
  R'chignant des dents, *(bis)*
A manger du lait caillé,
  Du pain dedans.

III

Font le carnage à la maison,
  Toujours grognant, *(bis)*
A battre leurs pauvres femmes,
  Et leurs enfants.

(BAULON).

LES MENTERIES

(Parlé). Cette chanson, s'il y a un mot de vérité, je veux qu'on me tonde !

I

L'autre soir j' m'en fus charruer, (1)
Dondaine mala !
Dans la cruche (2) d'un chêne,
Eh ! là !
Je mis ma charrue sur mon dos,
Dondaine mala !
Mes bœufs dans ma pochette.
Eh ! là !

Refrain :

Tout est vert, mon Jean Simon,
Tout est vert dans ta maison.

II

Je passis par sous un prunier,
Dondaine mala !
Où y avait des pêches,
Eh ! là !
La bonn' femm' à qui était ça
Dondaine mala !
Elle a arrivé là.
Eh ! là !

(1) Pousser la charrue. — (2) Creux.

III

Elle a hallé (1) son chien sus ma
Dondaine mala !
La chatte elle m'a môdu
Eh ! là !
Elle me môdit dans un talon
Dondaine mala !
Je saignis de la gorge.
Eh ! là !

IV

Le médecin qui me soigna,
Dondaine mala,
Me pansit dans une épaule
Eh ! là !
Il me donna des onguents gris
Dondaine mala !
Où m'en fallait des jaunes.
Eh ! là !

V

Je croyais brider mon cheval
Dondaine mala !
Je bridai une mouche
Eh ! là !
J'lui mis la cropière dans la bouche
Dondaine mala !
Et la bride sous la quoue.
Eh ! là !

(1) Excité de la voix.

VI

Je passis par dans une église
Dondaine mala !
Où y n'y avait point de porte
Eh ! là !
Je croyais embrasser l'autel,
Dondaine mala.
J'embrassis une chouche (1).
Eh ! là !

VII

Je croyais prend' de l'eau bénite,
Dondaine mala !
Je mangeai de la soupe
Eh ! là !
Je croyais fair' mon signe de croix,
Dondaine mala,
Je chaffourais (2) les mouches.
Eh ! là !

VIII

Le prêtre qui 'tait à dir' la messe
Dondaine mala !
Il rouchait (3) une carotte
Eh ! là !
Quand je fus rendu chez ma,
Dondaine mala.
Je trouvis bon ménage.
Eh ! là !

(1) Souche. — (2) Pourchassais. — (3) Rongeait.

IX

Je trouvis ma femme endormie
Dondaine mala !
Et mes poules qui filaient,
Eh ! là !
Les canards qu'allaient qu'rî d'l'iau
Dondaine mala !
Les oies qui pétrissaient.
Eh ! là !

X

Le chat dans le coin du fouyeu (1)
Dondaine mala
Fait bouillir la marmite,
Eh ! là !
Il a voulu goûter aux choux
Dondaine mala !
Il s'a brûlé la grippe, (2)
Eh ! là !

(Parlé). Les mouches qui sont au plancher s'en sont crevé de rire !

BAULON).

Cf. : A. Orain : *Chans. de la Haute-Bretagne,* p. 118.

(1) Foyer. — (2) Gueule.

FILLETTE A MARIER

I

— De tant bonjour, petit bonhomme
Eh ! la ! la !
De tant...
Je suis venu te demandeu
Si tu as des fill's à marieu ?

II

— Oui ! j'en ai cor (1) une petite,
Eh ! la ! la !
Oui !...
Il faut aller li demandeu
Si ell' veut ben se marieu.

III

— De tant bonjour, petite fille,
Eh ! la la !
De tant...
Je suis venu te demandeu
Si tu vouleus te marieu ?

IV

La fillette elle a répondu :
Eh ! la ! la !
La fillette...
— Oh ! si mon père le veut ben
Nous le ferons ben dès demain !

(1) Encore.

V

— Faut alleu baire (1) une chopine
Eh ! la ! la !
Faut...
Comm' la chopine ell' se buveut
Le p'tit bonhomme se dédiseut.

VI

— Galant ! tu n'auras pas ma fille,
Eh ! la ! la !
Galant...
Car si ma fille aveut du bien
Tu en ferais comme du tien.

VII

— Si j'ai vendu mes métairies,
Eh ! la ! la !
Si j'ai...
C'est pour avoir des bagues d'or,
Des cotillons, des ceintur's d'or !

(BAULON).

(1) Boire.

LES FILLES DE POLIGNÉ

I

Allons donc voir les filles,
Au bourg de Poligneu
Oh ! bougreu !
Au bourg de Poligneu.

II

Y aveut qu' la bonn' femme
Dans le coin d'son foyeu (1)
Oh ! bougreu !
Dans le coin d'son foyeu.

III

— Approchez-vous, mes gars,
Approchez-vous du feu
Oh ! bougreu !
Approchez-vous du feu.

IV

— Ça n'est point votre feu
Que nous venons chercheu,
Oh ! bougreu !
Que nous venons chercheu.

V

C'est votre fille ainée
Si vous v'lez m'la donneu,
Oh ! bougreu !
Si vous v'lez m'la donneu.

(1) Foyer.

VI

— Je n'ai point berceu d'fille
Pour des gas couturieus, (1)
Oh ! bougreu !
Pour des gas couturieus !

VII

Le garçon s'en retourne
Maudissant son moitieu, (2)
Oh ! bougreu !
Maudissant son moitieu.

VIII

— Sans ma maudite aiguille
Je serais menuisieu,
Oh ! bougreu !
Je serais menuisieu.

IX

J'aurais la pus bell' fille
Qui y a dans l' quartieu,
Oh ! bougreu !
Qui y a dans l' quartieu.

X

Elle a la taill' ben faite,
Mais ben aise à futeu (3)
Oh ! bougreu !
Mais ben aise à futeu.

(GOVEN).

(1) Couturiers, (tailleurs). — (2) Métier. — (3) Bien facile à gâter.

CHANTEZ, LES FILLES...

I

Chantez, chantez les filles,
Tant que vous êtes,
Turlututu
Tant que vous êtes,
Lanlas tiralire,
Fillettes à marier.

II

Et quand vous serez mariées,
Vous ne pourrez plus,
Turlututu,
Vous ne pourrez plus,
Lanlas tiralire,
Vous ne pourrez plus chanter.

III

L'un vous demandera son bas
Et l'autre son
Turlututu,
Et l'autre son
Lanlas tiralire,
Et l'autre son souiller. (1)

(1) Soulier.

IV

L'un vous demandera à boire
Et l'autre à
Turlututu,
Et l'autre à
Lanlas tiralire,
Et l'autre à manger.

(BAULON).

LE GUIDE ATTRAPÉ

I

— Ah ! qui me passerait les bois ?
Moi qui suis si gentille !
Sommes-nous sur le bord du pré ?
Sommes-nous sur la rive ?
Sommes-nous sur le bord du pré
Où l'on pêche les anguilles ?

II

— Ah ! je vous les passerai bien, moi !
Sans jamais rien vous dire.
Sommes-nous, etc.

III

Quand il fut au milieu du bois,
Il se mit à en rire.
Sommes-nous, etc.

IV

— Oh ! dites-moi sans mentir
Á qui vous êtes fille.
Sommes-nous, etc.

V

— Je suis la fille d'un coquin,
De la grande coquinerie,
Sommes-nous, etc.

VI

Quand elle fut hors du bois
Ell' se mit à en rire.
Sommes nous, etc.

VII

— Je suis la fille d'un bourgeois
Le plus rich' de la ville,
Sommes-nous, etc.

VIII

— Belle, rentrez donc dans le bois,
Je vous donn'rai cent livres,
Sommes-nous, etc.

IX

— Oh ! non je n'y rentrerai pas,
Vous m'en donneriez mille,
Sommes-nous, etc.

X

Fallait plumer la perdrix
Comm' vous la teniez prise.
Sommes-nous, etc.

XI

— Si jamais je retrouve perdrix,
Je la plumerai tout en vie.
Sommes-nous, etc.

LES TROIS GARS DE NANTES

I

Nous étions trois bons gas *(bis)*
Dondaine et mala
De la ville de Nantes, eh ! là !
Dondaine et mala.
De la ville de Nantes.

II

Nous avons embarqué, *(bis)*
Dondaine et mala
Pour aller à vendanges, (1) eh ! là !
Dondaine et mala,
Pour aller à vendanges.

III

Le vent 'tait ben d'agré, (2) *(bis)*
Dondaine et mala
La mer était contraire, eh ! là !
Dondaine et mala,
La mer était contraire.

IV

Elle nous a repoussés, *(bis)*
Dondaine et mala
Las ! jusqu'en Angleterre, eh ! là !
Dondaine et mala,
Las ! jusqu'en Angleterre.

V

Proch' d'un moulin à vent, *(bis)*
Dondaine et mala
Où y avait trois bell's fill's, eh ! là !
Dondaine et mala,
Où y avait trois bell's fill's.

(1) Var. : En voyage. — (2) Favorable.

VI

La plus jeune des trois, *(bis)*
Dondaine et mala
Ell' se mit à me rire, eh ! là !
Dondaine et mala,
Ell' se mit à me rire.

VII

Je lui ai demandé, *(bis)*
Dondaine et mala
— D'où vient cett' connaissance ? eh ! là !
Dondaine et mala,
D'où vient cett' connaissance ?

VIII

— Ne t'en souviens-tu pas ? *(bis)*
Dondaine et mala
Que nous étions à Nantes, eh ! là !
Dondaine et mala,
Que nous étions à Nantes.

IX

Que nous étions ensemble, *(bis)*
Dondaine et mala
A cheoisir des bagues, eh ! là !
Dondaine et mala,
A cheoisir des bagues.

X

J'en cheoisîm's un cent *(bis)*
Dondaine et mala
Nous en prîm's que cinquante, eh ! là !
Dondaine et mala,
Nous en prîm's que cinquante.

XI

Ton père, aussi le mien, *(bis)*
Dondaine et mala
Y sont à boire ensemble, eh ! là !
Dondaine et mala,
Y sont à boire ensemble.

XII

Ton cœur, aussi le mien, *(bis)*
Dondaine et mala
Y sont à la balance, eh ! là !
Dondaine et mala,
Y sont à la balance.

XIII

Si le tien emporte le mien, *(bis)*
Dondaine et mala
Nous coucherons ensemble, eh ! là !
Dondaine et mala,
Nous coucherons ensemble.

XV

Dans un beau lit carré, *(bis)*
Dondaine et mala
Garni de toile blanche, eh ! là !
Dondaine et mala,
Garni de toile blanche.

XV

Aux quatre pieds du lit, *(bis)*
Dondaine et mala
Des boutons d'or y pendent, eh ! là !
Dondaine et mala,
Des boutons d'or y pendent.

XVI

Et au chevet du lit, *(bis)*
Dondaine et mala
Le rossignol y chante, eh ! là !
Dondaine et mala,
Le rossignol y chante.

XVII

Et par dessous le lit, *(bis)*
Dondaine et mala
La rivière est courante, eh ! là !
Dondaine et mala,
La rivière est courante.

XVIII

Où les chevaux du roi, (*bis*)
Dondaine et mala
Y vont boir' à grand' bande, eh ! là !
Dondaine et mala,
Y vont boir' à grand' bande.

Cf. : L. Decombe : *Chans. pop. d'Ille-et-Vilaine*, p. 35.

LA RELIGIEUSE AMOUREUSE

I

C'est une jeune religieuse,
Tant amoureuse,
Qu'a voulu se mettre au couvent
Dès l'âge de quinze à seize ans.

II

C'est un garçon de son village,
Tout le plus riche,
Qui l'a suivie dans le couvent,
Dès l'âge de quinze à seize ans.

III

Tous deux ils ont monté ensemble,
Dans une chambre,
Au jeu de cartes ils ont joué :
Cent écus la belle a gagné.

IV

La mère abbesse est aux fenêtres,
Qui les regarde :
— Bell' vous sortirez du couvent,
Car vous aimez trop les galants.

V

— Si je sors du couvent, ma mère,
(Y en a guère)
Ah ! je haïrai le moment,
Que j'ai rentré dans le couvent.

VI

Je détest'rai l'fil et la toile
Qu'ont fait mon voile,
Et les ciseaux, les malheureux,
Qui ont coupé mes blonds cheveux.

VII

Je haïrai la pierre, la chaux
Qu'ont fait ces bâtiments si hauts,
Les religieus' qui sont dedans,
Je m'en vas avec mon amant.

(BAULON).

L'AMANTE OUBLIÉE

I

Voici la Toussaint,
Aussi les veillées
Où tous les amants,
Vont soirs et soirées.
Va, mon ami, va, la lune elle se lève,
Va, mon ami, va, la lune elle s'en va.

II

Le mien n'y vient point,
J'en suis assurée,
Il est à Paris
Ou dans la Vendée.
Va, mon ami, va, la lune elle se lève,
Va, mon ami, va, la lune elle s'en va.

III

Qu'apportera-t-il
A sa bien-aimée ?
Coiffure ou dentelles
Ceinture dorée ?
Va, mon ami, va, la lune elle se lève,
Va, mon ami, va, la lune elle s'en va.

IV

Il s'en est venu,
N'a rien apporté,
Il m'a oubliée,
Dedans la Vendée.
Va, mon ami, va, la lune elle se lève,
Va, mon ami, va, la lune elle s'en va.

(BAULON).

Cf. : A. Orain : *Chans. de la Haute-Bretagne*, p. 196.

LES QUATRE COMMÈRES

I

Ces quatre commères
S'en venant de la ihas (1)
Elles ont mangé une vache
Os et viande, même le pa (2)
Elles s'en léchaient les dats. (3)

II

Elles burent une pipe de cidre
S'en manquit que de deux dats,
Mais quand ce fut pour payer
Elles s'en a tiré des pieds
Bon ! bon ! a dit l'hotesse, faut v'ni payer ô (4) ma.

(BAULON).

Cf. : A. Orain : *Chans. de la Haute-Bretagne*, p. 69.

(1) L'aguibra, (de faire des déménagements). — (2) Poil. — (3) Doigts. — (4) Avec.

LES FILLES DES FORGES DE PAIMPONT

I

Diguedon, madondon
Ce sont les filles des Forges
Diguedon, madondon,
Des Forges de Paimpont. *(bis).*

II

Diguedon.....
Elles s'en vont à confesse,
Diguedon.....
Pour obtenir pardon *(bis).*

III

Diguedon....
— Qu'avez-vous fait, les filles,
Diguedon.....
Pour demander pardon ? *(bis).*

IV

Diguedon.....
— J'avons porté des culottes
Diguedon.....
Par dessous nos cotillons. *(bis).*

V

Diguedon.....
— Allez vous-en, les filles,
Diguedon.....
Sans absolution.

VI

Diguedon.....
Ell's s'en vont à l'auberge
Diguedon.....
Sans savoir s'il (1) était bon. *(bis)*.

VII

Diguedon.....
En ont bu quinze litres
Diguedon.....
Sans savoir s'il était bon. *(bis)*.

VIII

Diguedon.....
Les fill's ell's s'en retournent
Diguedon.....
Jurant le curé de Bignon. (2). *(bis)*.

Cf. : A. Orain, *Chans. de la Haute Bretagne*, pp. 37 et 40.

MA MIE

I

En passant par l'en-haut
Je m'en fus voir ma mie *(bis)*.

Refrain :

Et bon ! bon !
Si l'amour vous gêne !
Mais non !

(1) Le cidre. — (2) Baignon.

II

J'ai trouvé Rifaut
Assis auprès d'elle (*bis*).

Refr.

III

Je lui ai dit : — Rifaut,
Approche, mon Rifaut (*bis*).

Refr.

IV

Tu n'auras jamais
Ce que j'ai eu d'elle (*bis*).

Refr.

V

J'ai eu de son cœur
La fleur la plus belle (*bis*).

Refr.

VI

Elle a eu trois enfants
Dont je suis le père (*bis*).

Refr.

VII

Y sont tous les trois grands
Tous carressent les belles (*bis*).

Refr.

LE MOINE AUDACIEUX

I

Derrièr' chez nous y a un couvent *(bis)*
Couvent de moines, *(bis)*
Malon alanlas
Couvent de moines.

II

Le plus jeune est venu me voir, *(bis)*
Dans ma cuisine, *(bis)*
Malon alanlas
Dans ma cuisine.

III

Il s'est assis auprès de moi *(bis)*
Toujours me rit, *(bis)*
Malon alanlas,
Toujours me rit.

IV

— Bell' si t'as d'l'amitié pour moi *(bis)*
Faut me la dire, *(bis)*
Malon alanlas
Faut me la dire.

V

— Tout' l'amitié que j'ai pour toi, *(bis)*
Je vas t'la dire, *(bis)*
Malon alanlas
Je vas t'la dire.

VI

Je te voudrais dans un four chaud, *(bis)*
Moi la fournière, *(bis)*
Malon alanlas
Moi la fournière.

VII

Je te brûlerais si menu (*bis*)
Comme la cendre, (*bis*)
Malon alanlas
Comme la cendre.

VIII

Comm' la poussièr' de la Saint-Jean (*bis*)
Qui vole en l'air, (*bis*)
Malon alanlas
Qui vole en l'air.

IX

J'en jetterais la cendre au vent, (*bis*)
Parmi ces landes, (*bis*)
Malon alanlas,
Parmi ces landes.

QUI J'ÉPOUSERAI

(*Parlé*). Je peux bien me marier, j'ai six amants qui me demandent et qui sont tous ben joyeux :

I

Le premier c'est un pêcheur (*bis*)
Mais c'ti-là (1) n'aura pas mon cœur : (*bis*)
A toutes les fois qu'il vient m'y voir
Le cœur m'y dégobille (2),
Non, non, je n'en veux pas
De ce pêcheur d'anguilles !

II

Le deuxième c'est un tailleur (*bis*),
Mais c'ti-là n'aura pas mon cœur : (*bis*)
Il fait trop son fanfaron
Le long de ma ceinture,
Mais il n'aura pas l'honneur
D'en prendre la mesure.

III

Le troisième c'est un meunier (*bis*),
Mais c'ti-là n'aura pas mon cœur : (*bis*),
Tout's les fois que j'vas au moulin,
On crie : force au voleur !
Non, non je n'en veux pas,
De ce garçon trompeur.

IV

Le quatrième, c'est un menuisier (*bis*)
Mais c'ti-là n'aura pas mon cœur : (*bis*),
Il vient toujours pour m'embrasser
Sans tirer sa casquette,
Qu'il aille, ce mal élevé,
Je le coince (3) dans sa berouette. (4)

(1) Celui-là. — (2) Fait vomir de dégoût. — (3) Accule. — (4) Brouette.

V

Le cintième, c'est un charron (*bis*),
Mais c'ti-là n'aura pas mon cœur (*bis*) :
J'ai peur qu'il jouerait du bâton
En faisant ses charrettes
Et qu'il me ferait marcher
Au son d' son herminette. (1)

VI

Le sixième c'est un chanteur (*bis*),
C'est c'ti-là qu' aura mon cœur (*bis*) :
Nous irons de bourg en bourg,
De bourgade en bourgade,
Il jouera du violon
Et moi de la bombarde.

(LE VERGER & BAULON).

L'AMOUREUX MAL REÇU

I

Il est venu hier au sar
Un bel amont pour me var (*bis*)
Parlant de mariage
Mais il n'est pas fin assez
Pour m'avar en gage.

II

Il était v'nu pour m'embrasser,
Sans savoir ma volonté (*bis*)

(1) Outil à travailler le bois.

Et aussi mon avis
Jamais j' n'avais vu
D'amoureux si bête dans ma vie.

III

Ses souilliers sont décousus,
Et ses bas sont tout rompus,
Ses cheveux sont mal peignés
Sa barb'ben mal faite
Je lui dis de s'en aller
Que la porte était ouverte.

(*BAULON*).

DE CHATEAUGIRON A CHATEAUBOURG

I

Chateaugiron, ce petit bourg
Où y a des belles filles,
Y en a une par dessus toutes
A qui j'y ai tant fait l'amour.

II

Par un dimanch' la matinée
Je m'en fus la veoir chez elle,
Je la trouvis dessur son lit
Qui faisait semblance de dormir.

III

Je lui ait dit : — Ma Leouison
Allons prenons courage,

Allons donc jusqu'à Chateaubourg,
Ce s'ra pour finir nos amours.

IV

A Chateaubourg 'tant arrivés
Son petit cœur soupire :
— Qu'avez vous donc, bell' Leouison ?
Regrettez-vous Chateaugiron ?

V

— Je n' regrett' point Chateaugiron
Je ne regrette que ma mère,
Ma mère, aussi tous mes parents,
Adieu donc, ma chère maman !

VI

Adieu donc, chère maman,
— Adieu donc, ma chère fille ;
Un' fille que j'ai tant aimée
Est-il possible de la quitter ?

(*BAULON*).

LA LESSIVE

I

J'avons trempé la buée, (1)
Que l'amour est aimée !
Où la mènerons-nous ?
C'est un plaisir, c'est un charme !
Où la mènerons-nous ?
C'est un plaisir que l'amour !

(1) Linge mouillé, lessive.

II

Ce s'ra dans nos chaudières,
Que l'amour elle est fière,
Où on la mène tourjous,
C'est un plaisir, c'est un charme !
Où on la mène tourjous,
C'est un plaisir que l'amour !

III

La lessive est menée,
Que l'amour est aimée,
Où la laverons-nous ?
C'est un plaisir, c'est un charme !
Où la laverons-nous ?
C'est un plaisir que l'amour !

IV

La lessive est à la rivière,
Que l'amour elle est fière !
Où qu'on la lav' tourjous,
C'est un plaisir, c'est un charme !
Où qu'on la lav' tourjous,
C'est un plaisir que l'amour !

V

La lessive est lavée,
Que l'amour est aimée !
Où la sècherons-nous ?
C'est un plaisir, c'est un charme !
Où la sècherons-nous ?
C'est un plaisir que l'amour !

VI

Là-haut sur ces montagnes,
Que l'amour est mondaigne ! (1)
Où qu'on la sèch' tourjous,
C'est un plaisir, c'est un charme !
Où qu'on la sèche tourjous,
C'est un plaisir que l'amour !

VII

La lessive est séchée,
Que l'amour est aimée !
Où la metterons-nous ?
C'est un plaisir, c'est un charme !
Où la metterons-nous ?
C'est un plaisir que l'amour !

VIII

J'la mettrons dans nos coff'es,
Que l'amour elle est sotte !
Où qu'on la met tourjous,
C'est un' bêtis' c'est un' farce !
Où qu'on la met tourjous,
C'est un' bêtis' que l'amour !

(BAULON).

(1) ?.

LE MOINE ET LA VACHE

I

C'était un petit moine
De Sainte-Anne d'Auray
Oh ! tantirlaire ! Oh ! vouichtanlaire !
Qui s'en va voir les filles
Le soir après souper.

II

Dans son chemin rencontre
Un' jeun' fill' qui pleurait.
Oh !...
Lui a demandé : — Belle,
Qu'avez-vous à pleurer ?

III

— J'ai mon ouvrage à faire
Et mes vaches à tirer.
Oh !...
— Que don'rez-vous, la belle,
Je vous les tirerai ?

IV

— La moitié de mon beurre,
La moitié de mon lait.
Oh !...
Le moine a pris la jatte,
S'assit sur le carret. (1)

(1) Petit banc.

V

La vache était friquette (1),
Elle sacqua (2) du jarret.
Oh !...
A renversé le moine
De travers le tas d' blé.

VI

Le moine tout en colère,
Le moine tout en fureur.
Oh !...
Le moine il a juré
De n' plus recoumencer.

(BAULON).

Cf. : L. Decombe : *Chans. pop. d'Ille-et-Vilaine*, p. 100 ; Ad. Orain : *Chans. pop. de la Haute-Bretagne*, p. 59.

L'ENLÈVEMENT

I

M'y promenant le long de ces vertes prées (3)
J'ai entendu un marinier chanter ;
M'en revenant du marché la ville (4)
Il m'a fort bien priée d'entrer dans son asile.

II

Le marinier il m'a paru si beau,
J'ai mis le pied dedans son vaisseau,

(1) Agitée. — (2) Donna brusquement un coup. — (3) Prairies. — (4) Var. : cett' ville, Séville.

Un coup de vent nous a pris pris dessur mer
Nous a mené bien loin vers ces villes étrangères.

III

Je crie, je pleure et je m'y désespère
De m'y voir éloigner aussi loin de la terre
Je crie, je pleure et je m'y désespère,
De m'y voir éloigner aussi loin de la terre.

IV

Le marinier m'a aperçue pleurer
Il m'a fait signe qu'il fallait cesser.
— Cessez vos pleurs, car ils m'y sont amers
Avant sept ans d'ici vous revoirez la terre.

V

— Que diront-elles, les filles de mon pays ?
D'être sept ans sans m'y en revenir ?
Que diront-ils, mon père, aussi ma mère
D'avoir été sept ans sans revenir sur terre ?

VI

Et vous jeunes filles à marier,
Ne prenez point de ces garçons mariniers
Pour un moment de plaisir dans la vie
On en a bien souvent un trop grand repentir.

(BAULON).

LES REGRETS

I

Je suis lassée d'être à mon aise,
Il m'a fallu prendre un mari,
A mon désagrément, j'en ai le cœur saisi.
Car il est comm' les autres :
C'est un vrai sans-souci.

II

Dès le lend'main d' mes noces.
Il m'a mené le carillon,
Il a vendu ma robe,
Aussi mon blanc jupon
Encore il vient me dire qu'il vendra ma maison.

III

Il est là-bas sur la grand' route,
Il s'en revient quand il est saoul,
Et, quand il ne tient pas debout,
Crotteux comme un hibou,
Encore il vient me dire qu'il me rouera de coups.

IV

— Oh ! tais-toi donc, mon pauvre Pierre,
Ne fais donc point tant d'embarras
J'ai trois enfants petits,
J'en ai deux sur les bras,
Et cor tu viens me dire que tu t'engageras.

V

Il est là-bas sur la grand' route,
Je le regarde s'en aller
Il a fait un pas en arrière
M'a aperçue pleurer et dit :
— Ma chère amie, je ne pourrai pas te quitter !

VI

J' m'en retourn'rai dans mon village
Et je serai bon ménager,
Hé, là ! j' n'irai plus à l'auberge
Comme un accoutumé,
J'ai eu à m' repentir d'y avoir trop été.

(BAULON).

MARI ET FEMME

I

D'où t'en viens-tu,
Mon cher mari ?
Dondaine,
D'où t'en viens-tu,
Mon cher époux ?
Le *mari :* (1) — Du marcheu !

II

Que m'apportez-vous,
Mon cher mari ?
Dondaine,

(1) Le chanteur ou la chanteuse imite une grosse voix brutale.

Que m'apporteu-vous,
Mon cher époux ?
— Des noix !

III

Comben en payez-vous,
Mon cher mari ?
Dondaine,
Comben en payez-vous,
Mon cher époux ?
— Trente sous !

IV

Vous avez l'air ben rude,
Mon cher mari,
Dondaine,
Vous avez l'air ben rude,
Mon cher époux !
— Je suis malade !

V

Où ça vous tient-y donc,
Mon cher mari ?
Dondaine,
Où ça vous tient-y donc,
Mon cher époux ?
— A la tête, grosse bête !

VI

P't'êtr' ben qu'vous en mourrez,
Mon cher mari,
Dondaine,

P't'êtr' ben qu'vous en mourrez,
Mon cher cher époux.
— On m'enterrera !

VII

Où vous enterr'ra-t-on,
Mon cher mari,
Dondaine,
Où vous enterr'ra-t-on,
Mon cher époux ?
— Dans le pra ! (1)

VIII

Vous s'rez ben mal coucheu,
Mon cher mari,
Dondaine,
Vous s'rez ben mal coucheu,
Mon cher époux.
— Ça n'te r'gard' pas !

IX

Les bœufs bous'ront (2) sur vous,
Mon cher mari,
Dondaine,
Les bœufs bous'ront sur vous,
Mon cher époux.
— Tais-ta, bête !

(1) Pré. — (2) Fienteront.

X

Si j'meurs, t'marieras-tu,
Mon cher mari ?
Dondaine,
Si j'meurs, t'marieras-tu,
Mon cher époux ?
— Pas envie d'recoumenceu !

(*BAULON*).

LA CHÈVRE DE MA GRAND'MÈRE

I

Ma grand'mère aveut une cheuvre
Qu'aveut ben quatre-vingts ans,
Lire pampire !
Et qui s'en alleut aux champs,
Lire pampan !

II

Elle a passeu par le jardrin,
Par le jardrin de Jean Bertrand.
Lire pampire !
Elle a mangeu un chou d' cent francs,
Lire pampan !

III

Jean Bertrand se mit en coleure,
C'est qu'il n'éteut pas content,
Lire pampire !

Il la coursa (1) de son champ.
Lire pampan !

IV

Il a assigneu la cheuvre,
Par quatre-vingts sergents !
Lire Pampire !
Et pis s'en alla-t-aux champs
Lire pampan !

V

La cheuvre fut la pus fine,
S'en fut au Parlement,
Lire pampire !
Trouss' sa coue, s'assit sur un banc,
Lire pampan !

VI

La cheuvre a prins un livre,
Se met à lir' dedans,
Lire pampire !
Et rit tout son content,
Lire pampan !

VII

Elle rit de tout le monde;
Elle a fourré sa corne,
Lire pampire !
Dans l' c... du Peursident,
Lire pampan !

(1) Lui donna la chasse.

VIII

Devinez : sur cett' corne,
Devinez : y a d' l'onguent,
Lire pampire !
Et de la bonne onguent,
Lire pampan !

IX

C' s'ra pour graisseu les leuvres
A tous les Peursidents,
Lire pampire !
Peursident pas content,
Lire pampan !

X

El' fit un boisseau d' crottes,
Pour payeu Jean Bertrand,
Lire pampire !
Et envoya fair' fout' ceux qu'éteut pas contents,
Lire pampan !

(BAULON).

Cf. : L. Decombe : *Chans. pop. d'Ille-et-Vilaine*, p. 95 ; Ad. Orain : *Chans. de la Haute-Bretagne*, p. 302.

JE ME MARIERAI

I

Mon père a fait bâtir maison (*bis*).

Refrain :

Sur le vertibi, sur le barbari,
Sur le culorum, sur le salorum,
Beneficarum duton dutin
La belle à Pontavi
Les amourettes en Argenton
Lirlaliron, flonflon lariflon
Des chataignes, des biscuits,
Des macarons
Tintin, du boudin,
J'aime le goût du vin
Quatre andouilles et mille andouillettes
Cinq andouilles, un demi cent d'oignons.

II

Pour qui sera-t-elle cett' maison ?
Pour qui.....
— Ell' sera pour ma fill' Jeann'ton.
Elle sera.....

Refr.

III

— La belle promettez-moi donc,
La belle.....
De n'épouser jamais garçon,
De n'épouser....

Refr.

IV

— J'aim'rais bien mieux cette maison,
J'aim'rais.....
Dedans la mer jusqu'au fond,
Dedans la.....

Refr.

V

Et vous mon père sous le pignon
Et vous.....
Que d' n'épouser jamais garçon,
Que d' n'épouser.....

(BAULON).

LE MARI LIBERTIN

I

Une pauvre femme
Va chercher son mari. *(bis)*
D'auberges en auberges :
Ne l'a point retrouvé
Qu'à la plus grande auberge.

II

— Bonjour, l'hôtesse,
Mon mari est-il ici ?
— Oh ! oui ! dit-elle, il est là-haut
Dans la plus grande chambre
A boire et à manger,
Caressant la servante.

III

— Bonjour, pochard,
Buveur de cabarets
Ah ! te voici ici
A faire bonne chère
Et moi et les enfants
Nous sommes dans la misère !

IV

— Retourne donc,
Torchon ! à la maison !
Eh là ! je n'entends pas
Que personne me dérange
Eh ! là ! quand je serai
A caresser ma blonde.

V

La pauvre femme
S'en retourne en pleurant :
— Ah ! pleurez, mes enfants !
Vous n'avez plus de père,
Vous voilà donc réduits
A mourir de misère !

VI

— Pourquoi nous dire cela ?
Nous le savons très bien
Que nous avons un père,
Un père libertin
Les enfants sont de même.

VII

Il y a un proverbe
Qui dit : tel père, tel fils.
Ah ! si le père
Est riboteur, (1) lidera
Les enfants sont de même.

(GOVEN).

JEANNETON-LA-GAMBADE

I

Jeanneton-la-Gambade,
Elle est au leut (2) malade,
Il lui faut Jean Dupont
Pour la rendre gaillarde.

Refrain :

Détache ta vache, mon Jean Micheut,
Détache ta vache, ton pignon cheut.

II

Jean Dupont n'a point manqueu,
Autour du leut s'en est alleu,
A fait trois sauts autour du leut,
Que la Gambad' s'en réjouisseut.

Refr.

III

— Jean Dupont, mon aimant,
Nous n'avons point de vache,

(1) Buveur. — (2) Lit.

— Tiens, voilà de l'argent,
Va-t-en en ach'teu quat'e !

Refr.

IV

N'acheute pas les pus cornues,
Car ce n' sont pas les pus laitues (1),
El' ne nous donn'raient guèr' de beurre
Et ça ne f'rait pas not' bonheur.

Refr.

V

— Jean Dupont, mon ami,
Nous avons une fille,
Elle n'est pas ici,
Elle est à la nourrice.

Refrain :

Elle est à ta, elle est à ma,
Elle est brunette comme ta.

VI

Jean Dupont, mon ami,
Nous avons une cheuvre,
Elle n'est pas ici,
Elle est à la bruyeure. (2)

Refrain :

Elle est à ta; elle est à ma,
Elle est barbue comme ta.

(MAXENT).

Cette chanson paraît être un mélange de deux pièces.

(1) Celles qui ont le plus de lait. — (2) Bruyère.

EN RENTRANT

I

Je m'engagis dimanche, eh ! là là !
Je m'engagis dimanche,
Je m'en suis revenue lundi,
J'entends mes amours, laissez les venî.

II

Je frappe du pied dans la porte, eh ! là là !
Je frappe du pied dans la porte.
Maman se lève à me l'ouvrî,
J'entends mes amours, laissez les venî.

III

Papa, il me demande : Eh ! là là !
Papa, il me demande :
— Où as-tu couché cette nuit ?
J'entends mes amours, laissez les venî.

IV

— J'ai couché sur la dure, eh ! là là !
J'ai couché sur la dure,
Au pied d'un ormeau j'm'endormis,
J'entends mes amours, laissez les venî.

V

Mon père il me demande, eh ! là là !
Mon père il me demande :
— Vot' bel amant y était-il ?
J'entends mes amours, laissez les venî.

VI

— Oh oui ! oh oui ! dit-elle, eh ! là là !
Oh oui ! oh oui ! dit-elle,
Entre ses bras je m'endormis,
J'entends mes amours, laissez-les venî.

(MAXENT).

L'AMANT DÉLAISSÉ

I

L'autre jour me promenant,
Dans ces champs, dans ces champs,
Je rencontrai une bergère
Qui gardait ses blancs moutons
Sur le jonc, sur le jonc,
Sur le bord d'une fontaine.

II

— Belle, vous faudrait un berger,
Pour garder, pour garder,
Vos blancs moutons dans la plaine.
Nous somm's deux frères amoureux,
Tous les deux, tous les deux,
Lequel aimeriez-vous le mieux ?

III

— C'n'est point à moi qu'il faut parler
Mon berger, mon berger.

Faut en parler à mon père ;
Si mon père il le veut bien
Dès demain, dès demain,
J'aimerai bien mieux votre frère.

IV

— Adieu, la belle, je m'en vas
Dans ces bois, dans ces bois,
Faire bâtir un abritage (1)
Où je prierai le dieu d'amour,
Nuit et jour, nuit et jour,
De changer votre langage.

V

Qu'est-ce qui a fait cette chansonnette,
Sur l'herbette, sur l'herbette,
Ce sont trois jeunes demoiselles
Qui l'ont faite et composée,
Sous le laurier, sous le laurier,
En filant de la dentelle.

(SAINT-THURIAL).

NANON DÉLAISSÉE

I

— Ah ! tant bonjour, ma petite Nanon,
Il y a longtemps que je ne t'avais vue,
J'ai ouï de tes nouvelles
Des nouvelles du pays,
Que tu n'étais pas sage
Depuis que j'étais parti.

(1) Abri. — Var. : hermitage.

II

— Mon cher amant, que dis-tu donc là ?
Mon cher amant, ne croués (1) donc pas ça !
Il m'en est venu d'autres
Qui 'taient ben à mon gré
A seule fin de t'attendre
Je les ai refusés.

III

— Ma petite Nanon, que me dis-tu donc là ?
Ma petite Nanon, je ne crérai (2) pas ça !
Tu ne recevais plus de lettres
Ni de mes biaux papiers.
Tu d'vais ben voir, Nanette
Que je t'avais délaissée !

IV

— Venez donc tous par ici écouter :
La jalousie vient de m'y parler ;
Le garçon n'est pas riche
Il n'a même pas d'argent
De qua (3) payer les gages
Qu'on prend en se mariant.

V

— Petite Nanon, que nous dis-tu donc là ?
De les payer j'ai assurément de qua.
Je les payerai à une autre
Cent fas (4) pus belle que ta.
Pour ta, ma petite Nanette
Adieu, jusqu'au revâr.

(BAULON).

Cf. : L. Decombe *chans. pop. d'Ille-et-Vilaine*, p. 182.

(1) Crois. (2) — Croirai. — (3) Quoi. — (4) Fois.

LAMENTATIONS DE COMMÈRES

I

Ah ! ma pauvre coumère,
Nous arons (1) mal (2) année,
Faurra souvent veiller
Pour attendre nos maris
Qu'iront vâr leurs compères,
Nous resterons ici.

Refrain

Ah ! ma coumère ! ma coumère !
Ah ! ma coumère !

II

Quand y sont sis (3) à table
Tournent le dos au feu,
Ils tirent dans des pots,
Y beuvent à coups d'écuelles,
Aux rayons du graissot, (4)
A force de chandelles.

Refr.

III

Les poumiers de Savates
Y fait trop beau les vâr,
Les poumiers de Bourgeois
Et la menue Locard
Les poumiers de Dourdain
Ployent (5) jusque par terre.

Refr.

(1) Aurons. — (2) Mauvaise. — (3) Assis. — (4) Lampion à graisse. — (5) Plient.

IV

Y crient : Déchargez-nous,
Et on vous fera baire !
Les pipes et les barriques
S'en vont ben rencherdir (1),
Et les pilous (2) de poumes
Qui n'aront point de prix.

Refr.

V

Nos maris, ma coumère
Aront toujours trop bû,
Y s'assiront par terre
Et ne travaill'ront pus.
Faudra gauler les pommes
I's'en bairont le jus.

Refr.

(BAULON).

BONNE ANNÉE DE POMMES

I

La Bretagne et la Normandie
Ont éteu longtemps affligeu
De cherté et de maladie,
Mais Dieu les a récompenseu.
Dieu par sa main libérale
Leur a donné un grand régal.
Et pour adoucir leur ennui,
Une grande abondanc' de fruit.

(1) Renchérir. — (2) Pileurs.

II

Si tous les bois de Saint-Vincent
'Taient mis en tonneaux et en pipes,
Encore ne pourraient pas suffire,
Nous sommes obligés de le dire.
Venez, mes amis, cet hiver,
Boir' de mon cidre qui se perd.

. . . . . .

. . . . . .

III

Qui qu'a fait cette chansonnette ?
C'est un garçon novenciau (1),
Il a fait dresseu (2) sa couchette,
La tête auprès de son tonneau.
Il dormeut à son sommeil,
Il beuveut à son réveil,
Il a prins pour ses conducteurs
Cinq à six des meilleurs buveurs.

IV

I's ont fait provision pour baire
De nœuds d'échine de cochon
Et ainsi que des saucissons.
Et après des pommes cuites,
Et des châtaignes frites.

. . . . . .

En buvant du bouillon saleu
I's étaient tourjous altéreus.

(BAULON).

(1) ?. — (2) Dresser.

LA RONDE DES PILOUX[1] DE POMMES

I

Mon père il m'a marieue,
Vive le rossignol du gueu !
Il m'a donné un vieux grison,
Qui m'y bat, qui m'y tue *(bis)*.

II

Il m'a meneue conduir' charrue,
Vive le rossignol du gueu !
Je ne saveus ni piqueur (2) bœuf
Ni tenir la charrue *(bis)*.

III

Il a prins son cureau (3),
Vive le rossignol du reau (4) !
Il a prins son cureau,
M'a battue, ben battue *(bis)*.

IV

Ma, j'ai prins mon aiguillon,
Vive le rossignol mignon !
Ma, j'ai prins mon aiguillon,
Je m'y suis défendue *(bis)*.

V

Il m'a envoyeue fair' son lit,
Vive le rossignol joli !

(1) Pileurs. — (2) Piquer. — (3) Instrument pour nettoyer le soc de la charrue. — (4) Ruisseau.

Il m'a envoyeue fair' son lit,
De pleume ben menue (*bis*).

VI

Je li ai mis dessous sa tête,
Vive le rossignol des bêtes !
Je li ai mis dessous sa tête,
Une roche pointue (*bis*).

VII

Je li ai mis dessous son dos,
Vive le rossignol du reau !
Je li ai mis dessous son dos,
Le soc de la charrue (*bis*).

VIII

Je li ai mis dessous ses pieuds,
Vive le rossignol des preus (1),
Je li ai mis dessous ses pieuds,
Un bougan (2) de la rue (*bis*).

IX

Le vieux grison en s'y couchant,
Vive le rossignol des champs !
Le vieux grison en s'y couchant,
Il s'est casseu la tête (*bis*).

X

Attrapp', attrapp', mon vieux grison,
Vive le rossignol mignon !

(1) Prés. — (2) Pavé ?

Attrapp', attrapp', mon vieux grison,
Attrapp', ce sont des prunes *(bis)*.

XI

El's ne sont pas de perdrigeon,
Vive le rossignol mignon !
El's ne sont pas de perdrigeon,
El's sont un peu plus dures *(bis)*.

XII

Si n' sont pas mur's el's muriront,
Vive le rossignol mignon !
Si n' sont pas mur's el's muriront,
Ou resteront tourjous dures *(bis)*.

XIII

Ça t'apprendra, mon vieux grison,
Vive le rossignol mignon !
Ça t'apprendra, mon vieux grison,
A caresser les filles *(bis)*.

XIV

Ça n'appartient qu'aux jeun's garçons,
Vive le rossignol mignon !
Ça n'appartient qu'aux jeun's garçons,
Qui ont la barbe fine *(bis)*.

(Pays de BAULON).

LA CHANSON DES SCIEURS DE LONG

I

Y a-t-il des gens pus drôles
Elanlas, parmadet.
Ditongas, sistombret,
Y a-t-il des gens plus drôles
Que les scieurs de long? *(bis)*.

II

I's s'assisent (1) sur leurs billes
Elanlas, parmadet,.....
I's s'assisent sur leurs billes
Pour scier du chevron. *(bis)*

III

La maîtresse va les var :
Elanlas, parmadet.....
La maîtresse va les var :
— Travaillez mes garçons ! *(bis)*

IV

Nous arons (2) de l'ouvrage,
Elanlas, parmadet,.....
Nous arons de l'ouvrage,
Pour toutes les saisons. *(bis)*

(1) S'assoient. — (2) Aurons.

V

Nous irons voir nos femmes
Elanlas, parmadet,.....
Nous irons voir nos femmes
Tous ceux qui en aront. *(bis)*

VI

Y a qu' le petit Pierre,
Elanlas, parmadet,.....
Y a qu' le petit Pierre
Mais nous le marierons. *(bis)*

VII

Avec la p'tite Fanchette,
Elanlas, parmadet,.....
Avec la p'tite Fanchette,
Elle est faite à son goût. *(bis)*

VIII

Lui a fait de la soupe
Elanlas, parmadet,.....
Lui a fait de la soupe
De la soupe à l'oignon. *(bis)*

IX

La soupe ell' n'est pas cuite,
Elanlas, parmadet,.....
La soupe ell' n'est pas cuite,
Mais les oignons sont bons. *(bis)*

(Pays de BAULON.)

L'AMANT QUI REGRETTE SA BELLE

I

— Ce soir à la promenade,
Ma maîtresse y vienderez-vous ?
— Oh ! nenni ! Oh ! non ! dit-elle,
Je n'irai point seule ô (1) vous.

II

— Il en est ben venu d'autres
Qui 'taient pus belles que vous
Qui 'taient pus belles à la lune
Que vous n'êtes au clair du jour.

III

— Qui c'est ces petites sottes,
Qui hasardent leur beauteu ?
Mais pour ma j'en ai jureu
Et je veux la conserveu.

IV

— Taisez-vous, petite sotte,
Je vous aie vue l'autre jour
Dedans le bois de la Motte,
Votre aimant auprès de vous.

V

— Que voulez-vous donc en dire,
De mon aimant et de ma,
Il me parleut d'amourette,
Je li ai proumis ma fa. (2)

(1) Avec. — (2) Foi.

VI

— Oh ! dites-ma donc la belle,
Dites-ma donc votre nom,
— Cœur de Rose je m'appelle,
Blanche Rose c'est mon nom.

VII

— Cœur de Rose et Blanche Rose !
Oh ! que tu m'est cher vendue !
Tu m'y coutes double par double
La monnaie de cent écus !

VIII

Cent écus n'est pas grand chose,
Pas comme ce que j'ai perdu :
J'ai perdu vêpres et grand messe,
Ma maîtresse que je n'ai pas eue.

(MAXENT, BAULON)

LA BELLE PERDUE

I

La belle va-t-au jardrin d'amour *(bis)*
C'est pour y passer la semaine
Laridondon, Laridondaine.

II

Son père i' la cherche partout *(bis)*
Et son amant qui est en peine,
Laridondon, Laridondaine.

III

— Berger, berger, tu n'as point vu *(bis)*
Ici passer la beauté même?
Laridondon, Laridondaine.

IV

— Oh, si ! oh si ! je la z-ai vue, *(bis)*
Elle est là-bas dedans la plaine,
Laridondon, Laridondaine.

V

Qui dans sa main tient un-z-oiseau *(bis)*
A qui qu' la belle racont' ses peines,
Laridondon, Laridondaine.

VI

— Petit oiseau qu' tu es t'heureux *(bis)*
D'être entre les mains de ma belle,
Laridondon, Laridondaine.

VII

Et moi qui suis son anmoureux *(bis)*
Ah ! je n' peux pas m'approcher d'elle !
Laridondon, Laridondaine.

VIII

Faut-il être au proch' du rosier, *(bis)*
Sans y pouvoir cueillir la rose,
Laridondon, Laridondaine.

(PLELAN).

YVONNE ET LE MARINIER

I

Yvonne elle est assise
Dessus l'bord de la mer
En pensant à son gage,
A l'anneau d'son aimé.

Refrain :

Et tirlonfa,
Fa de la mi fa
De la sol fa
La mi ré ut.

II

En pensant à son gage,
A l'anneau d'son aimé.
Son anneau était large
A la mer est tombé.

Refr.

III

Son anneau était large
A la mer est tombé.
Sur le bord du rivage,
Un marinier chantait.

Refr.

IV

Sur le bord du rivage
Un marinier chantait,

LE MOINE PIPÉ

I

C'était un petit moine
Qu'on ne savait pas son nom,
Une jeune et jolie dame
En savait ben le nom,
Elle lui dit : Mon bel ami,
Mon beau François,
Mon petit frère,
Mon frère Nicolas,
Viens ce soir dans ma chambre,
Avec ma tu souperas.

II

Le pauvre moine
Il n'a pas manqué,
Et chez la dame
Tout droite s'en est allé.
Elle lui dit : Mon bel ami,
Mon beau François,
Mon petit frère,
Mon frère Nicolas,
Jette tes habits à bas,
Avec ma tu coucheras.

III

Le pauvre moine,
Son habit il jeta,
La jeune jolie dame
Dans son coffr' l'enferma,

Elle lui dit : Mon bel ami
Mon beau François,
Mon petit frère,
Mon frère Nicolas,
Saute donc par la fenêtre
J'entends mon mari en bas !

IV

Le pauvre moine,
Par la fenêtre il sauta
Dessus une pierre
Son estomac il cassa.
Elle lui dit : Mon bel ami,
Mon beau François,
Mon petit frère,
Mon frère Nicolas,
Compte les chevill's de la porte
Tu sauras comben y en aura.

V

— Ma bonne Dame,
Rendez-ma mon argent
Que je m'en retourne
Tout droite à mon couvent.
Elle lui dit : Mon bel ami,
Mon beau François,
Mon petit frère,
Mon frère Nicolas,
Je t'en donnerai ben la bourse
Mais l'argent tu l'auras pas,

VI

— Ma Bonne Dame,
Rendez-ma donc mes draps,
L'habit de moine
A vous n'appartient pas.
Elle lui dit : Mon bel ami,
Mon beau François,
Mon petit frère,
Mon frère Nicolas
Je les ferai peindre (1) en rouge,
Mon mari les portera.

VII

Le pauvre moine
A son couvent s'en va
Et à ses frères
S'en fut conter cela.
Ils lui ont dit : Mon bel ami,
Mon beau François,
Mon petit frère,
Mon frère Nicolas,
Que Dieu bénisse la Dame,
Mais ta, tu goberas. (2)

(BAULON).

Cf. : Ad. Orain : *chans. pop. de la Haute-Bretagne*, p. 65.

(1) Teindre. — (2) Seras battu.

LE GAS QUI NE VEUT PAS SE MARIER

I

Tourjous ma mère me tourmente,
Me dit que faut me marieu,
Ma qui n'a pas cor eu d'amante,
Coument donc faire à y penseu ?

Refrain :

— Tous vos discours sont bons, ma mère,
Les écoutera qui voudra,
Mais ma je ne m'en soucie guère,
Nous mettons point dans l'embarras !

II

— Tu y prenderas une femme.
Qui t'aimera ben tendrement,
Qui te tiendra la porte ouverte
De la maison en arrivant.

Refr.

III

— Au bout de neuf mois on d'vient père,
On a des enfants sus les bras.
Cet état-là n'me convient guère
Ma qui n'aim' point les embarras.

Refr.

IV

— Hélas ! mon fils ne sais-tu pas
Qui dit : Aid'ta, le ciel t'aid'ra ?
Hélas ! mon fils, vit', marie-ta,
Tu ne t'en repentiras pas.

Refr.

V

— Etant marieu, 'tant enchaineu,
On a tourjous l'air chagrineu ;
J'aime ben mieux baire un' bouteuille
Et prend' ma tasse de cafeu.

Refr.

(RENNES).

LA CEINTURE

I

Vous, jeunes fill's à marier,
Prenez garde d'être attrapées,
Les garçons qui vienn'nt vous parler,
Ne cherchent qu'à vous attraper.

Refrain :

C'est le lien, le lien,
C'est le lien qui lie.

II

Ils vous prennent par votre main,
Ils vous montent sur les pieds,
Vous disent tout bas dans l'oreille :
— La belle, voudrais-tu m'aimer ?

Refr.

III

— Ah ! comment vous aimerais-je ?
Vous ne m'avez rien donné !
Donnez-moi la ceinturette
Qui est à votre côté.

Refr.

IV

— Comment vous la donnerais-je ?
Vous n'oseriez la porter.
Vous la porteriez à la messe :
Ma mère la reconnaîtrait.

Refr.

V

Vous amèneriez la guerre
Où elle n'a jamais été.
Je tiens à la conserver,
J'aim' ben mieux n' point vous aimer !

Refr.

(BAULON).

ON CHERCHE UN MARI SANS PAREIL

I

Maman voudrait me donner un mari
Je veux le choisir à ma guise,
J' veux en avoir un qui sait ben m'obéî,
Je n' veux point lui être soumise,
Car j'en ai vu dans c' pays-ci
Que les femm's les font ben obéî.
Si je n'en ai pas un comm' ça,
Non, maman je n' me marierai pas !

II

Si quelquefas il m'y prendrait envie
D'y visiter quelques coumères
Je veux que mon mari vienne me qu'rî (1)
Qu'il mette le genou en terre,
En me disant : Mon p'tit tendron
Vous plairait-y de v'nir à la maison ?
Ah ! j'en veux un qui soit comm' ça
Ou ben je ne me marierai pas !

III

Si quelquefas (2) par un jour de biau temps,
Je voulais aller à la danse,
J' veux qu' mon mari me garde les enfants
Qu'il aye de la vigilance ;
Je veux qu'il lave les drapiaux (3)
Et que ça soye fait comme il faut.
Y m'en faut un qui soye comme ça
Ou sans ça je ne me marierai pas !

IV

Pour avoir un mari comme cela,
Faudra faire cent lieues à la ronde ;
Pour avoir un mari si bobia (4)
Faudra ben fair' le tour du monde,
J'ai biau tourner, j'ai biau virer
De c'moitieu (5) je suis ben ennuyée.
Si je n'en trouve pas un comm' ça,
Non, maman, je n' marierai pas !

(MAXENT).

(1) Quérir, chercher. — (2) Fois. — (3) Langes. — (4) Bête. — (5) Métier.

DEUX MARIS POUR UNE FEMME

I

Dès le soir de mes noces
M'y vint un mandement
C'est d'aller à la guerre
Servir le roi puissant.

II

Ma tant jolie maîtresse,
Ne faisait que pleurer,
Je n'savais comment faire,
Pour la reconsoler.

III

— Ma tant jolie maîtresse,
Ne pleurez va point tant,
Le congé militaire,
Ne dure que deux ans !

IV

La campagne fut longue,
Elle a duré sept ans.
Ma tant jolie maîtresse
A fait un autre aimant.

V

Il s'en fut chez l'hôtesse
Demande logement.
— Logerez-vous ce soir
Un militair' passant ?

VI

— Tant brave militaire
Nous n'pouvons vous loger
Notre fille s'y marie
Nous somm's embarrassés.

VII

Pose sa valise à terre
Son or et son argent :
— Vous logerez ce soir,
Militaire, en passant.

VIII

Tous les gens de la noce,
Buvaient à sa santé.
Il en a pris un verre,
Il les a salués.

IX

Au milieu de la table,
Au milieu d'ses cousins,
Madame la mariée
Avait le verre en main.

X

— Faudra tirer aux cartes,
Aux cartes ou aux billets,
Qu'aura la mariée
Ce soir à ses côtés,

XI

— Brav' militair' de guerre,
Ne vous en fâchez-pas ;
Ce soir la mariée
Ne vous appartient pas.

XII

— Je suis soldat de guerre,
En congé absolu ;
Avant d'êtr' militaire,
Sa foi j'avais reçu.

XIII

— Mon mari il est mort,
J'en ai oui parler,
J'en ai reçu des lettres
Et sa mortalité.

XIV

J'ai fait dire des messes,
Des services chantés,
Et deux ans, dit la belle,
Le deuil j'en ai porté.

XV

— Où sont-ell's donc tes bagues,
Tes jolies alliances
Dont je t'avais fait gage
Y a ce soir sept ans ?

XVI.

— Ell's sont dedans mon coffre,
Dans mon coffr' renfermées ;
Ah ! si tu veux les voir,
Tiens en voilà la clef.

XVII

La bell' s'est écriée :
— Douce Vierge Marie,
J'ai été sept ans veuve,
Ce soir, j'ai deux maris !

XVIII

Tous les gens de la noce
En fur'nt ben étonnés,
Disant : — Rendez les gages
Au nouveau marié!

XIX

— Oh ! prends va donc mon sac
Et ma boîte à congé,
Va-t-en faire compagne,
Après je te la donnerai.

XX

Donnez-vous bien d'agarde
Garçons à marier ;
N'allez point à ces veuves
De peur d'être trompés.

XXI

Allez à ces fillettes
Quelles soient belles ou pas belles
Allez et m'y croyez,
Au moins vous les aurez.

BAULON).

Cf. : *Revue des Traditions populaires*, t. II, p. 68.

LA BELLE TROMPÉE

I

— Ma Joséphine, que tu es malheureuse,
Tu ne sais pas ce que l'on dit de ta ?
On dit partout
Las ! que tu n'es pas sage,
D'avoir passé la nuit avecque ma.

II

— Mon bel aimant, tu connais ma misère,
Oh ! je t'en prie, ne la découvre pas,
Je m'en irai
Quelques jours chez ma tante (1)
En attendant ce triste avènement.

(1) Var. : Mère.

III

Oh ! je sais ben où j'ai fait la sottise,
Dessous l'ormeau en gardant mes troupeaux.
Oh ! je sais ben
Où j'ai fait la bêtise
Je m'en répend, à présent n'est pus temps.

IV

Ma Joséphine, j'ai un voyage à faire,
J'apporterai, oh ! de ces beaux rubans,
J'apporterai
De ces belles collerettes,
Tu deviendras aussi belle qu'avant.

V

— Je ne veux point de tes bell's collerettes,
Ni aussi que de tes beaux rubans,
J'aimerais mieux
Que tu m'y ferais femme.
Pour mon honneur, celle de mes parents.

VI

— Ma Joséphine, tu n'es pas assez riche,
Cor que tu sois d'une bonne maison.
— Comm' j'étais fille
Tu m'as rendue nourrice.
Tu ne m'en sais aucune obligation.

(BAULON).

PRENEZ GARDE AUX BERGÈRES

I

Bergère assise dessus l'herbette,
Dessus le bord du grand chemin,
Un quevalier enfin
Voyant l'éclat de son joli visage
Un quevalier enfin
Lui offrit son tendre bien.

II

— La belle, si tu voulais,
J'ai cinq cents francs
Dans une bourse
Si tu voulais m'aimer
Je te les donnerais
Et je t'épouserais.

III

— Monsieur, c'est un bon bien
Vous pouvez le dire ;
Vous pouvez vous en dédire :
On voit bien à vos yeux
Que vous n'êtes qu'un trompeux
Vous êtes trop vite amoureux.

IV

Le garçon mit le pied à terre
Tout en faisant ses embarras ;

Il attachit son cheval
A la barrière d'une hâ (1)
Croyant ben caresser
Cette tant jolie beauté.

V

La fille fut prompte et hardi,
Elle s'est approchée du cheval
A mis le pied dans l'étrier,
Adroitement comme un quevalier
Donnit le coup de l'éperon
Comme un maître dragon.

VI

— Où vas-tu, la belle, sans malice ?
Dit le galant en soupirant,
Rends-moi mes cinq cents francs,
Mon beau manteau et ma valisse.
Rends-moi mes cinq cents francs,
C'est tout mon bien valant.

VII

— Restez, beau galant, dans ma place,
Vous serez un fort bon ouvrier
Mon maître a de bon bien
Il vous nourrira bien
Vous nourrira de pain et de fromage
Du lait et du pain bis pour vous rafraîchî.

(1) Haie.

VIII

— Oh ! que les filles ont de malice !
Dit le garçon en soupirant,
Elles m'ont pris mes cinq cents francs,
Mon beau manteau et ma valisse.
Oh ! maudit soit l'amour
Qui m'a joué ce vilain tour !

(BAULON).

LE GALANT REFUSÉ

I

Voulez-vous entendre, filles et garçons,
Une nouvelle chanson ?
Nous vous la dirons
Cette chansonnette nouvelle,
C'est d'une bergère de Rennes.

II

Elle est à gardeu ses moutons,
Sur ces montagnes,
Dans ces vallons,
A l'ombre dessous une alise,
Filant sa quenouille gentille.

III

Par là passit un beau monsieur,
Un gentilhomme,
Un chevalieu,
— A ma main blanche, touche ma blonde,
Je t'emmeunerai dans le monde !

IV

— A vous, monsieur, n'appartient pas
Mettre vos qualités si bas,
Je suis la fille
D'un pauvre homme,
Et vous, monsieur, qu'êt's un rich'homme.

V

— Ah ! monsieur, c'est votre plus court,
C'est d'y retourneu à la cour,
Vous trouverez
Ces demoiselles,
Qu'ont des rubans et des dentelles.

VI

— Hélas, la belle, j'aime ben mieux,
Vos biaux regards et vos biaux yeux,
Cent fois plus belle
Qu' ces demoiselles,
O leurs rubans et leurs dentelles

VII

— Ah ! monsieur, nous en voyons tant
Ah ! de ces jeunes courtisans,
Qui s'y promènent,
Par dedans Rennes,
Pour s'y moquer des bergerettes.

(BAULON).

L'AMOUREUSE DE QUINZE ANS

I

Je suis lassée d'être fille,
Je ne le suis qu'en regrettant.
Toutes les filles de ce pays,
Oh ! qu'elles badinent !
Elles vont disant à quinze ans :
M'y faut un aimant !

II

— Taisez-vous, petite sotte,
Vous n'avez pas cor quinze ans,
Ah ! croyez-ma, soyez sage,
A votre âge ;
Et quand vous aurez vingt ans
Sera temps.

III

— Peut-être que je serai morte,
Avant l'âge de vingt ans ;
Mon bel aimant qui m'attend
M'a dit : Ma Rose,
Je serai ton fidèle aimant,
Assurément.

IV

— Le bel aimant qui vous parle,
On dit qu'i' se rit de vous.
Et que c'est par badinage,
Qu'il entretient ce langage.
Dans l'amour, y a des détours,
Méfiez-vous ! (1)

(1) Var. : Figurez-vous.

V

— Ce n'est point par badinage,
Qu'on entretient ce langage ;
Ah ! il m'a donné un gage,
De mariage.
Je l'ai gravé dans mon cœur
Mais tout à l'heure.

VI

— Taisez-vous, petite sotte,
Je vous f'rai mettre au couvent.
Tu marcheras en diligence
Avec prudence,
Parler ô ces pauvres sœurs,
Mais tout à l'heure !

VII

— Pour aller avec ces nonnes,
Maman, il faut de l'argent,
Maman, donnez-ma la somme,
Avec un homme !
Vous rendrez mon cœur pus content
Qu' d'aller au couvent !

VIII

— Maman, voilà donc la route,
Cell' qui conduit au couvent ;
Mais pour ma voici la mienne,
Chos' certaine,
Mon aimant m'attend là-bas,
Et ma j'y vas !

(*MAXENT*).

L'AMOUREUX QUI MANQUE A SON DEVOIR

I

— Mon bel aimant venez à d' c' sar, (1)
Mon papa ne sera pas là.
Le bel aimant n'a point manqueu
Tiderala, tidera lalaire,
Le bel aimant n'a pas manqueu,
Le soir, après soupeu.

II

— Mon bel aimant, dépouillez-vous
Dans mon lit couchez-vous.
Le bel aimant n'a point manqueu
Tiderala, tidera lalaire,
Le bel aimant n'a point manqueu,
Dans le lit s'est coucheu.

III

La nuit passit et le jour vint
Sans qu'il lui parlit de ren,
Et quand ce fut le matin jour,
Tiderala, tidera lalaire,
Et quand ce fut le matin jour,
Il lui souhaita le bonjour.

IV

— Je me moque de votre bonjour
Vous n'aurez pas mes amours.

(1) Ce soir.

Il dit : Si j'ai manqué à mon devar,
Tiderala, tidera lalaire,
Si j'ai manqué à mon devar,
Je reviendrai ce sar.

V

— Je ne veux point de ta ce sar,
Tu ne sauras point mon savar
Tant qu' tu étais dedans le lit,
Tiderala, tidera lalaire,
Tant qu' tu étais dedans le lit,
Il fallait jouir de la peudrix.

(MAURE).

LES TROIS GALANTS

I

Dans la Basse-Bretagne
Du pays d'où qu' j'étais *(bis)*
Y avait trois beaux galants,
Sont amoureux de mai. (1)

Refrain :

Dort-il, dort-il, putt, putt,
Dort-il, dort-il, putt ma fai !
Oh vère, boun Dai, oh chis ma fai !
Oh ! qu'il a de l'amour pour mai !

(1) Moi.

II

Y en a un le fils d'un comte,
Et l'autre le fils d'un rai (1) *(bis)*
Et l'autre le fils d'un prince,
C'est celui-là que j'aimais.

III

Il aveut une bague
Y m'la passit au dai (2) *(bis)*
Et il m'a dit : ma fille,
Ce que j'ai, c'est pour tai.

IV

Mon père a vu la bague,
En peine qui me hantait (3) *(bis)*
— Mon père, c'est un beau prince,
Qu'est amoureux de mai.

(MAURE, BAULON)

ROBIN

I

Robin a une chèvre
Toujours la queue lui lève :
El' n' la rabattra point,
Ma mère, ma bonne mère
El' n' la rabatt'ra point,
Ma mère je veux Robin.

(1) Roi. — (2) Doigt. — (3) Fréquentait.

II

Robin a deux chevaux
Toujours la queue en haut,
La jument et l' poulain,
Ma mère, ma bonne mère,
La jument et l' poulain,
Maman, je veux Robin.

III

Robin a une huche
Où les souris y druchent, (1)
Les rats en ont la fin,
Ma mère, ma bonne mère,
Les rats en ont la fin,
Maman, je veux Robin.

IV

Robin a un bonnet
Qu'est tout percé de vers
Les poués (2) cour'nt par-dessus,
Ma mère, ma bonne mère
Les poués courent par-dessus,
De Robin je n' veux pus.

(BAULON).

Cf. : L. Decombe : *Chans. pop. d'Ille-et-Vilaine*, p. 116.

(1) S'amusent. — (2) Poux.

MAUVAISE RENCONTRE

I

Le petit bonhoume
S'en va-t-au marcheu,
C'est pour du tabac acheteu,
C'est pour son usage,
Et aussi de l'eau de vie
Pour son petit ménage.

II

Dans son chemin a rencontreu
Quatre bon gas se proumeneu
— Vous avez de l'eau de vie,
Et du tabac de contrebande?
Vous serez bon à ramasseu,
Vous en payerez l'amende.

III

Le bonhoume a dit qu' c'était bon,
Le bonhoume a prins son bâton,
Il les a ben fait danseu
Tous les quat' ensemble.
Ils les a tant fait danseu
Qu'ils avaient mal aux jambes.

IV

— Ramassez votre eau de vie
Et votre bout de carotte,
Remettez-le ben promptement
Au fond de votre hotte!

— Et vous, allez vous en n'aller,
Car sur votre route
Soyez-en ben assurés
Vous n'y trouverez pas la goutte.

(BAULON).

L'AVENTURE DE JOSÉPHINE

I

Quand Joséphine va au marcheu,
C'est pour des cerises y ach'teu. *(bis).*

Refrain :

Comme ci, comme ça,
Joséphine est comme ça,
Avec son petit tablieu blanc
Pour cacher son p'tit accident.

II

Dans son chemin a rencontreu
Son bel aimant se promeneu. *(bis).*

Refr.

III

— Savez-vous ce qu'on dit partout?
Que je suis enceinte de vous. *(bis).*

Refr.

IV

— Si tu es enceinte de ma,
C'est ben par ta bêtise, da. *(bis)*.

V

Car je t'aveus toujour ben dit
Que tu ne m'aurais pas pour mari. *(bis)*.
Refr.

VI

— Si je ne t'ai pas pour mari,
Donne ma quelque chose, dis. *(bis)*.
Refr.

VII

Donne ma cinq à six cents francs
Pour nourrir la mère et l'enfant. *(bis)*.
Refr.

VIII

— Cinq à six cents francs! c'est beaucoup
Pour un tailleur de pierres ! *(bis)*.
Refr.

VIV

Cinquante écus c'est ben assez
Pour m'être si peu ameusé ! *(bis)*.
Refr.
(MAXENT).

LE JALOUX ET SA FEMME

I

— Morbleur et ventrebleur !
Ah ! dis-moi donc, Marion,
Où étais-tu donc allée
Que je t'ai tant appelée ?
Morbleur !

II

— Mon Dieu, mon doux ami,
Je n'étais point en allée,
J'étais dans mon lit couchée
Mon Dieu !

III

— Morbleur et ventrebleur !
Ah ! dis-moi donc, Marion,
Qui c'tait ce grand queval (1)
Qui 'tait dans notre étable ?
Morbleur !

IV

— Mon Dieu, mon doux ami
Ce n'était point un grand qu'val
C'était l'ombr' de notre vache,
Mon Dieu !

(1) Cheval.

V

— Morbleur et ventrebleur !
Ah ! dis-moi donc, Marion,
Que c'était-y cett' grand' botte
Qui 'tait derrière notr' porte ?
Morbleur !

VI

— Mon Dieu, mon doux ami,
C' n'était point une grand' botte,
C'était l'ombr' de not' porte,
Mon Dieu !

VII

— Morbleur et ventrebleur !
Ah ! dis-moi donc, Marion,
Qui c'était-y c' grande épée
Qu'était dans la ch'minée ?
Morbleur !

VIII

— Mon Dieu, mon doux ami,
Ce n'était point une épée,
C'était l'ombr' de ma qu'nouille
Mon Dieu !

IX

— Morbleur et ventrebleur !
Ah ! dis-moi donc, Marion,
Qui était cette barbe nare (1)
Couchée ô ta hier au sar ?
Morbleur !

(1) Noire.

X

— Mon Dieu, mon doux ami
C' n'était point un' barb' nare,
C'était ma sœur Victoire.
Mon Dieu !

XI

— Morbleur et ventrebleur !
Ah ! dis-moi donc, Marion,
Qui croirait qu' ta sœur Victoire
Arait eu la barbe si nare ?
Morbleur !

XII

— Mon Dieu, mon doux ami,
C'était ma sœur Hélène
Qu'ô les mûres elle s'est teinte,
Mon Dieu !

XIII

— Morbleur et ventrebleur !
Ah ! dis-moi donc, Marion,
Si entre Mars et Féverieu
Y a des mûres au mûrieu ?
Morbleur !

XIV

— Mon Dieu, mon doux ami,
Dans l' jardrin de mon père
Y en a été comme hiver,
Mon Dieu !

XV

— Morbleur et ventrebleur !
Ah ! dis-moi donc, Marion,
Un dimanche la matinée
Tu devrais ben m'y m'ner,
Morbleur !

XVI

— Mon Dieu, mon doux ami,
Il a passé des grinettes
Qui les ont mangées mur's et vertes.
Il a passé des femm's enceintes,
Ah ! qui les ont tout's atteintes.

(*SAINT-THURIAL, BAULON*).

Cf. : Lambert : *Chans. pop. du Languedoc*, t. II, p. 301 ; J. Daymard : *Chants pop. de Quercy*, p. 92.

LA MOQUEUSE

I

C'est trois garçons ben drôles,
S'en r'venant du pays bas,
Dans leur chemin ont rencontré
Une fillette
Qui leur cœur elle a charmé
Par amourette.

II

Le pus jeun' de ces drôles
Lui a dit en souriant :
— La bell', donne-ma un baiser,
Sur votre bouche
En attendant le moment
Que j' vous épouse.

III

— Non, monsieur, un baiser
N' vous s'ra point accordé,
J' commence à m'aviser
De vos finesses ;
Vous avez femme et enfants
Dedans Marseille (1).

IV

— Ah ! Marseille, la jolie ville !
C'est un joli port de mer !
Je quitterai ce port de mer,
Aussi Marseille
Je m'y rendrai amoureux,
De vous, la belle !

V

— Ce pays-ci n'est que des landes,
Monsieur, vous vous y plairiez pas
— Si les montagnes et les vallons
Etaient de fonte,
La belle, je vous aimerais mieux
Que tout le monde !

1) Var. : Melesse.

VI

— De fonte, mon cher aimant
De fonte ils ne seront point,
Car le soleil ne les fond point,
Cor (1) moins la lune,
Tout garçon à marier
Cherche fortune.

(MAURE).

LA BOUDEUSE

I

— Ah ! dites-ma donc, la belle,
Où est votre père ?
— Allez !
Mon père est mort y a longtemps
Aussi ma mère
Et tous mes proches parents
Je n'ai qu'un frère.

II

— Ah ! dites-ma donc, la belle,
Où est votre frère ?
— Allez !
Il est là-haut, il est là-bas
Courir la biche ;
J'entends les chiens s'écrier :
La biche est prise !

(1) Encore.

III

— Ah ! dites-ma donc, la belle,
Où sont vos moutons ?
— Allez !
Il sont là-haut, ils sont là-bas ;
Parmi ces landes
Laissez-les tourjous courir
La lande est grande.

IV

— Ah ! dites-ma donc, la belle,
Votre lit est-y
Ben grand ?
— S'il est petit il n'est pas grand,
A la mesure.
Et allez donc vous faire fout'
A l'aventure !

(MAURE).

LE SOLDAT LIBÉRÉ

I

Lonlanla lirlaliré,
Nous n'irons plus aux guerres
Lonlanla lirlaliré,
Nous y avions trop été. *(bis)*

II

Lonlanla lirlaliré,
J'y ai trois coups de lance
Lonlanla lirlaliré,
Qu'un Anglais m'a portés. *(bis)*

III

Lonlanla lirlaliré,
J'en ai un dans la tête
Lonlanla lirlaliré,
L'autre dans un côté. *(bis)*

IV

Lonlanla lirlaliré,
Et l'autre dans le cœur
Lonlanla lirlaliré,
Je crois que j'en mourrai. *(bis)*

V

Lonlanla lirlaliré,
Si l'on voit que j'en meure
Lonlanla lirlaliré.
On me f'ra confesser. *(bis)*

VI

Lonlanla lirlaliré,
De quoi me confess'rai-je ?
Lonlanla lirlaliré,
Je n'ai jamais péché. *(bis)*

VII

Lonlanla lirlaliré,
J' n'ai point embrassé filles
Lonlanla lirlaliré,
Ah ! sans qu'ell's le voulaient. (*bis*)

VIII

Lonlanla lirlaliré,
Y a qu' ma mie Jeannette
Lonlanla lirlaliré,
Encore elle le voulait. (*bis*)

IX

Lonlanla lirlaliré,
Si c'est un fils qu'ell' porte,
Lonlanla lirlaliré,
Il sera grenadier. (*bis*)

X

Lonlanla lirlaliré,
Il portera les armes
Lonlanla lirlaliré.
Que son père il portait. (*bis*)

LES AMANTS MORTS

I

Un chasseur qui toujours chasse,
Qui s'en va-t-au bois chassant, (*bis*)
Les perdrix par les bruyères,
Qui s'en va-t-au bois chassant,
Les perdrix parmi les champs.

II

Il a trouvé deux aimants
Morts sur la verte bruyère, (*bis*)
Il a trouvé deux aimants
Tous deux morts en s'entraimant.

III

Nous faut les faire enterrer
De peur des bêtes sauvages, (*bis*)
Nous faut les faire enterrer
De peur qu'ils s'raient dévorés.

IV

Je plac'rai un mot d'écrit
Sur l'écorcelage de l'arbre, (*bis*)
Afin que tous les passants
Prieraient Dieu pour ces aimants.

REGRETS

I

On ne voit plus les bergers
Avec les bergèr's dans la plaine.
Oh ! qu'y a du changement,
Hélas ! depuis quelque temps !

II

Je ne regrette point le temps
Que j'ai passé avec elle,
Je ne regrette point le temps
Que j'ai passé en l'aimant.

III

Je ne regrett' que ma maîtresse,
C'était elle que j'aimais
La mort me l'a enlevée,
Nous voilà donc séparés.

LA FILLE INDISCRÈTE

I

En allant à la chasse,
A la chasse à l'amour,
J'ai rencontré Tristi
Assis dessous un houx.

Refrain :

— Ah ! si je vous prie de m'aimer
Me refuseriez-vous ?

II

— J'en aurais trop à faire,
Monsieur, retirez-vous,
Car j'aperçois ma mère
Qu'arrive en grand courroux.

Refr.

III

— Qu'aperçois-je, ma fille !
Un homme à vos genoux !
— Ma mère, c'est un garçon
Qui me parle d'amour.

Refr.

IV

— Je ne veux pas, ma fille,
D'hommes à vos genoux.
— Ma mère, à mon âge,
Que faisiez-vous ?

Refr.

V

— D'un regard sévère
Je les renvoyais tous.
— Ma mère, à mon père
Que faisiez-vous ?

Refr.

VI

— Ça n'est point vos affaires,
Mam'zelle, taisez-vous ;
Je n'veux point, j'espère.
Qu'on vous parle d'amour.

Refr.

(SAINT-THURIAL, BAULON)

LE CURÉ ET SA SERVANTE

I

D'où donc vous en rev'nez-vous,
Monsieur le Curé ?
— Je m'en reviens du marcheu,
Julie, eh ! ma Julie !
Je m'en reviens du marcheu,
Ma petite Julie.

II

— Que m'avez-vous apporteu,
Monsieur le Curé ?
— Des souliers pour y danseu,
Julie, eh ! ma Julie !
Des souliers pour y danser
Ma petite Julie !

III

— Quand donc que vous m' les donn'rez,
Monsieur le Curé ?
— Quand tu auras ben travailleu,
Julie, eh ! ma Julie !
Quand tu auras ben travailleu,
Ma petite Julie,

IV

— Que faudra-t-il donc faire,
Monsieur le Curé ?

— Il faudra coudre et fileu,
Julie, eh ! ma Julie !
Il faudra coudre et fileu,
Ma petite Julie.

V

— Coudre et fileu ! J' m'y lass'reu,
Monsieur le Curé !
— J' te mettrai à te n'alleu,
Julie, eh ! ma Julie !
J' te mettrai à te n'alleu,
Ma petite Julie.

VI

— Si je m'en vas je mourreu,
Monsieur le Curé !
— Si tu meurs je t'enterrereu,
Julie, eh ! ma Julie !
Si tu meurs, je t'enterrereu,
Ma petite Julie.

VII

— Pour ma qu'est-c' que vous chant'rez,
Monsieur le Curé ?
— Requiescat in pace !
Julie, eh ! ma Julie !
Requiescat in pace,
Ma petite Julie.

(BAULON).

RANDONNÉE

I

Dans le jardrin de mon père,
Devinez, devina,
Dans le jardrin de mon père,
Devinez ce qu'il y a :
Il y a une ente, (1)
Comm' vous n'avez jamais vu ente,
L'ente est dans la hâ, (2) dans la hâ, dans la hâ,
L'ente est dans la hâ du jardrin.

II

Dedans cette ente-là,
Devinez, devina,
Dedans cette ente-là,
Devinez ce qu'il y a :
Il y a une branche,
Comme vous n'avez jamais vu branche,
La branche est dans l'ente,
L'ente est dans la hâ, dans la hâ, dans la hâ,
L'ente est dans la hâ du jardrin,

III

Dedans cette branche là,
Devinez, devina,
Dedans cette branche là,
Devinez ce qu'il y a :
Il y a un nid,
Comm' vous n'avez jamais vu nid.

(1) Jeune pommier greffé. — (2) Haie.

Le nid est de la branche,
La branche est dans l'ente, etc.

IV

Dedans ce nid-là,
Devinez, devina,
Dedans ce nid-là,
Devinez ce qu'il y a :
Il y a un œuf,
Comm' vous n'avez jamais vu œuf,
L'œuf est dans le nid,
Le nid est dans la branche, etc.

V

Dedans cet œuf-là,
Devinez, devina.
Dedans cet œuf-là,
Devinez ce qu'il y a :
Il y a un oiseau,
Comm' vous n'avez jamais vu oiseau,
L'oiseau est dans l'œuf,
L'œuf est dans le nid, etc.

VI

Dessus cet oiseau-là,
Devinez, devina,
Dessus cet oiseau-là,
Devinez ce qu'il y a :
Il y a de la plume,
Comm' vous n'avez jamais vu plume,
La plume est sur l'oiseau,
L'oiseau est dans l'œuf,
L'œuf est dans le nid, etc.

VII

De cette plume-là,
Devinez, devina,
De cette plume-là,
Devinez ce qu'on en fera :
On en fera une couitte, (1)
Comm' vous n'avez jamais vu couitte.
La couitte est de plume,
La plume est de l'oiseau, etc.

VIII

Dessus cette couitte-là,
Devinez, devina,
Dessus cette couitte-là
Devinez ce qu'on mettera :
On mettera une nonne,
Comm' vous n'avez jamais vu nonne.
La nonne est sus la couitte,
La couitte est de plume, etc.

IX

Avec cette nonne-là,
Devinez, devina,
Avec cette nonne-là,
Devinez ce qu'on mettera :
On mettra un moine,
Comm' vous n'avez jamais vu moine.
Le moine ô (2) la nonne,
La nonne sus la couitte,

(1) Couette. — (2) Avec.

La couitte est de la plume,
La plume est de l'oiseau,
L'oiseau est de l'œuf,
L'œuf est du nid,
Le nid est de la branche,
La branche est de l'ente,
L'ente est dans la hâ, dans la hâ, dans la hâ,
L'ente est dans la hâ du jardrin.

(Pays de BAULON).

LE BEAU CHANTEUR

I

Chez mon père j'étions trois filles,
Toutes les trois comm' ma,
Quand nous allions le sar,
Le sar à la veillée,
J'avions assurément,
Chacun' not' biau galant.

II

Le mien veneut m'y var,
Il y veneut le sar.
Les chiens de not' village
Sur li y crient tous :
N' l'ayant point connaissu,
Ils l'auraient ben mordu.

tance, et elle ne devint réellement tranquille que le jour où Richelieu la fit complètement démanteler.

C'est à son antique collège que je fus envoyé, aux débuts de ma carrière universitaire, il y a quelques quarante ans, comme professeur de mathématiques, dans l'édifice occupé aujourd'hui par une école primaire supérieure et qui constituait une aile de l'ancien château ducal. J'y trouvai une ville paisible, aimable, accueillante, centre de ravissantes excursions, entourée de campagnes pittoresques et riantes, séjour favorable entre tous à l'étude et à la rêverie.

La ville centrale, avec sa grande place irrégulière, ses vieilles maisons aux pignons aigus et aux toitures étagées, où s'entassent les encorbellements qui surplombent les ruisseaux, les lucarnes à auvents, les toits à épis, les gargouilles diaboliques et les niches à saints semble encore une cité du Moyen-Age.

Sur un rocher à pic, se dresse l'église Notre-Dame, dominant le pays. Cette ancienne chapelle du château fort, date du XIIIe siècle. Dans ces derniers temps, elle est devenue monument historique et elle a été complètement restaurée en 1877. Elle a conservé l'aspect militaire et féodal de la forteresse démantelée par Richelieu. Sa grosse tour carrée, terminée en plate-forme, ses tourelles en pointe, ses robustes contreforts et ses murs crénelés lui ont gardé son ancien caractère imposant et guerrier.

Près d'elle était encore, en 1867, dans les dépendances du château, outre le collège, le petit hôtel où le célèbre médecin Jobert, de Lamballe, venait chaque année se reposer pendant quelques semaines des fatigues de la capitale.

De la plate-forme crénelée entourant l'église, on jouit de tous les côtés d'une vue admirable et immense ; une magnifique promenade descendant le flanc opposé de la colline encadre de ses ombrages la petite place sur laquelle s'ouvre le joli portail latéral de cette église.

L'intérieur mérite une visite du voyageur. Il comprend une triple nef, un transept et un chœur élégant de trois travées, laissant voir de gracieuses voûtes ogivales, de curieux vitraux et de jolis faisceaux de colonnettes. Un des bas-côtés est fermé par une très originale porte en bois sculpté, ornée de statuettes, que surmonte un superbe et très ancien buffet d'orgues avec escalier.

En sortant par le portail de la grande nef, on découvre, au milieu d'une riche campagne, la vallée profonde, les fossés et les remparts plantés de beaux arbres et une partie de la ville dont les jardins s'étagent au pied des murs crénelés de l'antique chapelle.

Une pente rapide en descend à l'église Saint-Jean, dont la tour à balustrade et à clochetons se montre au-dessus de la place pittoresque de la Croix aux Fèves.

Dans le faubourg Saint-Martin, derrière le grand et superbe établissement des Haras, se détache sur le ciel un clocher octogonal revêtu d'ardoises et terminé par une flèche en zinc. C'est un antique prieuré fondé au XIe siècle, un des édifices les plus anciens de la Bretagne, devenu depuis l'humble église de Saint-Martin, qui offre au crayon de l'artiste un très curieux porche du XVIe siècle, dont la toiture en auvent est soutenue par des poutres sculptées.

A côté de la vieille église Saint-Martin, on montrait encore, vers 1866, les curieux restes d'un ancien couvent

d'Ursulines, transformé dès 1792 en prison par la municipalité républicaine de Lamballe.

A cette époque, on pressentait la chouannerie qui devait pendant si longtemps faire rage entre Lamballe et Moncontour. Lamballe, chef-lieu de district, était devenue un quartier général des autorités révolutionnaires, et dans sa prison s'entassaient tous les détenus que leur rang, leur nom, leur fortune ou leur position sociale désignaient comme suspects.

Parmi ceux qui devaient ainsi passer sous les verrous se trouva Marie-Victoire de Lambilly, comtesse de Mouëssan de la Villirouët. Elle nous a laissé de curieux mémoires, recueillis par le comte de Bellevue, son arrière-petit-fils, déposés aux archives nationales, puis révélés par le savant archiviste Lenôtre. Ce sont ces curieuses publications qui nous fournissent le sujet d'étude historique que j'ai l'honneur d'exposer devant vous. La comtesse le mérite, car tant d'héroïsme et de courage ne doivent pas tomber dans l'oubli.

Je ne sais ce qu'était la prison de Lamballe en 1793, mais ce que j'en vis en 1867 me parut fort triste, quoique pittoresque, fort réduit et fort délabré. Il paraît qu'on y était fort mal sous la Terreur, si l'on consulte les documents fournis par M. Lenôtre.

En effet, au rez-de-chaussée, on avait entassé le logement du geôlier, le père Cloteau, à côté trois cachots sombres, une chambre basse et un cabinet ; au premier étage, deux chambres et plus haut un vaste grenier sans cloisons.

Vingt-cinq personnes y auraient trouvé place, on y empila jusqu'à deux cent huit détenus, des femmes en

grande majorité, épouses, sœurs, mères ou filles d'émigrés ou d'autres signalés par leur nom ou un prétexte quelconque aux chefs du district.

Là se trouvaient enfermées les familles de tous les nobles du pays. On y entendait de ces noms bretons à résonnance roçailleuse et retentissante comme le ressac des galets. Il y avait dans cette prison des Daën-Kerménénan, des l'Estang de Troaëc, des Houdu de Villecadio, des Quintin de Kercadiou, etc., dit M. Lenôtre.

L'âme de cette petite colonie pénitentiaire était cette jeune mère de vingt-six ans, la comtesse de la Villirouët, dont nous venons de parler. C'était, disent ceux qui l'ont connue et admirée, une petite femme délurée, réfléchie pourtant, menue, alerte, rieuse et surtout très brave. Elle avait de beaux cheveux châtains, le menton rond, de grands yeux marrons au regard vif et profond, le nez et le front semés de quelques taches de rousseur, et une physionomie pétillante d'intelligence.

Elle adorait son mari, de treize ans plus âgé qu'elle. Emigré de février 1792, le comte de Villirouët avait rejoint l'armée des princes, tandis que sa femme se réfugiait à Lamballe, chez une vieille parente, Mme de Caradeuc de Keranroy. C'est là qu'on l'arrêta, un beau matin. Le 12 octobre 1793, elle fut écrouée aux Ursulines et arrachée à ses enfants.

Son emprisonnement la stupéfia et la rendit furieuse ; elle se croyait en sûreté, sachant que les habitants de Lamballe n'étaient guère fanatiques que par peur et que si parfois quelques ivrognes, après boire, allaient chanter sous les fenêtres de la prison la *Carmagnole* ou le *Ça Ira*, c'était uniquement pour se donner un reflet de civisme et plus par poltronnerie que par férocité.

Aussi la prison ne lui allait guère et elle enrageait d'y être enfermée. Et pourquoi, pour quel crime écrit-elle : « l'injustice, la révolte ; jamais elle ne s'est intéressée à » la politique ; elle n'est même pas de ces nobles dames » qui singent les beaux airs et font les fières avec les » paysans : elle est toute simple et toute franche. Ex- » noble ! Le beau motif pour tracasser les gens ! sa » naissance est l'effet du hasard, elle n'admet pas qu'on » la lui reproche. Elle trépigne d'être séparée de ses » enfants. L'aîné, Charlemagne, n'a pas cinq ans et Césa- » rine, la dernière, a 19 mois. Sont-ils suspects aussi, » ceux-là ? »

C'est pourquoi une fois sous les verrous, loin d'accepter son sort avec résignation ou désespoir, comme tant de ses compagnes de prison, la comtesse s'agite, proteste, réclame et surtout écrit à tout le monde. Sur le registre d'écrou, aussi bien que dans ses lettres, rejetant toute morgue inopportune, elle signe bravement : Marie-Victoire, femme Villirouët, et c'est surtout la mère qui parle et gémit : « Mes enfants, mes pauvres enfants, » s'écrie-t-elle, ne les verrai-je donc plus ? »

Lisez toutes ses lettres, elle y discute mot à mot la dénonciation, cause de son incarcération ; on l'a dépeinte comme étant souple, fine et rusée. C'est trop fort : « Je » ne suis point souple, car je ne sais point flatter ; je ne » suis point fine, puisque je me suis laissé prendre ; je » ne suis point rusée, car je n'ai jamais dissimulé la » vérité. » Son mari est émigré ? Elle n'en sait rien ; et puis est-ce sa faute à elle ? Le mari est maître et fait ce qui lui plait.

Les lettres sont vives, bien tournées ; courtes et atten-

drissantes ; les administrateurs du district se laissent toucher. La citoyenne Victoire Villirouët est autorisée à recevoir en sa prison ses enfants et à les garder près d'elle durant le jour.

Elle a retrouvé ses enfants, son cachot devient, comme elle le dit elle-même, « un lieu de délices ». Le reste lui est égal, et ne compte pas : l'absence du confortable et du bien-être, la surveillance, l'espionnage incessants, les fouilles perpétuelles, la nourriture du pot commun, vaste gamelle où le père Cloteau fricote, plus ou moins bien, les aliments de ses pensionnaires, rien ne lui pèse. Elle a ses enfants, elle les voit, elle les conserve, toutes les misères disparaissent pour elle.

Sa gaieté surmonte les tristesses et ranime les courages ; elle jette l'animation et la vie, fait naître l'espérance parmi tous ces désespérés ; les détenus en plein hiver sont sans feu, la bonne humeur et l'entrain de Victoire sont ingénieux : on dansera pour se réchauffer et tout le monde dansera : vénérables douairières à cheveux gris, religieuses sécularisées, vieux gentilshommes ruinés et moroses. Dans cette ville de Lamballe, d'ordinaire si paisible, où la nuit venue, le bruit d'un sabot sur le pavé fait événement, on entend en passant devant les murs du couvent-geôle, un bacchanal de cris, de rires et de sauteries : ce sont les prisonniers qui pour ne pas grelotter, dansent la gaillarde ou les tricotets.

Il y avait quinze mois que Mme de la Villirouët était venue apporter un peu de son courage et de sa gaieté à ses infortunés compagnons de chaîne, quand le 8 janvier 1795, elle fut informée que le conventionnel Bollet,

venant de Brest, se trouvait à Lamballe pour vingt-quatre heures et qu'il était descendu à l'auberge de la Grand'-Maison.

C'était une occasion superbe, une chance qu'il ne fallait pas laisser échapper. Aussi Victoire s'empressa-t-elle de prendre la plume et de son style le plus persuasif, elle écrivit au représentant la situation lamentable des malheureux détenus du couvent des Ursulines. Ils étaient là 76, entassés dans le plus profond dénûment, sans bois, sans chauffage et mourant de froid. Ce sont pour la plupart des vieillards, des jeunes filles, tout leur manque. Elle sollicite un entretien. Le temps presse, il faut faire parvenir la lettre au plus vite. Victoire court chez le geôlier ; le père Cloteau est absent ou couché ; il est dix heures du soir, tout est clos dans la maison, tout dort dans la ville.

L'intrépide femme, que rien ne décourage, va jusqu'à la porte de la rue, elle frappe, elle crie, elle s'époumonne, décidée à ameuter tous les citoyens de la ville.

Un gamin qui passe, entend le bruit, s'approche et s'informe, elle lui passe sa lettre, lui recommandant de la porter aussitôt à la Grand'Maison, de la remettre au citoyen Bollet et s'il ne se trouve pas dans un lieu, de le chercher dans un autre.

Le gamin court, Victoire l'attend impatiente et obstinée ; une demi-heure plus tard, l'enfant est de retour ; il a vu le Représentant du Peuple, qui viendra demain visiter les détenus. L'heureuse nouvelle se répand tout de suite dans cette étrange prison que Victoire a grisée de sa bonne humeur. Ce sont, suivant ses propres paroles « des cris de joie, des sauts, des gambades, qu'on n'eût » pas entendu Dieu tonner. »

Joie de courte durée, et le lendemain gros déboire, les heures passent et Bollet ne paraît pas ! Victoire ne perd pas la tête, elle prend sa plume et vite un billet de rappel. » Citoyen représentant, on nous assure que tu pars » demain et nous sommes dans des frayeurs horribles » que tu nous brûles. »

Bollet ne parût pas, mais à quatre heures, trois membres du Comité de Surveillance se présentèrent de sa part à la prison, ils portaient une liste de mise en liberté, contenant une cinquantaine de noms, en tête était celui de la citoyenne Villirouët.

Victoire est libre, mais plus de vingt de ses compagnons vont rester en prison et leur cruelle déception gâte son bonheur.

Elle prend leurs noms, elle court à la Grand'Maison où est logé Bollet ; celui-ci ne reçoit pas, il faudra revenir. Une heure après elle se représente, on la congédie encore. Elle reste attendre avec trois amies libérées comme elle, jurant de ne pas quitter la place sans avoir vu le Conventionnel. Enfin Bollet se laisse attendrir et les fait entrer.

C'est un paysan de l'Artois, rigide et sec, il ne pourra donner que cinq minutes à la citoyenne ; mais bientôt il est conquis, charmé et l'audience se prolonge, l'éloquence, la vivacité, le sémillant sourire et le frais minois de la ci-devant l'ont dérídé ! Ce régicide et cette aristocrate s'accordent parfaitement.

« Je ne vous cache pas, dit Bollet aux visiteuses, que » c'est à la citoyenne qui m'a écrit que vous devez votre » liberté, je ne me souviens plus de son nom... Vil... » Villi. — Citoyen, c'est moi et vous me faites grand » plaisir en me disant cela. — Ma foi, citoyenne, je

» devais partir ce matin, mais votre sort m'a touché. —
» Combien, me suis-je dit, moi qui suis devant un grand
» feu et qui cependant ai encore froid, combien doivent
» souffrir ces pauvres misérables qui ne peuvent se
» chauffer. »

Le Conventionnel se fait bon homme, elle en profite pour lui demander la libération des derniers détenus, il *hésite* : « *Non, ma bonne amie, je ne puis pas sans* » *l'avis du Comité de Surveillance.* »

L'avis du Comité, elle s'en charge, mais il faut que le *citoyen Représentant* lui promette de ne pas quitter *Lamballe*, sans qu'elle l'ait revu. C'est juré, on se sépare.

Il est trop tard pour commencer des démarches, il fait nuit, mais la généreuse femme ne dort guère, elle rêve pétitions et démarches ; et le lendemain, ayant pris « le clair de lune pour le jour » elle est debout à quatre heures du matin. Elle sait que le Comité de Surveillance ne se réunira pas de la journée, mais elle se propose d'implorer individuellement chacun des commissaires. Avant l'aube, elle trottine par les rues désertes ; à sept heures, elle frappe à la porte du citoyen Margeot. Margeot dort encore et ne se lève ordinairement qu'à neuf heures. « Eh bien ! je vais le trouver dans sa » chambre. — Citoyenne, sa porte est fermée à clef. — Je » lui parlerai à travers la porte. »

La voilà donc au trou de la serrure : « Citoyen » Margeot ! citoyen Margeot ! — Voulez-vous avoir la » complaisance de vous lever ? — Citoyenne, il est de » bien bonne heure et il était onze heures hier soir quand » je me suis couché. — Moi aussi, citoyen, je ne me suis » pas couchée plus tôt et je suis levée depuis quatre » heures ; il s'agit de la liberté de malheureux pri-

» sonniers ; le citoyen Bollet va partir et il ne peut pas
» faire sans vous. Allons, citoyen, levez-vous... Je me
» flatte que vous n'avez peut-être pas tous les matins un
» réveil-matin aussi agréable. — Oh ! très certainement,
» citoyenne. — Eh bien, citoyen, allez-vous vous lever ?
» — Oui, tout à l'heure, citoyenne. — Foi de citoyen,
» Margeot ? — Oui, citoyenne. — En ce cas, citoyen, je
» vais de ce pas chez vos collègues... »

Et la comtesse de recommencer ses courses ; elle frappe ainsi aux autres portes, force toutes les consignes, réveille les rudes patriotes qui font la grasse matinée, hâte leur toilette, leur arrache, un par un, des mandats de mise en liberté, court chez Bollet qu'elle trouve en bonnet de nuit, il la fait asseoir auprès du feu, l'appelle « ma petite amie », signe tout ce qu'elle veut. Elle l'exhorte à la patience, qu'il ne parte pas, surtout : quatre seulement, il ne lui reste que quatre dossiers à réunir ; elle retourne, toute courante, chez les commissaires. Enfin elle triomphe : sur la dernière pièce est apposé le cachet du Comité... juste au moment où passe à grand fracas la berline qui emporte Bollet à Rennes ! Victoire se précipite dans l'escalier, dans la rue criant : « Citoyen » Représentant, arrêtez, je vous en conjure, rien qu'un » instant. » Mais la berline a disparu. — Elle arrive trop tard, tout semble perdu !

L'énergique femme ne perdit pas courage, le jour même elle écrivait à Bollet avec l'éloquence que l'on sait et avant la fin de la décade, les prisonniers de Lamballe étaient mis en liberté.

Par son énergie, son éloquence, sa belle humeur et aussi par le charme captivant de sa personne, la comtesse

de Villirouët venait d'accomplir un miracle sans précédent. Mais brisée par cette lutte, elle cherchait un peu de repos.

Dans ce but, elle se fixa avec ses enfants chez sa tante de Keranroy. Sa situation était précaire. Sa fortune avait été mise sous séquestre en raison de l'émigration de son mari, qui vivait retiré à Jersey, où il avait pu placer à l'abri quelques capitaux. Quant à la comtesse, il ne lui restait pour toute ressource que de maigres économies et des bijoux sauvés du naufrage.

La séparation était donc doublement cruelle. Depuis cinq ans les deux époux ne s'étaient pas vus et ils n'osaient pas correspondre.

Cependant, petit à petit, les lois contre les émigrés semblaient perdre de leur vigueur ; peut-être pouvait-on espérer se rejoindre.

A Lamballe, ce n'était pas possible, non plus qu'en Bretagne. Mais à Paris, où personne n'est connu, l'on pouvait risquer l'aventure ; le succès d'ailleurs avait donné confiance à Victoire. Elle partit donc pour Paris, sous prétexte de solliciter du Directoire la levée de son séquestre et elle s'y logea dans une maison garnie de la rue de Rohan, qu'on appelait alors rue Marceau au Carrousel.

Vers la même époque, les habitants de Nantouillet, près de Juilly, voyaient un paisible bourgeois s'établir dans une modeste maison du village, avec un garçonnet de huit ans, auquel il apprenait à lire ; il ne sortait jamais et passait à bêcher son jardin les heures qu'il ne consacrait pas à l'éducation de son élève.

Il disait s'appeler Guénier et nul ne soupçonnait que ce

philosophe à la Jean-Jacques n'était autre que le comte de la Villirouët, contumax, clandestinement débarqué sur la côte bretonne et parvenu aux portes de Paris en esquivant les espions et en dépistant les gendarmes, l'enfant était son fils Charlemagne, amené de Lamballe par Mme de la Villirouët.

Il y avait à peine six semaines que les deux époux s'étaient ainsi retrouvés quand éclatèrent les événements de fructidor. La répression fut terrible et le Directoire promulgua cet impitoyable décret condamnant à mort, sans autre forme, tout émigré qui serait arrêté sur le territoire de la République.

Il fallait s'expatrier de nouveau. Le comte ne voulait à aucun prix d'une séparation au-dessus de ses forces et sa femme n'eut pas le courage de l'y décider. Dans ces conditions nouvelles, le séjour à Nantouillet devenait trop périlleux. Mieux valait Paris la grande ville où l'on devient introuvable par cela même qu'on se mêle à la cohue, Paris gigantesque cachette, avec son inextricable dédale de rues tortueuses, étroites, grouillantes de foule, ses maisons à six étages, où chacun vit ignoré de ses voisins.

Victoire du reste avait confiance, elle croyait avoir trouvé pour son mari un asile sûr, chez une de ses amies, la citoyenne Artaud, rue Poupée, étroit passage communiquant de la rue de la Harpe à la rue Hautefeuille ; le comte prit son parti, passa les barrières et vint se réfugier rue Poupée.

Le comte de la Villirouët allait de ce fait mener l'existence de cache-cache échue à tant d'émigrés à la fin du Directoire. Tant de jeunes seigneurs fringants et

farauds, partis si fiers et si confiants pour l'exil, étaient revenus déplumés, tirant l'aile et traînant le pied et tant se trouvaient atteints par le terrible décret de fructidor, que la police, débordée par le nombre, perdait toute méthode. Souvent le hasard lui livrait un de ces proscrits, aussitôt traduit devant une commission militaire et fusillé à Grenelle, mais les autres ne s'en émouvaient guère, croyant échapper toujours au mauvais sort.

La Villirouët particulièrement, ou plutôt le citoyen Guénier, professait une foi si ferme en la hardiesse et l'habileté de sa femme, qu'il ne redoutait aucun péril, persuadé que, le cas échéant, elle l'en tirerait.

Chaque jour, il traversait Paris pour se rendre chez elle ; la patronne du garni, la citoyenne Corpet, s'étonnait bien un peu de voir la petite dame, si sage naguère, accueillir régulièrement son fidèle visiteur. Celui-ci passait la journée entière rue Marceau, y prenait ses repas et ne sortait qu'à la nuit pour retourner rue Poupée ; il donnait des leçons au jeune Charlemagne, à qui on avait recommandé la plus extrême prudence : jamais il n'appelait son précepteur que « Monsieur » Guénier » et quand celui-ci, distrait comme tous les confiants, jouait imparfaitement son rôle, l'enfant ne manquait pas de remarquer : « Vraiment, Monsieur » Guénier, vous êtes bien imprudent ; si l'on vous » entendait, vous seriez pourtant fusillé ! »

Enfin Guénier s'était tellement familiarisé avec le danger, qu'il avait fini par ne plus y croire et qu'il ne s'en préoccupait plus. Il y avait plus d'un an qu'il rendait à Mme de la Villirouët sa quotidienne visite, sans se douter que depuis six semaines, il était filé ! La police

avait reçu de Lamballe une dénonciation. Le 14 janvier 1799, Victoire se mettait à table avec son fils et son commensal habituel, quand on frappa à la porte. Gothon la servante ouvre. Cinq hommes sont sur le palier, quatre sont armés, l'autre s'avance, salue poliment et sort une écharpe des poches de son carrik : c'est le commissaire de police. Victoire tremblait si fort que ses genoux s'entrechoquaient ; Guénier, lui, faisait bonne contenance ; il exhibait sa carte de sûreté, — un faux — répondait aux questions du commissaire qui, après avoir saisi les papiers traînant sur la cheminée, invita les deux prévenus à le suivre.

Aucune résistance, aucun moyen de fuite n'étaient possibles. On partit à pied, vers la préfecture de police, entre quatre soldats baïonnette au fusil. Mme de la Villirouët était au bras de Guénier. Profitant du bruit d'une voiture, elle lui souffla une recommandation suprême : « Il faut tout nier. »

A peine au bureau central on les sépara. Malgré leur déchirement, ils durent dissimuler leur douleur. La pauvre Victoire, ne voulant pas se trahir, n'osa même pas embrasser cet époux si chéri, que peut-être elle ne reverrait jamais. On l'entraîna et on la jeta au Dépôt. C'était l'enfer !

Ce n'était plus Lamballe ; ce n'était plus la provinciale prison où tous, souffrant ensemble pour la même cause, s'aimaient et s'entraidaient. Ecoutez l'horrible description qu'en donne M. Lenôtre :

« Le guichet formidable franchi, une odeur fétide, asphyxiante, l'odeur des fauves encagés ; cinquante mégères, lie du pavé de Paris, sont là, enlacées, hurlantes,

déguenillées, sordides ; troupeau ignoble de toutes les infamies réunies : elles entourent la nouvelle venue' l'embrassent, entonnent dans un idiome farouche, d'obscènes chansons. Sur la couchette qu'on lui désigne, quatre femmes accroupies jouent aux cartes : la nuit tombe, nuit de hideux cauchemars ; les draps du lit sont noirs et raidis d'ordures ; il faut se déshabiller pourtant et s'étendre contre une compagne abrutie de débauche et de vin ; à dix heures, vacarme effroyable : c'est le couvre-feu qu'on annonce du dehors en promenant sur les barreaux un pilon de fer ; le gardien paraît, c'est M. Saint-Denys ; il fait sa ronde en compagnie de deux énormes dogues. »

Le lendemain on la conduit à l'interrogatoire. C'est une grosse épreuve, car on la presse de tous côtés. La pauvre Victoire est obligée d'avouer, non sans rougir, que son mari est émigré, depuis longtemps, loin de France, et qu'elle ne sait où. A propos de Guénier, on lui pose les questions les plus pénibles, les plus indiscrètes ; elle aime mieux se flétrir que de le trahir, mais, tout en se sacrifiant, songeant à ce dont elle s'accuse, elle sent, malgré toute son énergie, son cœur honnête se gonfler et elle éclate en sanglots.

Rentrée au Dépôt, sa seule idée est de faire parvenir un billet à son mari, mais il faut payer, elle est absolument sans le sou ; ses hideuses compagnes lui offrent quelque argent en échange de ses vêtements principaux, elles lui enlèvent et son chapeau de velours noir, et ses tours de cheveux ; elles veulent aussi et surtout avoir ses bagues, bijoux de famille sauvés du naufrage ; elle résiste, alors on l'assaille de questions et de moqueries

brutales, horribles, grossières et un rire ordurier souligne et commente toutes ses réponses. Quel supplice !

Enfin, après trois jours de tortures, elle aperçoit, de l'autre côté d'une grille, Guénier qu'on ramène de l'interrogatoire. Elle l'appelle, elle court à lui, tranquillement il lui annonce qu'il vient de tout avouer, qu'il n'y a plus à mentir, qu'il est convenu de son nom : « J'aimais mieux » mourir que de quitter ma femme » avait-il répondu aux policiers. Elle s'évanouit de saisissement et de douleur à la pensée que c'est fini, qu'il est irrémédiablement perdu, qu'il n'y a plus à lutter.

A partir de ce moment, ils bénéficièrent des tragiques faveurs accordées aux condamnés. Villirouët dut continuer à rester les nuits dans un cachot solitaire, mais M. Saint-Denys, le geôlier, autorisa les époux à passer la journée ensemble dans l'unique pièce composant son logement. Il poussa même la galanterie jusqu'à offrir l'hospitalité à la comtesse. Et quelle hospitalité ? On dressa pour elle un lit de sangle au pied de la couchette où dormaient pêle-mêle M. Saint-Denys, sa femme et ses enfants, sans parler des terribles dogues qui hurlaient au moindre bruit, un poële rougissait nuit et jour dans ce taudis, où tout était gris de chaleur. Victoire en resta enrouée pendant plus d'un an.

La chambre n'avait pour mobilier que les ustensiles absolument indispensables ; on mangeait assis sur les lits, les genoux servant de table. Mme Saint-Denys, le matin, allait aux provisions ; en son absence, la comtesse de Villirouët la remplaçait et vendait le rogomme aux femmes du Dépôt ; elle remettait, au retour de la patronne, autant de deux sous qu'elle avait débité de petits verres.

Avant le souper, elle faisait la partie de dominos de M. Saint-Denys, on jouait une bouteille de cidre qu'elle perdait habituellement ; quand, par inadvertance, elle gagnait, M. Saint-Denys buvait néanmoins la bouteille et négligeait de payer. Comme plaisir, on faisait de temps en temps cuire à la chaleur du poële des pommes dont on se régalait en famille.

Le soir, quand le comte de la Villirouët avait dressé le lit de sa femme et fait le ménage dont on le chargeait, le citoyen Saint-Denys étant trop grand personnage pour se plier à ces fonctions domestiques, indignes d'un homme libre, on reconduisait le prisonnier dans son cachot.

Malgré tant d'épreuves et de misères, Victoire après le Dépôt, aimait cette existence paradoxale, rien ne la rebutait, elle avait pour maxime que la politesse et la bonté sont les deux clefs qui ouvrent les cœurs ; elle y ajoutait son inlassable bonne humeur, talisman merveilleux et puis elle retrouvait son mari, tout en comprenant que ces jours elle les regretterait et que bientôt elle serait veuve. — Le comte paraissait résigné à son sort, il semblait jouir avidement de ce bonheur précaire et fugitif, mais, peut-être au fond, était-il persuadé que sa femme trouverait encore un moyen de le tirer de ce mauvais pas.

Cependant, au bout d'un mois, on les sépara, la citoyenne Villirouët étant d'office mise en liberté ; le proscrit conduit à l'Abbaye devait y attendre sa comparution devant la commission militaire. Il paraissait perdu et l'heure fatale approchait. Il n'y avait aucun espoir

vraisemblable, ces tribunaux d'exception passant pour être aussi impitoyables que le peloton d'exécution.

Que faire ? disait la pauvre femme. Il fallait avant tout un avocat et tenter l'impossible. On lui donna des adresses : Chauveau-Lagarde, Cotelle, d'autres encore aussi habiles ; elle hésitait pourtant.

Un matin, comme elle était encore au lit, l'idée lui vint d'écrire aux juges pour implorer leur pitié. Ecrire ? Ils ne liront pas la lettre. — Si elle allait les voir ? Des militaires. Elle ne sera pas reçue. S'ils la reçoivent, ils la reconduiront au premier mot avant qu'elle ait pu plaider la cause de son mari. Plaider ? Mais c'est cela l'inspiration ! Elle plaidera, elle plaidera elle-même devant le tribunal.

Et tout aussitôt, elle saute au bas du lit, et la voilà marchant à grands pas dans la chambre, commençant sa harangue, raconte-t-elle dans ses *Mémoires*.

Dès que l'heure le lui permet, elle court à l'Abbaye, fait part à son mari de son projet ; lui, toujours confiant dans le pouvoir de sa bonne fée, approuve : « Je te » préfères, lui dit-il, à tous les avocats, si tu as le » courage de plaider ma cause, je suis sauvé ! »

Elle rentre, prend la plume, commence à écrire son plaidoyer ; mais le lui laissera-t-on prononcer ? Il faut obtenir l'autorisation du rapporteur de la commission. Elle s'informe ; c'est un jeune officier de trente-deux ans, le capitaine Vivenot. Elle vole chez lui, trouve un homme extrêmement froid, impénétrable. Il paraît surpris de la démarche. — « Madame, ce que vous demandez » est contraire à l'usage. — Mais ce n'est pas contraire » à la loi, j'ai toujours fait pour mon mari ce que mon

» cœur et mon devoir m'ont inspiré ! Aujourd'hui, il est » accusé, je le défends; cela paraît simple. »

L'officier s'incline, concédant que pour sa part, il n'y voit pas d'inconvénient.

Autre visite au général Cathol, président du tribunal. Il habitait à l'Ecole Militaire. Comme Victoire s'indignait de la cruauté des lois de fructidor, « lois de sang, dignes du règne de Robespierre, » le général répondit d'un ton glacé : « Nous ne sommes pas ici pour les apprécier » mais pour les appliquer. »

Cependant son énergie ne faiblissait pas et elle avait d'autres émotions plus cruelles encore. Elle se rendait tous les jours à l'Abbaye, un beau jour, elle revint terrifiée ; trois des compagnons de captivité de son mari, trois émigrés comme lui, avaient passé devant le tribunal, tous trois avaient été condamnés à mort ; elle les vit partir pour la plaine de Grenelle dont ils ne devaient plus revenir.

Plus que jamais, tout semblait perdu ; comment toucher de pareils juges ? Ses meilleures amies ne gardaient aucun espoir et cherchaient toutes à la détourner de son projet extravagant ! La Villirouët serait infailliblement condamné, pourquoi se compromettre inutilement, se donner en spectacle ?

Victoire s'obstina héroïquement, elle se mit à travailler aux archives, à compulser le bulletin des lois, les messages du Directoire ; elle se rendait sans cesse au Châtelet, où siégeait la commission, et assistait aux audiences pour se familiariser avec l'aspect de la salle et l'étiquette du tribunal.

En action jour et nuit pour ainsi dire, elle était brisée de fatigue et de fièvre quand le jour fatal arriva.

C'était le 23 mars, veille de Pâques. La séance devait commencer à onze heures et demie. Victoire se leva à six heures du matin ; à huit heures elle était à l'Abbaye pour embrasser son mari et fortifier son courage, au risque d'affaiblir le sien propre. Elle rentra, fit soigneusement sa toilette, se coiffa d'un bonnet de crêpe blanc, revêtit une robe de mousseline basinée à grandes manches, serrée à la taille par une écharpe flottante d'organdi ; elle prit un potage et avala un œuf pour nettoyer sa gorge, toujours enrouée depuis les raouts de M. Saint-Denys. Enfin, elle monta en fiacre, avec son amie, Mme Artaud, pour se rendre au Châtelet. En approchant du Pont-au-Change, elle aperçut de loin l'accusé qu'une forte escorte amenait et du coup elle pensa défaillir.

Dans la salle s'entassait une foule compacte. Victoire, le cœur serré, la gorge sèche, gagna la place qu'on lui désignait, en face d'une table où l'on avait mis de l'encre, des plumes et du papier. L'assistance se bousculait pour mieux voir cette femme en blanc, toute petite, qui pénétrait au banc de la défense ; les habitués échangeaient des réflexions. « Elle a l'air d'une communiante ! — Oh ! » comme elle a les yeux rouges ! — C'est qu'elle a tant » pleuré. » — Elle n'avait pas pleuré ; elle brûlait de fièvre.

L'instant qu'elle redoutait plus que tout autre était celui où s'ouvrirait la petite porte des accusés pour livrer passage à son mari entre les gardes : par deux fois, pour la préparer au choc, Mme Artaud, assise près d'elle, lui souffla : « Du courage, j'entends les soldats ! » —

Deux fois encore, Victoire crut qu'elle allait s'évanouir, qu'elle ne pourrait pas. — Elle se raidit pourtant, et comme l'accusé n'arrivait pas, elle eut le temps de se remettre.

Le voici, enfin? Des cris, du tumulte, la foule tressaille ! — Vingt gardes l'accompagnent, dont deux lui tiennent les bras. On le fait asseoir sur une chaise, en face du tribunal. Il est à trois pas de sa femme, qui le voit de profil. Lui, la cherche des yeux, l'aperçoit, sourit.

Les juges paraissent ; ils sont sept : grande tenue, longues moustaches, sabres traînants. Ils prennent place et le général Cathol, président, commande le silence.

L'interrogatoire commence. La Villirouët répond avec calme ; le rapporteur lit ses conclusions. Un des juges interpelle le secrétaire : « Ce malheureux ne peut pas se » défendre tout seul ; je ne vois point de défenseur. » Le secrétaire fait un geste et désigne Victoire : — « Son défenseur, le voici. » — « Une femme, poursuit l'autre, en aura-t-elle la force ? » Hélas ! elle n'en savait rien. Son cœur battait à se rompre. Toute anxieuse, elle priait, priait tout bas, s'efforçant de rassembler tout ce qui lui restait de courage, tachant de ne pas penser.

Tout à coup, elle entend qu'on parle d'elle : « Quel est » ton défenseur officieux ? » demande à l'accusé le président. — « C'est ma femme », répond-il. Alors se tournant vers elle, Cathol de sa voix glacée : « Citoyenne, avez-» vous quelque chose à dire ? — « Oui », fait-elle en se levant, et prenant ses feuillets, elle commence : « Citoyens » juges... etc... »

Sans trouble apparent, elle s'excuse d'abord de sa témérité, puis venant à la question, elle expose que son

mari n'a jamais émigré, qu'il est resté caché à Orléans... malade... Elle entame ensuite le point de droit, discute les lois, les dates. Peut-être la regardait-on plus qu'on ne l'écoutait, tant sa beauté paraissait touchante. — Le silence planait aussi absolu que si la salle, bondée partout, eut été entièrement vide. Elle n'osait détourner ses regards de son papier, craignant de lire sur le visage des juges la sévérité ou le parti pris ; elle ne se risquait pas non plus à regarder son mari de peur de s'attendrir. Vers la fin seulement, après avoir terminé la question de droit, elle se hasarda à lever les yeux pour la première fois... De grosses larmes coulaient sur les joues du président ; ses collègues avaient tous la tête baissée, comme des gens très affectés ; un d'eux s'essuyait les yeux avec ses poings ; elle-même à ce moment, faillit éclater ; mais elle se reprit et attaqua sa péroraison.

« Vous êtes pères, époux, et il n'y a aucun de vous » qui ne soit sensible à la voix de la nature. Vous ne » voudriez pas que sans avantage pour la patrie, le » meilleur des ménages soit désuni, que le plus doux des » liens soit rompu, que des enfants restent orphelins. » Vous êtes justes, vous ne voulez pas immoler une » victime innocente. Vous connaissez les droits du » malheur, droits aussi sacrés que ceux de la vertu même » et puisque vous m'avez permis de le défendre, mon » mari ne peut être sacrifié. »

Elle se tut, sa plaidoirie avait duré quarante-deux minutes. Aucun bravo, aucun battement de mains : le silence continuait, étouffant, angoissé ; le président lui-même, le front bas, hésitait à prendre la parole ; on

distinguait sous sa moustache et sur ses joues un mouvement des muscles dénotant une émotion comprimée; enfin se dominant :

« Avez-vous, dit-il à l'accusé, quelque chose à ajouter » à ce qui vient d'être dit ? »

Sur la réponse négative du comte, il reprit : « En ce » cas, il faut vous en retourner à l'Abbaye, car c'est » l'usage. » Alors, la Villirouët se leva, salua les juges, et vint vers sa femme à laquelle il tendit les bras ; de ce coup, toute l'assistance éclata : c'était peut-être le dernier embrassement des deux époux ; allaient-ils être séparés pour toujours? Elle tenait son mari serré contre elle et nerveusement sanglotait.

La foule pleurait, les gardes eux-mêmes se détournaient, les yeux gros ; ils emmenèrent pourtant l'accusé ; les juges se retirèrent pour délibérer : leur conseil dura une demi-heure, une demi-heure d'anxiété pour Victoire. Avait-elle touché juste ? Pouvaient-ils acquitter ? Que ferait-elle si elle entendait le mot terrible ? Elle projetait d'ameuter le peuple, de recommencer son plaidoyer dans les carrefours.

Une voix soudain lui dit à l'oreille : « Acquitté ! » C'était le secrétaire qui précédait les juges rentrant en séance. Le président lut d'une voix forte : « Considé- » rant....., considérant....., etc., l'acquittement est pro- » noncé à l'unanimité. »

On n'entendit rien de plus : une clameur de triomphe, les applaudissements éclatèrent : « Bravo, tant mieux ! » — Le général menaçant : « Vous n'êtes point ici au » spectacle ; vous ne pouvez ni approuver, ni désap- » prouver nos jugements. » Mais sa voix rude tremblait,

sa grosse moustache était toute frémissante et il ajouta bonnement : « Je reconnais cependant que tout ceci est » bien touchant et bien propre à émouvoir. » Les curieux entassés, de nouveau s'étaient tus : Victoire, debout, s'adresse aux juges : « Croyez citoyens, dit-elle simplement, que ma reconnaissance égale mon bonheur ! »

Aussitôt on se rue vers elle ; perdue dans la foule, elle cherche à échapper à l'ovation tumultueuse ; mais maintenant que l'audience est levée, la houle enthousiaste grandit, tourne en disputes. « On ne la voit pas ! Vous » la masquez ! Qu'on la mette sur une table ! que nous » la voyions à notre aise. » Un homme du peuple, les poings sur les côtes, tout contre elle, répète : « C'est bien » joli, ce que vous venez de faire là ; dame ! oui, c'est » bien joli. Ah ! la brave femme ! »

Les juges, descendus de l'estrade, la complimentent ; tous demandent à l'embrasser ; elle resta une heure avec eux, tandis que le secrétaire expédiait la copie du jugement ; on la lui remit enfin ; elle monta en voiture. Sur le quai, une foule en haie l'acclama ; beaucoup se lancèrent derrière le fiacre jusqu'à l'Abbaye ; tous les habitants du quartier s'étaient massés sur la petite place devant la prison. Quand elle parut, exultante, au bras de son mari délivré, ce fut un grand cri de joie : « Ah ! les voilà en- » semble. Quel bonheur ! Vivez longtemps ! Soyez tou- » jours heureux ! » Le même peuple les aurait hués avec férocité s'ils étaient passés tous deux dans la charrette des condamnés.

On dîna chez Mme Artaud, rue Poupée. Victoire était brisée de fatigue et sans voix. Le soir, elle prit avec son mari, pleurant de joie, le chemin de la rue Marceau ;

pour la première fois, elle marchait à son bras dans Paris, sans crainte des espions. Quand ils se trouvèrent seuls, elle lui dit : « Mon ami, je puis mourir à présent, j'ai » connu le bonheur ! »

Le lendemain, jour de Pâques, *dès l'aube radieuse*, une députation des dames de la Halle se faisait annoncer. La première prit Victoire dans ses bras, l'enleva de terre, lui posa un baiser sur chaque joue et la repassa aux autres ; elles lui offrirent un bouquet et lui adressèrent un compliment : « Ma belle amie, voilà des fleurs qui sont aussi » naturelles que votre cœur. »

En trinquant avec elles, Mme de la Villirouët songeait aux « tricoteuses » de jadis ! Et, comme elle se félicitait des juges : « Les juges ! Laissez donc ! gronda une com- » mère, il en a péri d'aussi innocents que votre mari ! »

Cette visite fut le prélude de bien d'autres. Durant une décade, la petite Bretonne fut l'idole de Paris ; les journaux publièrent ses hauts faits, on la mit en petits vers, en complainte, en chansons, on la fêta partout. La citoyenne Bonaparte l'invita à déjeuner. On alla jusqu'à faire son portrait, que tout le monde admira. Mais cette gloire fragile n'éblouit point la comtesse ! Elle savait combien sont vaines les popularités subites et combien la Roche Tarpéienne est proche du Capitole.

Avoir sauvé et reconquis son mari était pour elle un triomphe suffisant et une joie complète. Elle dédaigna les enthousiasmes et les attraits de la capitale et elle retourna à Lamballe cacher son bonheur et reprendre sa vie de famille que tant de cruels événements avaient interrompue.

Bientôt on n'entendit plus parler d'elle et on l'oublia.

Tant d'émotions avaient probablement ébranlé sa santé. Elle mourut jeune encore, à quarante-six ans, le 12 juillet 1813. M. de Villirouët lui survécut pendant trente-deux ans.

A l'époque de la Restauration, il reçut la croix de Saint-Louis, méritée sans doute par ses services personnels, mais aussi, dit l'exposé : « parce qu'il dût la liberté » et la vie à l'énergie et au courage de son épouse, de » glorieuse mémoire. »

C'est la seule croix, conclut justement M. Lenôtre, qui fut jamais décernée pour fait d'amour conjugal.

A. DE LORME.

Février 1907.

MUSÉE D'ART & DE RELIGION DE BREST

Depuis bien des années, la Bretagne attire les touristes et les voyageurs.

Ceux-ci ont forcément remarqué ses églises, ses calvaires, ses vieilles statues, ses bahuts et ses meubles sculptés; ses pierres curieuses, ses costumes, ses ornements sacerdotaux et les débris de ses antiques monuments.

Aussi, une foule d'amateurs, artistes, archéologues ou même simples collectionneurs de bibelots se sont-ils bien vite abattus sur les campagnes bretonnes, et abusant de l'ignorance et de la simplicité des habitants et des prêtres, ont-ils fait, depuis une cinquantaine d'années, à très bon marché, provision d'un riche butin.

On pourrait citer l'histoire de cette paroisse du Léon qui céda de vieux et magnifiques vêtements sacerdotaux illustrés d'émaux carolingiens, pour une somme ridicule et un renouvellement du vestiaire de sa sacristie à l'aide d'étoles et de chapes toutes neuves ayant plus de clinquant que de valeur.

Bref, petit à petit, la Bretagne perdait ses antiques trésors d'art, dispersés un peu partout.

A Brest, pour éviter ce dépeuplement lamentable de

notre arrondissement, un groupe de personnes s'occupant d'archéologie et d'art résolut de sauver le plus possible du naufrage parmi les débris d'un passé fugitif et détruit.

Dans ce but, il se proposa de réunir en dépôt sous le nom de *Musée d'Art et de Religion,* toutes les statues, peintures, sculptures, monnaies, médailles, livres, meubles, objets du culte, etc... que ses directeurs pourraient recueillir dans les environs ou que de généreux donateurs pourraient lui confier.

Il est évident que c'étaient surtout les vieilles églises qui devaient fournir à cette œuvre nouvelle sa principale parure, l'art breton étant avant tout un art religieux.

A Brest, un local manquait pour recueillir les premières emplettes et les premiers dons. Le curé de Saint-Louis mit généreusement à la disposition des fondateurs du musée la tribune de l'église Saint-Joseph, où les objets déjà obtenus et classés sont visibles pour tous, les mardi de chaque semaine, de deux heures à quatre heures.

Fondé le 14 janvier 1900, le Musée est actuellement en pleine prospérité. Il compte plus de 600 pièces parmi lesquelles certaines ont une valeur incontestable.

Visitons maintenant le Musée religieux de Brest.

En pénétrant dans l'église Saint-Joseph, on remarque tout d'abord les pierres tombales sur lesquelles reposent gisantes les statues de Gilles de Texue et de François de Com, plus grandes que nature.

La tombe de Gilles de Texue, découverte récemment dans le sous-sol de Saint-Louis est connue de tous les Brestois.

La dalle funéraire de François de Com a été décrite en 1832, par le chevalier de Fréminville dans ses antiquités du Finistère.

Il en avait même fait un croquis possédé aujourd'hui par M. Chabal, architecte à Brest.

François de Com, écuyer et seigneur de Kangars, vivait en 1534.

Sur le tombeau est couchée la statue dans l'attitude ordinaire, c'est-à-dire, les mains jointes. Elle représente le guerrier armé de toutes pièces.

Au-dessous des tassettes qui sont au bas de la cuirasse paraît le haubergeon ou cotte de maille, que beaucoup de chevaliers portaient alors par dessous leurs armures de lames.

A gauche de la statue est posée son épée et à droite sa dague ou miséricorde.

Les pieds sont appuyés sur un chien qui tient un os dans ses pattes de devant.

La tête de François de Com est nue, elle paraît reposer sur une sorte de suaire que deux figures d'anges tiennent étendu.

A côté de ces tombeaux superbes de Gilles de Texue et de François de Com nous pouvons mentionner une nombreuse collection de médailles religieuses de toutes les époques aussi complète qu'intéressante.

Le Musée renferme aussi de nombreux et très curieux reliquaires dont plusieurs sont en corne ou en argent. Il possède également une très importante collection de photographies, de croquis, de dessins, de gravures ; de nombreux volumes et des manuscrits précieux tant bretons que français ou étrangers.

Les archéologues y trouveront de nombreux débris de monuments, calvaires, meubles, églises, châteaux, croix, tombeaux, vêtements sacerdoteaux et autres. Nous y remarquerons d'intéressants fragments de la primitive église de Saint-Yves, à Brest, des restes des vitraux de Kersaint et de Tréouargat, la très curieuse clef de voûte du XVIIe siècle provenant de la chapelle des Capucins de Landerneau et symbolisant la Trinité, un magnifique dos de chape représentant brodés en laine fil et soie rehaussés d'or, le Calvaire et la mort du Christ. Cette œuvre superbe date du XVIe siècle.

Parmi les souvenirs historiques qui abondent nous citerons le portrait de Michel le Noblez, peinture à l'huile ; toute une collection de bustes d'évêques puis un ensemble de pièces, sculptures, drapeaux, piédestaux ou portraits se rattachant à la célèbre mission du père Guyon, en 1826, et à la croix érigée, sur les marches de Saint-Louis, à l'époque de la Restauration, puis enlevée en 1830.

D'autre part, on peut parcourir le rapport de la Commission chargée du cérémonial du service solennel célébré dans l'église paroissiale de Saint-Louis à Brest, le samedi 20 janvier 1816, en expiation de la mort de Louis XVI et des personnes de sa famille victimes de la Révolution.

Ce rapport est accompagné des mandements des vicaires généraux de Quimper relatifs à ces événements.

Et que d'autres pièces historiques à mentionner qui pourraient vivement intéresser les érudits et les chercheurs !

Il y existe aussi un curieux manuscrit en langue annamite relatant la persécution religieuse en Cochinchine vers 1861.

On voit également au Musée, un calice et un ostensoir en bois doré, ayant servi, pendant la période révolutionnaire, à célébrer dans les landes ou au fond des bois les offices divins proscrits dans les villes.

La faïencerie de Quimper est représentée par de nombreux spécimens statuettes, bénitiers, lavabos, etc.

Il faut aussi mentionner une très nombreuse collection de crucifix en métal, en bois, en cuivre, en ivoire, dont quelques-uns sont fort remarquables. Nous y signalerons entre autres un christ en ivoire fixé sur une croix en bois, implantée dans un piédestal donnant une hauteur totale de 0m90. Ce crucifix appartient à l'Ecole hispano-flamande du XVIIe siècle.

Les peintures sont également en grand nombre. On en voit sur verre, sur bois, sur toile, les unes très originales, très curieuses au point de vue de l'histoire de l'art; d'autres ayant une certaine valeur artistique. Il serait impossible de les citer toutes dans ce bref résumé : qu'il nous soit cependant permis de signaler à l'attention des visiteurs deux fragments d'un grand tableau à l'huile sur toile représentant la transfiguration, vaste composition due au peintre Lefèvre et donnée par l'Etat à la Cathédrale de Quimper vers 1840.

Placée dans un endroit très humide, cette superbe peinture tomba bien vite en lambeaux.

Il nous a été possible d'en sauver deux fragments : une magnifique tête du Christ, lumineuse et pleine d'impression et un torse de Saint Jacques le Mineur largement brossé avec de vigoureux contrastes d'ombre et de lumière et d'une expression saisissante.

Ainsi, grâce à la généreuse initiative de l'abbé Péron

et grâce à l'œuvre du Musée ces remarquables débris ont pu échapper à une complète destruction.

Nous signalerons à la suite des peintures un très joli bas-relief en bronze galvanique, représentant l'adoration des Mages encadrée d'ornements et d'attributs religieux.

Les statues sont encore plus nombreuses que les tableaux. Il y en a beaucoup des plus curieuses et des plus intéressantes à mentionner parmi elles :

1° Une très ancienne statue de Notre-Seigneur en bois peint, d'une hauteur de 0m65, provenant de l'ancienne chapelle de Landouzan : Sculpture archaïque dont il est difficile de préciser la date ;

2° Une statue de saint Antoine de Padoue, d'origine portugaise, en pierre très dure polychromée et peinte, ayant appartenu à Duguay-Trouin, qui l'avait enlevée à la prise de Rio-Janeiro ;

3° Une statue du XIVe siècle, représentant sainte Marguerite terrassant le démon. Elle est en bois, peinte et en partie dorée ;

4° Un très curieux Christ, triomphant fragment d'un grand crucifix triomphal du type roman (christ à tunique) mais de la fin de l'époque gothique ;

5° Une tête de vieux mendiant bas-breton en cire, dont l'ovale mesure 6 centimètres en largeur et 10 en hauteur. C'est un petit chef-d'œuvre de modelage et d'expression. L'origine de ce morceau remarquable est inconnue. La tradition rapporte toutefois que, très anciennement, on l'employait à figurer saint Joseph, dans la représentation de la crèche, lors de l'époque de Noël, à l'hôpital de Brest ; on y joignait les pieds en cire que le Musée possède sous le n° 55.

Ajoutons à cette liste, parmi une foule d'autres statues, un très curieux Dieu le père portant la tiare, assis et revêtu du costume papal, une énorme quantité de Vierges, plusieurs saintes Marguerites, deux saints Sébastiens dont un très remarquable, une très curieuse sainte Enorée, épouse de saint Efflam ; saint Yves entre le riche et le pauvre, plusieurs pieta dont une archaïque, une sainte Barbe de l'époque de Louis XIII et beaucoup d'autres œuvres sculpturales dont l'énumération serait trop longue et entre autres saint Guénolé et sainte Clertie, groupe très ancien provenant de Loc-Maria-Lann.

Nous mettrons hors de pair un magnifique Christ au Sépulcre, de grandeur naturelle (1 m 73), trouvé dans l'une des cryptes souterraines de l'église de Lesneven, celle qui est placée sous le chœur.

Cette statue paraît une très belle manifestation de cette école naturaliste qui, à la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe rayonna de la Flandre dans les provinces françaises.

C'est l'époque des gisants, des mises au tombeau et particulièrement des Saints Sépulcres.

Nous sommes ici en présence du gisant d'un tombeau renfermant le corps du Sauveur et qui était vraisemblablement entouré de tous les personnages traditionnels.

Cette statue en bois représente le Christ mort, avec un réalisme effrayant et superbe, qui ne dissimule aucune des traces des horribles souffrances supportées pour le salut des hommes.

A remarquer également une statue de saint Pol Aurélien, premier évêque de Léon, de 1 m 17 et datant du XVIIe siècle ; de la même époque, une statue de saint Jean au

pied de la croix, de 1m50 de hauteur, et aussi une autre œuvre du même siècle, la statue en bois du Christ ressuscitant, personnage bien cambré et expressif.

Enfin pour terminer nous croyons devoir décrire une des plus curieuses acquisitions du Musée, l'Adoration des Mages et des Bergers.

N° 601. — Adoration des Mages et des Bergers. — Groupe de petites statuettes en bois peint provenant de l'ancienne église de Lambézellec.

Ces statuettes représentaient un certain nombre de personnages servant au commencement du XIXe siècle, à l'époque de Noël, à figurer l'Adoration du Christ naissant.

Elles ont une hauteur moyenne de 0m65.

Elles sont d'une exécution souple et élégante ; les poses sont naturelles et gracieuses et dénotent chez l'artiste qui les a conçues un ciseau particulièrement exercé et l'habitude du modelé classique.

Les personnages humains sont accompagnés de deux animaux, un bœuf et un âne, petits comme toutes les bêtes de la race bretonne qui leur ont servi de modèles.

La collection est incomplète, l'Enfant divin y manque. Mais on y voit la Vierge Marie, saint Joseph, les rois Mages, le grand prêtre et les bergers que, par un étrange et pittoresque anachronisme, le sculpteur a représentés sous les traits de paysans et de paysannes de Lambézellec dans leur costume du temps de la Restauration, date probable de l'exécution de cette œuvre intéressante.

Quant aux types des personnages sacrés, l'auteur semble s'être inspiré des effigies consacrées par l'Ecole italienne du XVIe siècle.

Ainsi la Vierge a quelque chose de raphaëlesque. Sa figure blonde est fine, douce et délicate, elle respire la résignation à la Volonté divine et l'Amour à la fois virginal et maternel que le divin maître d'Urbin a traduit d'une façon si sublime.

Sa robe est blanche et brodée d'or, un long manteau bleu flotte par dessus et un voile blanc drape harmonieusement la figure et le corps de la jeune mère.

Le grand prêtre est superbe et d'une exécution remarquable. Sa figure est régulière et majestueuse ; il a la barbe et les cheveux longs. La restitution de son costume sacré a été faite avec une science rigoureuse et une exactitude minutieuse. Conformément à la loi mosaïque, la tête est ornée du *cidarim,* bonnet ou mitre de lin fin brodé d'or dont la banderole porte l'inscription liturgique : La sainteté est due au Seigneur.

Une tunique courte écarlate, l'*Ephod,* couvre tout d'abord ses épaules. Autour du cou s'enroulent les chaînes d'or liés sur le dos par un large ruban et qui doivent supporter le pectoral. Ces chaînes s'attachent sur chaque épaule à une pierre d'onyx sur laquelle sont gravés les noms de six des tribus d'Israël.

La plaque pectorale ou *coscheu* est trapézoïdale. Elle est en or, divisée en douze compartiments. Dans chacun d'eux est inscrusté en pierres précieuses un caractère hébraïque désignant une des douze tribus.

Une ceinture brodée orne cette tunique. Une deuxième tunique de couleur hyacinthe *(Méhil),* décorée d'yeux de diverses nuances, dépasse la première et au-dessous on aperçoit les plis d'une espèce de jupe, tunique de lin fin dite *Chatoneh,* qui retombe jusque sur les pieds.

Saint Joseph a le crâne chauve et dénué ; il porte le costume traditionnel.

Balthazar, Gaspard et Melchior, sont richement vêtus ; Balthazar offre l'encens, la couronne en tête et couvert d'un manteau royal ; Gaspard portant la myrrhe est armé d'une superbe cuirasse ouvrée, il a les cheveux frisés, une riche tunique, les cothurnes rehaussés d'or et le glaive au côté. Melchior est à genoux, il offre de l'or dans un vase précieux ; il a le chapeau de pèlerin sur l'épaule et la gourde suspendue.

Les deux bretonnes sont évidemment des portraits. Elles sont très vivantes, au type précis et exact. Ce sont des figures connues. Elles ont la tête couverte de longues coiffes à volutes, telles que les paysannes en portent encore les jours de fête, aux processions. Elles ont de longues robes aux manches flottantes dont les poignets sont ornés de broderies et de velours. Un châle court, pincé sur la taille, reste flottant sur les épaules. Un riche tablier brodé avec piécette recouvrant le devant du châle, complète le costume.

Les deux bergers ont un caractère plus citadin ; l'un a une veste, l'autre une redingote ; tous deux portent un gilet boutonné et les cheveux longs, ils ont des chemises fines et d'élégants nœuds de cravate, leurs figures douces, jeunes et délicates, n'ont rien de rural. Ils ont à la main des houlettes en forme de crosse ornées de nœuds en soie ou en velours.

Tous les deux ont de larges pantalons retombant sur la chaussure.

A côté de ces œuvres essentiellement bretonnes pour la plupart, le Musée d'Art et de Religion de Brest peut

offrir à l'admiration de ses visiteurs un spécimen remarquable de l'art flamand dû au sculpteur Schiemakers (XVIIIe siècle).

Ce sont les restes du superbe retable qui décorait le maître-autel de la chapelle de la marine fermée au culte et condamnée à la démolition par la volonté du Conseil municipal de Brest (1907).

Ce retable provenait de la citadelle d'Anvers. Il en avait été enlevé, ainsi que l'autel tout en marbre blanc qu'il décorait, par le capitaine de vaisseau Moras, commandant l'*Hector*, pour être transporté à Brest en 1814.

Le gouvernement hollandais en avait fait hommage aux religieuses françaises retournant dans leur pays comme souvenir reconnaissant des soins et du dévouement qu'elles avaient prodigué aux malades et aux blessés entassés dans l'hôpital maritime de Saint-Bernard pendant les guerres de la République et de l'Empire (1793-1814).

Les sœurs avaient fait placer ce retable dans la chapelle de la marine, où il était resté jusqu'à nos jours.

Voici la description de cette œuvre capitale :

Des flammes du purgatoire s'échappaient des âmes délivrées par la miséricorde divine. Au-dessus dans une nuée se tenait Jésus enfant, la croix à la main, et porté sur le globe terrestre. Près de lui agenouillée la Vierge Marie, suppliante, invoquait le Seigneur.

Plus haut dans le ciel s'épanouissait une gloire rayonnante où planait le Saint-Esprit. A droite et à gauche, les nuées portaient des angelots et des séraphins jouant de la trompette.

Enfin, tout au haut, dominant la composition, l'Eternel

soutenu par des anges s'élevait sur une nuée, le bénissant.

Des débris de cette belle œuvre maladroitement enlevée pour être rendue à ses propriétaires, le Musée religieux a recueilli : 1° La statue de la Vierge soutenue par des angelots, les doigts des mains sont brisés, mais le reste est à peu près intact. La jolie tête a conservé son expression et sa finesse, les draperies sont aussi merveilleusement arrangées que finement exécutées et les petits anges sont délicieux.

A côté sont des torses de pécheurs échappant aux flammes, tous admirablement modelés par le sculpteur ;

2° Sur un autre panneau, on a formé un groupe composé de l'Enfant Jésus tenant sa croix et invoquant la miséricorde du père ; il foule aux pieds le serpent qui rampe sur le globe terrestre. Un petit chérubin voltige à côté et au-dessous un ange plein de grâce et d'élégance supporte le nuage qui sert de piédestal au globe portant l'Enfant Dieu ;

3° Que dire du père Eternel bénissant des anges qui volent près de lui, ou jouent de la trompette ? Il y a là un fini, une perfection et un mouvement tels, les draperies sont si belles, les attitudes si nobles, les figures, les mains, les pieds si parfaitement traités que l'on ne peut qu'admirer, et aussi déplorer l'irréparable mutilation de cette belle œuvre.

Je m'arrête dans cette rapide et pourtant déjà trop longue excursion. Elle aura suffi, je pense, pour faire comprendre le but de cette œuvre utile et même nécessaire.

Ce Musée sauvera de la destruction totale de nombreux débris du passé prêts sans lui à disparaître et il fournira

aux érudits, aux artistes et aux chercheurs des éléments d'études groupés dans un ensemble à la fois complet et harmonieux.

Quand cet ensemble aura un local digne de l'importance qu'il a déjà obtenue, et qui s'accroît tous les jours, il sera facile de mettre en lumière, par un habile classement, les richesses des collections que chaque année enrichira désormais.

DE LA CROIX AUX CALVAIRES

EN BRETAGNE & DANS LE FINISTÈRE

Les premières manifestations de l'Art chrétien ne se produisirent que dans les catacombes. Elles naquirent du culte des morts et servirent avant tout à honorer les martyrs, victimes des persécutions sanglantes.

Cet Art dans les premiers siècles fut avant tout symbolique. Il servit tout d'abord à relier les chrétiens par des signes convenus dont ils comprenaient seuls la signification véritable. C'est pour cela que la colombe et le poisson (ιχθυσ) y apparurent avant la Croix et le Monogramme du Christ avant le Christ lui-même. Et encore l'image de celui-ci voilée par la figure du bon Pasteur ou d'Orphée ne rappelait en rien la sanglante victime du Golgotha.

La croix ne se montre nulle part en relief, on la trouve qu'assez tard dans des fresques comme motif décoratif en même temps que réminiscence glorieuse.

Du reste les premiers artistes du Christianisme s'abstiennent en général de rappeler les faits douloureux de la Passion.

Craignaient-ils alors en représentant le Christ crucifié, mourant d'une mort infâme, de scandaliser les foules ou de manquer de respect à leur Dieu ?

On ne sait, mais quel qu'en soit le motif ils célèbrent de préférence le Christ glorieux, le Christ triomphant ou le

Christ consolateur, sous des formes souvent déguisées, mais que comprennent parfaitement les fidèles et qui déroutent les païens.

De même la Croix est rayonnante ornée, plutôt triomphante et glorieuse et toujours vide du Crucifié ; il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'au contraire les artistes du moyen-âge se sont plu à traiter ces sujets douloureux et émouvants que leurs prédécesseurs évitaient avec tant de soin et qu'eux ils prodiguèrent depuis l'an mille les images de la flagellation et de la Mise en Croix et que les spectacles, en touchant les fidèles jusqu'au cœur, ont servi à donner un élan merveilleux à la dévotion populaire. « Que n'étais-je là avec mes Francs » s'écriait Clovis en entendant le récit de la Passion. C'est ainsi que se préparèrent alors les croisades.

Cependant avec le triomphe du Christianisme, sous Constantin, au commencement du IVe siècle, la Croix devient dans tout l'empire, l'emblème sacré de la Religion reconnue, elle apparaît au sommet des étendards, aux tympans et aux pignons des églises, aux frontons des palais, aux clefs de voûtes des temples. Mais elle est nue, sans image et essentiellement décorative ou symbolique.

C'est sous cette forme qu'elle pénétra en Gaule d'abord, en Bretagne-Armorique bien plus tard dépourvue de tout luxe de l'Orient.

En effet les premières Croix signalées en Bretagne comme en France sont lourdes et massives et leurs croisillons s'éloignent la plupart du temps en forme rudimentaire de Croix pattée.

Une antique chronique datant de 1167 raconte que

Drennalus, disciple de Joseph d'Arimathie était arrivé à Morlaix, en 72 après Jésus-Christ, sous le pontificat de saint Lin et qu'il érigea alors près de la fontaine qui orna depuis l'entrée du Monastère des Carmélites une colonne au haut de laquelle il éleva une Croix. Ce serait la première Croix connue en Bretagne-Armorique.

Mais ce récit doit être apocryphe, car en 72, il ne pouvait pas encore être question du Christianisme dans la région Armoricaine extrême.

D'après M. de la Borderie, la plus ancienne Croix connue en Bretagne provient des fouilles opérées à l'île Lavré où saint Budoc établit un monastère et une école à la fin du Ve siècle. Ces Croix sont en granit, le fût et les croisillons sont à section carrée ; le développement des croisillons est de $0^{m}60$, le fût est brisé un peu au-dessous des croisillons, le pied en a disparu. Il est probable que ces Croix datent de cette époque lointaine et qu'elles surmontaient quelques-unes des nombreuses tombes de moines trouvées dans cette exploration.

Avant le VIe siècle en France, on éleva partout de nombreuses Croix sur les pentes et les sommets de collines, et aucune de ces Croix ne portait d'image du Crucifié, jusqu'à cette époque.

Il en fut de même en Bretagne, mais un peu plus tard. « Le IXe siècle dit M. de la Borderie couvrit la Bretagne » de ces lourdes et massives Croix de granit dont celle » de Lavré offre un bon type, si ce n'est que dans celles » restées debout ça et là aux carrefours de nos vieux » chemins ou auprès de nos vieilles chapelles, les croi- » sillons s'élargissent la plupart du temps. »

Parmi ces Croix il en est peut-être qui remontent à l'époque mérovingienne, cependant une très ancienne tradition, recueillie au XVIe siècle par un érudit breton, Jean Rioche, en attribuait l'érection à Charlemagne, c'est-à-dire au IXe siècle.

En quel honneur le grand empereur avait-il élevé ces monuments ? Etait-ce pour sanctifier la mémoire des morts, pour célébrer les saints qui avaient cathéchisé l'Armorique ou simplement pour glorifier le Christ vainqueur ? l'histoire est muette sur ce point.

Les Croix anciennes plantées sur le vieux chemin de Questembert à Peaule (Morbihan) sont regardées par la tradition populaire comme des souvenirs et des trophées de la bataille dans laquelle Alain le Grand défit les Normands de 888.

Dans les Côtes-du-Nord, à Plourivo et à Lancerf, non loin de Paimpol, on trouve également des Croix carolingiennes, élevées en l'honneur de la victoire remportée par Alain Barbetorte sur Incon, chef des Normands, en 936.

Toutes ces Croix mérovingiennes et carolingiennes ont pour caractère saillant leur physionomie solide, massive et en même temps leur peu d'épaisseur, eu égard à leurs autres dimensions. Granit ou schiste, le caractère est le même, elles semblent taillées dans une lame de pierre. La plupart du temps leurs croisillons tendent à s'élargir un peu, vers leurs extrémités.

Elles sont généralement dépourvues d'ornementation, cependant les Croix de Questembert sont ornées de sculptures figurant des lances à crochets, comme mémorial de la bataille et de la victoire bretonne.

Elle appartient sans doute à la même période la curieuse Croix antique qui se dresse à Saint-Laurent du Pouldour, dont le fût plat est décoré de chevrons et le centre de la Croix orné d'une double nervure circulaire.

Ce n'est que vers le Xme siècle que l'image du Christ apparaît sculptée ou gravée sur les Croix isolées. Alors il est revêtu d'une robe longue à manches ne montrant que la tête, les pieds et les mains ; il semble avoir été inspiré par le type consacré ornant à cette époque les tympans des églises romanes primitives.

Le musée religieux de Brest possède une de ces statues en robe, du Christ sur la Croix, la tête ornée d'une couronne royale ; effigies devenues aujourd'hui entièrement rares.

Dans les deux siècles qui suivent, il se dresse peu de Croix en Bretagne, où en tout cas bien peu ont survécu. Dans le Finistère, on n'en connaît qu'un exemplaire, c'est la Croix dite des Apôtres, entre l'Hôpital-Camfrout et Logonna-Daoulas.

La Croix est implantée sur un fût monolithe à quatre faces : sur l'une d'elles sont placées sur trois rangs les effigies des douze Apôtres dans de petites niches en plein cintre ; plus haut, pour la première fois l'image de Notre-Seigneur en plus grande dimension.

Ce n'est donc, nous l'avons dit, que vers l'an mille que se présente sur les Croix érigées en France l'image de Jésus-Christ et encore, au début, elle est revêtue d'une robe longue qui ne rend visible que la figure et les mains. Au XIe siècle la Robe diminue. Au XIIIe siècle elle fut remplacée par une petite tunique, puis au XIVe et au XVe siècles sous l'influence du souffle réaliste qui prépare

la Renaissance, le Christ est nu, avec un morceau d'étoffe autour des reins, et la couronne d'épines sur la tête.

Cette sculpture nouvelle s'est développée en premier lieu sous l'influence des terreurs de l'an mille, qui firent songer au Sacrifice sanglant du Calvaire, montrant à tous les esprits le Christ souffrant et mourant pour le salut des hommes. Les croisades, par les sentiments de pitié qu'elles firent naître dans tous les cœurs chrétiens, et par le souvenir des sculptures et des monuments d'Orient accéléraient ce mouvement, et partout alors se multiplient les Ecce Homo, les Dieux de pitié et le Christ mourant sur la Croix.

La Renaissance en faisant appel aux souvenirs artistiques accentue le caractère plastique et dramatique des sculptures religieuses et c'est sous son influence que se produit du XVIe au XVIIIe siècle le développement sculptural qui couvre de Croix, de Crucifix et de Calvaires le sol de la péninsule Armorique.

Le Christ ne reste pas longtemps seul sur la Croix. Près de lui on place bientôt la Vierge abritée le plus souvent sous un dais aux remparts aigus pourvu de crochets feuillagés, telles les Croix de Scaër, de Pencran, de Lampaul-Guimiliau, et tant d'autres.

Cependant, par suite du développement des associations bretonnes à partir de l'Annexion de la Bretagne à la France, les édifices religieux et autres se multiplient dans cette province ; les Croix se transforment en Calvaires qui arrivent à être de véritables monuments peuplés de personnages et complétant le groupe monumental religieux qui rayonne autour de chaque grande

église. Chaque groupe complet comprenant avec le temple de la prière, l'arc de triomphe, signe de gloire et d'espérance, le reliquaire ou ossuaire, dernière demeure des disparus, la fontaine symbole antique et druidique de purification et enfin le Calvaire d'où l'image du Sauveur sacrifié volontairement pour le salut de l'humanité plane et veille sur le repos de ceux qui ont sanctifié son nom.

L'importance de ces différents éléments varie avec les édifices et les époques, ils sont rarement tous réunis sur un même point ; mais il est très rare aussi qu'ils se trouvent complètement isolés, sauf pour les Croix dressées comme des jalons pieux sur les routes sacrées ou élevées en commémoration de quelque événement ou de quelque catastrophe.

Ces Croix et ces Calvaires peuvent se subdiviser en plusieurs catégories :

« 1° Les Calvaires de premier ordre, composés d'un grand massif de maçonnerie de granit, plus ou moins orné et mouluré autour duquel se développent en deux zones superposées toute une série de scènes de l'enfance de la Vie et de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le tout surmonté d'un crucifiement comprenant la Croix du Sauveur et celle des deux larrons, sans compter un certain nombre de bourreaux avec le centurion des soldats, des hommes du peuple et des guerriers ou des seigneurs à cheval ;

» 2° Les Calvaires secondaires qui comprennent un massif de plus petite dimension et un seul rang de personnages adossés à ce massif ou surmontant la plate-forme ;

» 3° Les Calvaires de troisième ordre qui comprennent

la Croix du Sauveur avec celles des deux larrons et des personnages sacrés plus ou moins nombreux, groupés ou isolés, adossés ou accostés à ces Croix et constituant ainsi des ensembles pleins de style et d'originalité ;

» 4° Les Croix isolées portant la statue de Jésus crucifié ou seule, ou complétée sur le revers ou au pied de la Croix par la statue de Marie mère, ou par une douloureuse Piéta. » (Abbé J.-M. ABGRALL).

La plupart de ces monuments appartiennent au style de la Renaissance réaliste. Il en est très peu qui soient l'œuvre du gothique, celui du Folgoët, dont les personnages sont attribués à Michel Colombe, et dont il ne reste que des débris mutilés par la Révolution ; et au second lieu le Calvaire de la Martyre très élégant, très original, construit en pur style flamboyant et complété par une Notre-Dame de pitié et une Annonciation (XVe siècle).

Le Calvaire se dresse sur un arc de triomphe de même style, avec arcs en contre-courbe, et surmonté d'une galerie ajourée. Au centre de cette galerie est érigée la Croix portant le Christ expirant, tandis que les deux larrons servent de couronnement aux pinacles qui dominent les deux contre-fûts par lesquels l'arc de triomphe est encadré.

A ces deux Calvaires nous pouvons ajouter celui de Notre-Dame de Confors en Meilars (1528), celui de la Forêt-Fouesnant et quelques autres.

Les Calvaires de premier ordre sont au nombre de six, que nous classons par ordre d'ancienneté :

1 Le Calvaire de Notre-Dame de Tromeur (1470-1490), près Pont-l'Abbé (8 kilomètres ouest).

2 Le Calvaire de Plougonven (1554).
3 Le Calvaire de Guimiliau (1581).
4 Le Calvaire de Plougastel-Daoulas (1602).
5 Le Calvaire de Saint-Thégonnec (1610).
6 Le Calvaire de Pleyben (1650).

Comme on le voit tous ces importants Calvaires ont été construits de la fin du XVe siècle au milieu du XVIIe.

Quelle est la pensée qui a inspiré la construction de ces monuments?

A quels événements faut-il attribuer leur érection ? Est-ce à la peste bubonique dont les bosses parsèment les arbres de certaines Croix ? Est-ce à la suite de certaines guerres ou d'édifiantes missions? Toutes ces causes ont pu certainement contribuer à la construction des Calvaires bretons ; mais à mon sens, ils ont surtout été élevés pour compléter avec les édifices religieux ou sacrés qui les entourent un ensemble monumental, parlant éloquemment aux yeux des fidèles et leur racontant sans cesse par ses statues, ses porches sculptés, ses rétables, ses vitraux, les centaines de personnages qui les ornent, l'histoire de la religion depuis la création de l'homme jusqu'à la Résurrection du Christ, et les légendes vénérées des saints du pays.

Aussi bien cette monographie architecturale n'est-elle pas particulière aux peuples de France dans ses cathédrales et au peuple Breton dans ses groupements sacrés ; l'antiquité en a donné l'exemple.

A Thèbes comme à Memphis les Egyptiens qui eux aussi avaient le culte des morts, dressèrent à côté des pyramides et des nécropoles des groupes de Temples d'hypogées et de sanctuaires, racontant par leurs statues,

leurs peintures, leurs sculptures et leurs inscriptions à la fois l'histoire des Dieux, des princes ou des personnages ensevelis sous ces monuments.

C'est une inspiration et un sentiment analogues qui poussèrent les Athéniens à enfermer dans l'enceinte sacrée de l'Acropole tant de temples, de sanctuaires et de statues racontant aux enfants d'Athéné, leurs Dieux, les origines de leur cité et les grands faits de leur histoire primitive.

C'est ainsi que dans la Rome Antique tous les grands temples étaient groupés autour du Forum qu'ornaient les colonnes rostrales et les arcs de triomphe.

CALVAIRE DE TRONOËN

Le plus ancien, le plus imparfait et le moins bien conservé des six grands Calvaires bretons est celui de Tronoën.

Mais il intéresse cependant au plus haut point l'archéologue, car il a servi de point de départ et de modèle aux autres.

Il est d'un style primitif, très personnel et très caractéristique ; les personnages en sont à la fois étranges et expressifs et sa situation dominante lui donne un aspect pittoresque et saisissant auquel ajoute encore l'immense solitude qui l'environne.

Sur un vaste plateau, qui jadis a porté successivement un camp gaulois et un camp romain, dont les débris se montrent sans cesse, on éleva au milieu du XVe siècle une chapelle monumentale assez grande, au midi de laquelle fut construit, vers la même époque, ce Calvaire original.

Nulle part en Bretagne on ne rencontre un site plus sauvage. Un sol âpre, aride, dénudé, sans ombrages, puis du sable jusqu'à la gande mer dont on entend sans cesse les grondements, en plus, quand le vent souffle, c'est le fracas des vagues hurlant dans la torche de Penmarch, récif hérissé séparé de la terre par un gouffre appelé le Saut du Moine. Ce saut est celui qu'aurait fait saint Viaud arrivant d'Hybernie pour prendre terre en Armorique.

La chapelle, connue sous le nom de Notre-Dame de Tronoën, voûtée en pierre, avec une seule nef et un seul bas-côté, revêtue d'élégantes nervures ornées de culs de lampe et de pendentifs, fut érigée dans un beau style d'architecture gothique.

Elle est complètement isolée dans cette vaste solitude avec le Calvaire pour tout accompagnement.

Quant à celui-ci, mal protégé, mal entretenu, exposé aux vents et à la tempête, il a subi visiblement depuis cette époque comme chapelle, les injures du temps et des hommes.

Il a pour base un massif rectangulaire ayant 4 ^{m} 50 de long sur 3 ^{m} 20 de large, autour duquel règne un banc de pierre ; au-dessus, à 1 ^{m} 80 une corniche saillante contourne le soubassement. Elle sert de support à une première série de scènes religieuses et historiques sculptées.

On y voit successivement :

L'Annonciation, la Visitation, l'Adoration des Mages, la Présentation au Temple, le Baptême de Notre-Seigneur, saint Jean baptisant, le Jugement dernier, Adam et Eve au pied de l'Arbre du Bien et du Mal,

la dernière Cène, le Lavement des Pieds, la Prière de Jésus au Jardin des Oliviers.

Un énorme larmier saillant surmonte cet ensemble élevé d'un mètre environ, il abrite les personnages et borde une plate-forme supérieure couverte d'autres personnages et couronnée par la Croix du Sauveur et celles des larrons.

On reconnaît dans ces groupes les scènes suivantes :

La Flagellation du Christ ; la Sainte Vierge et les trois Marie ; Notre-Seigneur outragé par les soldats, assis et les yeux bandés ; Notre-Seigneur chargé de liens et entraîné par les bourreaux ; Jésus chargé de sa Croix et suivi des deux larrons portant également leurs Croix, entraînés avec lui par les bourreaux ; le Sauveur ressuscitant tenant la Croix et éblouissant les gardes qui entourent son tombeau ; Descente de Notre-Seigneur aux limbes, immense gueule d'où s'échappent nus Adam et Eve venant à la rencontre de Jésus, enfin en dernier lieu Jésus apparaît ressuscité à Magdeleine qui veut embrasser ses genoux, Jésus tient une banderole sur laquelle sont écrits ces mots : « Noli me tangere. » (Ne me touchez pas).

Au milieu de tous ces personnages et sur un massif central qui les domine sont dressés la Croix du Sauveur et celle des deux larrons.

A côté du Sauveur crucifié sont quatre anges qui recueillent dans des calices le sang précieux coulant de ses plaies. Au pied de la Croix se tiennent Marie et saint Jean abîmés de douleur. A l'est, derrière la Croix, Marie

tient sur ses genoux, le corps inanimé de son fils. Deux anges l'assistent relevant pieusement son voile.

Au pied de la Croix du bon larron, en avant et en arrière, sont saint François d'Assises à genoux et les mains jointes, puis saint Jacques reconnaissable à son chapeau de pèlerin, son bourdon et son aumônière. Derrière la Croix du mauvais larron, sainte Véronique tient la Sainte Face.

Ces trois Croix ébranlées, mutilées, sont chancelantes et leur aspect désolé sur un monument primitif noirci, rongé et disjoint, augmente encore le sentiment de morne tristesse qu'inspire le paysage sombre et dénudé qu'elles surmontent et dont elles semblent surgir comme une émanation souterraine.

CALVAIRE DE PLOUGONVEN

A Plougonven, non loin de Morlaix, on trouve réunis dans une même enceinte une belle église, un ossuaire ogival et un calvaire remarquable.

L'église date de la fin du XVe siècle (1481 à 1518). Elle possède une tour flamboyante précédée d'un porche voûté en ogive. On y remarque une maîtresse vître à meneaux flamboyants, des pignons aigus et terminés en gargouilles, des entraits et des sablières sculptés intéressants, de belles et nombreuses chapelles. Les deux portes géminées du porche latéral sont surmontées des armes et de la devise de Pierre de Garspern, sieur du Cosquer, panetier de la reine Claude de France (1518).

Cinquante ans s'écoulèrent entre la construction du Calvaire de Tronoën et celle du Calvaire de Plougonven ;

ce dernier reproduit sensiblement les mêmes épisodes de la vie du Christ, mais avec plus d'art et de science ; les statues sont mieux exécutées, plus correctes et moins primitives ; la pierre est meilleure, à grains plus fins. Le kersanton y a remplacé le granit.

Le massif est octogonal, ce qui lui donne plus d'élégance. Il est rehaussé sur les angles par des colonnes rondes supportant la première corniche.

On a mis en évidence au-dessus du pan Nord la statue de saint Yves, patron de la paroisse. Ce saint avocat est représenté vêtu d'une robe, d'une cotte et d'un camail à capuce, coiffé d'un bonnet carré et tenant un parchemin de la main droite. Sur le socle carré qui supporte sa statue est gravée l'inscription suivante qui donne la date du monument :

CETTE CROIX FUT FAITE EN L'AN MVLIIII A L'HONNEUR DE DIEU ET NOTRE-DAME DE PITIÉ ET MONSEIGNEUR SAINT YVES. PRIEZ POUR LES TRÉPASSÉS.

Ce beau Calvaire a été complètement et intelligemment restauré, les Croix abattues et mutilées pendant la Révolution ont été refaites telles qu'elles étaient primitivement. La grande Croix est ornée de deux rangs de croisillons portant des statues. On y remarque les deux cavaliers devenus depuis traditionnels dans tous les Calvaires bretons.

A l'origine, les statues de ce Calvaire étaient peintes et dorées. On retrouve encore sur quelques-unes les traces de peinture et de dorure. On reconnaît également des traces analogues dans d'autres Calvaires et d'autres monuments de la Bretagne.

CALVAIRE DE GUIMILIAU (1581)

Le Calvaire de Guimiliau est de trente ans postérieur à celui de Plougonven.

Il s'élève au centre du cimetière, au milieu des tombes, sur lesquelles il semble plâner, merveilleusement encadré par les édifices religieux qui peuplent l'enceinte sacrée.

L'église d'abord avec son clocher gothique, son admirable porche, ses pignons aux gables aigus percés de fenêtres flamboyantes et couronnés de lanternons élégants, sa sacristie originale à la physionomie bysantine, puis l'ossuaire aux colonnes ajourées, la chapelle funéraire et l'arc de triomphe constitue avec ce Calvaire un ensemble monumental presque complet d'une couleur locale et d'un pittoresque à la fois savoureux et piquants.

La base du monument est un massif carré dont les angles sont renforcés par des contreforts saillants évidés par des arcades circulaires. Ainsi est allégé l'ensemble dont la portion centrale se réduit à un prisme octogonal régulier.

Un soubassement mouluré d'un mètre de haut est couronné par un banc de pierre saillant servant de support au premier étage formé d'une base genre dorique, d'un corps et d'un entablement de même ordre dont le larmier supérieur est très saillant.

Ce larmier supporte une première frise qui contourne tout l'édifice. Sur cette frise se déroulent en haut relief une foule de personnages représentant la Naissance, la Vie et la Résurrection du Christ.

Sur les faces extérieures des contreforts sont placées assises les figures des quatre évangélistes écrivant dans un livre posé sur un pupitre. Deux sont coiffés de la barrette ou du bonnet de docteur et chaque statue est complétée par les attributs qui la déterminent.

La frise et les contreforts se couronnent par un entablement dorique à forte saillie dont le larmier sert de base à une plate-forme sur laquelle se déroulent la Passion, le Crucifiement et la Mort du Christ, et diverses autres scènes.

Enfin sur la paroi Ouest fait saillie une petite chapelle formée d'une niche circulaire plate, encadrée par deux colonnes doriques cannelées sur piédestal complet portant un entablement de même ordre dont le larmier se raccorde avec celui de la plate-forme supérieure du monument.

Dans l'intérieur de la niche est un autel très original sur lequel, dans une seconde niche circulaire à coquille, se dresse la statue de saint Pol de Léon, mître en tête et crosse à la main.

Sur la frise de l'entablement, on lit l'inscription suivante qui donne la date de la construction du Calvaire. AD. GLORIAM. DOMINI (1581). CRVX. EGO. FACTA. FVI.

Il y a dans toutes ces représentations et ces hauts-reliefs, des centaines de personnages. Nous ne prétendons pas en faire ici la description complète.

La seule nomenclature des épisodes sacrés ainsi décrits suffira pour en faire comprendre l'importance et l'abondance :

1° Annonciation ;

2° Visitation;

3° Nativité de l'Enfant-Jésus. Les anges et les bergers l'entourent et lui offrent leurs hommages en l'adorant;

4° Adoration des Mages. Ce groupe porte la date 1588. Ils se présentent à l'Enfant-Dieu en lui portant les présents traditionnels;

5° Présentation au Temple;

6° Fuite en Egypte;

7° Baptême de Jésus-Christ par saint Jean;

8° Entrée à Jérusalem;

9° Dernière Cène;

10° Lavement des pieds;

11° Prière et Agonie de Jésus au Jardin des Olliviers;

12° Trahison de Judas;

13° Saint Pierre coupe l'oreille de Malchus;

14° Flagellation. Notre-Seigneur attaché à la colonne;

15° Couronnement d'épines;

16° La couronne d'épines en tête. Jésus lié est maintenu par les bourreaux, et conspué par les soldats;

17° Notre-Seigneur, les yeux bandés, est outragé par les valets et les vagabonds;

18° Jésus condamné à mort. Pilate, assis dans un fauteuil à dais et à dossier, ayant un chien à ses côtés, se lave les mains;

19° Portement de la Croix. Au milieu d'une soldatesque en délire, revêtue du costume des hommes d'armes espagnols au XVIe siècle. Jésus, chargé de sa Croix, s'avance péniblement, bousculé et maltraité par les guerriers qui l'escortent;

20° La Véronique se présente tenant entre ses mains le voile de la Sainte Face;

21° Crucifiement. Au centre de la plate-forme dominant l'ensemble du monument, est dressée la Croix portant Jésus crucifié. Cette Croix ne comporte qu'un seul rang de croisillons portant à ses extrémités la Sainte Vierge et saint Jean et derrière adossés saint Pierre et saint Yves.

Le second croisillon qui, dans tant d'autres Calvaires porte les deux cavaliers traditionnels, fait ici absolument défaut. On admet en général que ce croisillon existait, mais que la Révolution en mutilant la Croix l'a fait disparaître. La restauration faite ultérieurement l'a supprimé. Quant aux deux cavaliers, ils existent toujours, mais ils ont été placés sur le petit arc de triomphe qui forme l'entrée du cimetière ;

22° Descente de Notre-Seigneur aux enfers. On voit tout d'abord Adam et Eve qui s'avancent au-devant de Jésus pour lui annoncer leur délivrance. Puis à quelque distance apparaît la bouche de l'enfer figurée par une gueule formidable d'où jaillissent des flammes et dans laquelle des démons poussent et entraînent, malgré sa résistance, une femme nue qui n'est autre que la fameuse Catell-Gollet, si longtemps célèbre en Bretagne.

On sait que c'était une jeune fille d'une admirable beauté et renommée pour sa piété autant que par ses charmes. Elle mourut jeune et alors qu'on la croyait une sainte, elle fut damnée pour avoir volontairement caché en confession un grave péché mortel. Elle apparut en 1560 à ses compagnes pour leur faire connaître le châtiment éternel de sa faute dissimulée.

Au-dessous de la porte de l'enfer sont gravés quatre vers bretons dont voici la traduction :

« Voici ma main, cause de mon malheur,
» Et voici ma langue détestable,
» Ma main qui a fait le péché
» Et ma langue qui l'a nié. »

23° Descente de Croix ;

24° Mise au tombeau. Le corps de Jésus est étendu inanimé sur le bord du sépulcre. Tout autour sont groupés la Sainte Vierge, les trois Marie, Joseph d'Arimathie, Nicodème, Gamaliel tenant la couronne d'épines. Un personnage inconnu coiffé d'un chapeau et deux autres en barrette cardinalesque du XVIe siècle complètent par un anachronisme voulu, sans doute malicieux, les témoins de l'ensevelissement ;

25° Résurrection. Le tombeau s'ouvre : Jésus plein de force et de splendeur en sort triomphant, les gardes effrayés sont jetés à terre, deux seuls restent debout, étonnés et comme pétrifiés.

Un escalier adjacent à l'un des contreforts permet d'accéder directement à la plate-forme et d'arriver au pied de la Croix.

Cette longue énumération permet facilement de se rendre compte de l'importance de ce Calvaire et de la valeur de l'artiste inconnu qui l'a construit. Il doit prendre le premier rang parmi les Calvaires bretons, car si l'on n'y trouve pas la correction un peu raide et froide de ceux de Pleyben et de Plougastel, on y rencontre un mouvement, une vie et une verve incomparables.

Si les personnages qui peuplent la frise sont pour la plupart dignes et recueillis, il n'en est pas de même de ceux de la plate-forme. Là tout est fougue, mouvement, passion, et il est clair que le sculpteur a tenu, tout en

retraçant la mort du Christ, à imprimer en même temps ses sentiments et ses opinions.

En effet, nous sommes au temps de la Ligue, et comme l'auteur du monument n'est pas ligueur, il tient à le montrer dans son œuvre. Aussi tous les bourreaux du Christ ont-ils des costumes ibériens : toques relevées à la béarnaise, hauts de chausses bouffants, fraises godronnées, etc.

Et tous ces soudards joyeux, brutaux, vantards, fiers de leur crime, se précipitent musique en tête, casque à visière au chef et rendache au poing, faisant grand vacarme et grand fracas. Pilate lui-même porte une mître comme Monsieur le légat de la Satire Minippée et le diable lui aussi est revêtu d'une sorte de Cagoule ecclésiastique.

Il y a là un réalisme des plus savoureux exprimé par un talent de premier ordre avec un esprit singulier qui donnent au Calvaire de Guimiliau une originalité et une valeur que nul autre ne peut atteindre.

CALVAIRE DE PLOUGASTEL (1602)

Le Calvaire de Plougastel fut élevé de 1602 à 1604. C'était un monument expiatoire dressé, dit-on, pour le repos de l'âme des victimes de la peste de 1598. C'est probable, sinon certain. Il n'est pas en effet associé comme les Calvaires de Guimiliau, de Saint-Thégonnec, de Pencran et tant d'autres à un ensemble monumental dont il formerait le complément. Il paraît au contraire isolé et tout à fait indépendant de l'église qu'il avoisine.

L'auteur de ce monument s'est évidemment inspiré du Calvaire de Guimiliau, alors récent.

Celui de Plougastel a même plan, même ensemble, même figuration. C'est encore un massif carré flanqué de contreforts aux angles, comprenant une base surélevée sur un soubassement formant banc de pierre ; au-dessus une frise chargée de personnages dont l'entablement sert de plate-forme portant tout un monde de statues et les Croix du supplice.

Dans les quatre contreforts sont encore quatre niches dans lesquelles sont assis les quatre évangélistes : sur la face principale fait saillie une niche encadrée de deux colonnes doriques à base, cannelées et à chapiteau portant un entablement dont la corniche se raccorde à celle de la plate-forme supérieure.

Dans la niche se dresse un autel carré surmonté des statues de saint Pierre et de saint Sébastien.

Le bas-relief comprend 171 statuettes représentant les mêmes scènes que celui de Guimiliau, tandis que plus de deux cents personnages, sculptés avec un art naïf mais moins fougueux que celui de Guimiliau figurent les scènes de la Passion tout autour de la Croix centrale. Un des groupes les plus dignes d'attirer l'attention est celui qui représente l'entrée du Christ à Jérusalem, avec une troupe de sonneurs de biniou et de musette, ainsi que de tambourineurs bretons en tête du cortège.

La partie la plus remarquable du monument est l'ensemble des trois Croix qui le dominent. La principale est formée de trois fûts successifs s'implantant verticalement l'un dans l'autre en diminuant de diamètre, et surmontées les deux premiers de larges croisillons chargés

de personnages alors que le plus élevé se termine par la Croix du Sauveur. L'assemblage de toutes ces pierres portées par un seul axe, a été fait avec tant d'habileté et de solidité qu'il a résisté jusqu'ici depuis trois cents ans aux plus violentes tempêtes.

Tout au sommet le Christ expire sur la Croix. Au pied de celle-ci des anges recueillent dans des calices le sang précieux coulant des cinq plaies. Sur les deux croisillons supérieurs sont campés deux cavaliers, assistant au supplice, dont l'un, saint Longin, tenant jadis la lance destinée à percer le côté du Seigneur. En arrière est l'Ecce Homo.

Sur le croisillon inférieur, on aperçoit de face une Piéta, à ses côtés sont debout la Vierge et saint Jean et en arrière, adossés, deux saints, dont saint Pierre. En arrière également, entre les deux apôtres le Christ ressuscité, semble leur apparaître.

A droite du Christ est la Croix du bon larron, assisté d'un ange placé sur un des bras de la Croix, à gauche est placé symétriquement la Croix du mauvais larron. Un démon debout sur une de ses branches guette pour la saisir au passage l'âme du criminel expirant.

Ce Calvaire a été l'objet de plusieurs restaurations; on en a remplacé notamment plusieurs statues, par d'autres peut-être plus parfaites au point de vue plastique, mais qui ont trop souvent perdu le charme naïf des précédentes.

C'est une de ces restaurations qui en modifiant l'ordre des pierres du tombeau du Christ ressuscité en a défiguré l'inscription qu'on doit lire ainsi qu'il suit :

I. KGVERN. THOMAS. FAB. O. VIGOVROVX, CVRE.

Plus bas, sur la frise du massif principal, on lit :

CE : MACE : FVT. ACHEVE : LA : 1602 : ET. FABRIQVES : LORS M : A : CORR : F : PERIO : BAOD : CVRE.

Le Calvaire de Plougastel est certainement le plus connu et le plus visité des grands Calvaires bretons.

Sa proximité de Brest, les facilités des communications par mer, un pardon célèbre où se déroule la procession étincelante des riches costumes des habitants, les grands rochers qui surplombent les bois, dont la verdure se reflète dans l'azur des flots, la beauté des sites maritimes et des paysages pittoresques qui entourent le village en font une promenade des plus attrayantes et des plus recherchées.

Allez, (dit le poëte), au pays des Calvaires,
Au pays des pardons mystiques et joyeux,
Des durs ajoncs masquant les douces primevères
Et des sourcils froncés sur la douceur des yeux.

Aussi des milliers de visiteurs répondent-ils tous les ans à son appel.

Ces quatre Calvaires sont les types principaux dont dérivent tous les autres.

Nous bornerons cette étude à leur description. Elle suffira avec les pages qui précèdent à faire comprendre

au lecteur par quelle suite d'évolutions, l'image symbolique simple et primitive de la Croix est devenue, sous l'influence du développement du culte chrétien en Bretagne un ensemble monumental important, comportant une œuvre architecturale complète, rehaussée par des centaines de statues et de personnages en haut-relief, dont les silhouettes pittoresques fournissent aux paysages et aux villages bretons une décoration d'une originalité si savoureuse et si caractéristique.

CALVAIRE DE GUIMILIAU

CALVAIRE DE LA MARTYRE

SALUT AUX BOIS!

I

Salut! Salut! Grands bois! j'aime à me perdre en vous.
Courbez donc sur mon front vos feuillages si doux,
Qu'assombrira la nuit divine;
Où je voudrais errer, en vous disant tout bas,
Ces choses que souvent le cœur ne comprend pas,
Mais que de Dieu l'amour devine.

II

Hélas! combien de fois vous contant mes chagrins,
J'ai pleuré, tout meurtri du contact des humains,
Dans votre auguste et pur silence;
En vous ouvrant un cœur qu'en secret vous charmiez.
— Dites, m'écoutiez-vous quand vous vous endormiez
Au vent du soir qui vous balance?

III

Si jamais j'ai rêvé le bonheur infini,
Sans cesse j'y mêlais votre charme béni,
O grands bois frissonnants et sombres!
Afin de m'enchanter des songes séducteurs,
J'ai souvent promené mes pas lents et rêveurs,
Dans la profondeur de vos ombres.

IV

Que ce fût le regret ou le doux souvenir
Qui conduisait mes pas; j'aimais à revenir
Dans vos abîmes de verdure,

J'aimais à m'égarer dans vos sombres détours,
Et sous vos fronts charmants à voir couler mes jours,
Dans le culte de la Nature.

V

Verts rameaux, palpitant des baisers du matin,
Rayons, ombres, clartés et murmure divin,
Lueurs scintillant dans vos ombres,
Fleurs des champs, doux sentiers, bruits lointains et [charmants,
Chants d'oiseaux, bonds joyeux des chevreaux élégants,
Tour à tour éclatants et sombres.

VI

Pour tous ces souvenirs, ô bois, dans tous les temps
Soyez bénis ! Qu'en Mai, les rayons du printemps
De fleurs remplissent vos corbeilles ;
Et que les soirs d'été, le soleil vous quittant
Jette encore sur vos fronts un regard caressant,
Pour dorer vos cîmes vermeilles !

A. DE LORME.

COMPTE DE GESTION

PRÉSENTÉ AU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

Dans sa Séance du 1er Juillet 1907

Pour les années 1905-1906 et 1906-1907

PAR LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ

RECETTES

En caisse au 1er Juillet 1905 :				
Argent en caisse . . .	111 fr.	65		
Livret de la Caisse d'épargne	1	91		
Produit de la vente de deux titres de rente (1) . .	3.633	58		
			3.747 fr.	14
Arrérages de rentes en juillet 1905 . .			27	50
Intérêts de la Caisse d'épargne 1906 . .			13	»
Intérêts de la Caisse d'épargne 1907 . .			45	»
Intérêts de la Société Générale . . .			Mémoire.	
Cotisations des membres résidants . .			780	»
Vente de deux *Bulletins*			4	70
TOTAL des Recettes. . .			4.617 fr.	34

(1) La Société possédait deux titres de rentes 3 0/0 de 35 francs et 3 0/0 amortissable de 75 francs. Ces titres ont été vendus le 3 août 1905, le premier 1.157 fr. 52 et le deuxième 2,476 fr. 06, ensemble, 3,633 fr. 58.

DÉPENSES

Loyers des locaux de la rue Duguay-Trouin, y compris l'impôt des portes et fenêtres pour 1905-1906	257 fr.	»
Loyers pour 1906-1907	257	»
Assurances pour 1906	12	55
Assurances pour 1907	12	55
Contributions pour 1906.	43	06
Contributions pour 1907.	53	81
Concierge de la bibliothèque, salaires de 1906	240	»
Concierge de la bibliothèque, salaires de 1907	240	»
Concierge de la Bourse, pour deux conférences	10	»
Etrennes au concierge de la bibliothèque et au facteur pour 1906.	8	»
Etrennes pour 1907	8	»
Gratification au concierge de la bibliothèque.	5	»
Impression du *Bulletin* et imprimés divers.	688	»
Remboursement d'avances au bibliothécaire, 1906	25	30
Remboursement d'avances au bibliothécaire, 1907	9	25
Compte d'honoraires du notaire . . .	40	55
Congé de M. Causeur, huissier. . . .	18	30
Deux stères de bois de chauffage et sciage.	24	10
Réparation de chaises	6	25
TOTAL des dépenses. . .	1.958 fr.	72

BALANCE

Recettes	4.617 fr. 34
Dépenses	1.958 72
Reste en caisse au 1er Juillet 1907. .	2.658 fr. 62

Se décomposant ainsi :

Argent en caisse.	58 fr 26
Caisse d'épargne.	1.100 36
Société Générale.	1.500 »
TOTAL égal.	2.658 fr. 62

NOTA. — Une somme de 1,500 francs a été placée à la Société Générale, le 11 novembre 1905, pour deux ans, à 2 1/2. Cette somme, avec les intérêts, sera remboursable le 12 Novembre 1907.

Brest, le 1er Juillet 1907.

Le Trésorier,
Signé : COLLOS.

Vu et approuvé par les Membres du Bureau de la Société Académique.

Le Président,
Signé : J. HÉBERT.

Les Vice-Présidents,
Signé : A. DE LORME, GŒTT,
L. GOUYET.

Les Secrétaires,
Signé : DELOURMEL, Alain FERRAND.

Le Bibliothécaire,
Signé : KERNÉIS.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06353 3072